TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 737 — 22 PAGES — MERCREDI 8 AOUT 1979

Pékin va « louer » 400 000 travailleurs chinois au génie civil italien

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 28 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Entracte en Bolivie

Elu « in extremis » et seulement pour un an chef de l'Etat bolivien, après une semaine de palinodies parlementaires dignes, selon le mot d'un protagoniste, « du jardin d'enfants », M. Walter Guevara n'est pas un symbole très éclatant du renouveau démocratique dans les pays andins. Les Latinos-Américains qui, nombreux, croient que « les armes doivent céder à la toge » peuvent, au moins, espérer que dans l'Equateur voisin la passation des pouvoirs des militaires aux civils, prévue pour le 10 août, sera moins chaotique qu'à La Paz.

Le président du Sénat bolivien, qui devait, dès le 8 août, remplacer le général David Padilla à la tête du pays, est rien moins qu'un homme neuf : M. Guevara a occupé presque sans interruption de hautes fonctions dans son pays depuis plus d'un quart de siècle. Le gouvernement militaire de Hugo Banzer lui-même avait, à ses débuts, trouvé en lui un bon serviteur. C'est largement parce qu'il avait été, en 1969, frustré de ses ambitions présidentielles que M. Guevara s'était « mis à son compte », en créant son parti révolutionnaire authentique contre le puissant M.N.R., Mouvement nationaliste révolutionnaire, auquel il s'est aujourd'hui rallié. Et il ne doit d'avoir, enfin, accédé à la magistrature suprême qu'aux chamailleries des deux « frères ennemis » de la vie politique bolivienne, MM. Paz Estenssero et Siles Suazo, qui furent eux-mêmes présidents il y a respectivement vingt-sept et vingt-trois ans.

L'éloignement, l'an dernier, du général Banzer, puis de son éphémère successeur, le général Pereda — deux ultra-conservateurs qui étaient arrivés au pouvoir sans l'assentiment du peuple — aboutit donc à l'avènement d'un civil ultra-conservateur qui, n'étant pas candidat, n'avait pas recueilli une seule voix des électeurs, le 1er juillet.

La démocratie, quelle évidence ! ne s'improvise pas. Mais la Bolivie y semble particulièrement inapte. M. Guevara n'est-il pas le cinquante-deuxième successeur de Simon Bolivar en un siècle et demi ! Et son élection, la première depuis l'indépendance obtenue par un vote du Parlement, l'ultime épisode d'une vie publique marquée par près de deux cents coups d'Etat, soulèvements, et autres pronunciamientos !

Le sous-développement, l'absence paralysante d'un accès à la mer toujours revendiqué cent ans après la « guerre du Pacifique », la dépendance par rapport au protecteur nord-américain, le dénuement dans lequel vivent la majorité de ses quelque cinq millions d'habitants, avec son corollaire, l'anaphalbétisme : tout cela contribue à expliquer les incessants soubresauts de ce petit pays. Face à une masse paysanne largement indienne, une minorité principalement blanche a pour constant souci de ne pas perdre sa mainmise sur les richesses du pays.

Ni les mineurs de l'étain, regroupés dans une centrale ouvrière unique qui a beaucoup appris en dix ans, mais demeure numériquement faible, ni une jeunesse étudiante ardente mais brouillonne, ni les officiers progressistes, dont le poids est difficile à mesurer, ni même la masse rurale, encore à savourer la réforme agraire des années 50, n'ont pu changer la règle. Sous couvert de la démocratie parlementaire lorsqu'elles le peuvent, ou en bénissant des régimes militaires conservateurs lorsque leur incapacité ou une explosion de colère populaire, comme ce fut le cas en 1952, les chassent du palais Quemado, les deux cents familles boliviennes règnent sur l'Altiplano.

(Lire nos informations page 5.)

En Iran

L'ayatollah Chariat Madari demande le retour à la Constitution de 1906 et brandit la menace d'une guerre civile. (Lire page 22.)

Le coup d'État manqué en Afghanistan

Les combats ont fait des centaines de morts à Kaboul

Le calme est revenu à Kaboul après l'écrasement, dimanche 5 août, de la révolte de la caserne de Bala-Hissar, soutenue par des guérilleros islamiques opposés au régime de M. Taraki. Il aura fallu une demi-journée aux partisans du gouvernement, soutenus par des chars, des hélicoptères et des avions de fabrication soviétique, pour venir à bout des rebelles. Les combats, selon les témoins, ont été très violents, faisant plusieurs centaines de morts et de blessés de part et d'autre. Il semble que les putschistes comptaient sur le soutien d'autres unités de l'armée, mais celles-ci n'ont pas bougé.

Lundi, la situation paraissait normale, en dépit de la présence de troupes et de blindés dans la capitale. Le couvre-feu est de nouveau fixé à 23 heures. Les autorités ont fait distribuer des tracts affirmant que « les agents de la réaction au Pakistan et en Iran ont été balayés ». *Téhéran et Islamabad démentent toute participation au soulèvement et qualifient de* « sans fondement » *les accusations du régime de Kaboul. Pour le ministère pakistanais des affaires étrangères, il s'agit* « de détourner l'attention du peuple afghan de l'état préoccupant des affaires intérieures du pays ».

Nous commençons ci-dessous la publication d'une série d'articles de notre envoyé spécial en Afghanistan, Jean de la Guérivière, qui vient de rentrer de Kaboul. Il expose les raisons du malaise qui règne au sein des forces armées, principal soutien du régime pro-soviétique.

Les tribus contre Marx

I. — Le désarroi de l'armée

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUERIVIÈRE

Kaboul. — La nuit vient de tomber et, avec elle, le silence se fait dans la ville bien avant le couvre-feu. Avec la diminution soudaine des piétons, les soldats postés partout — particulièrement nerveux devant les bâtiments publics et les ambassades — semblent plus nombreux que jamais. Nous roulons dans le quartier de Micro-Rayans, un ensemble d'immeubles récents où logent des *fonctionnaires* afghans et des coopérants soviétiques. Les familles de ceux-ci n'ont pas toutes été évacuées. Quelques femmes russes se promènent en groupe entre les pâtés de béton, profitant de la fraîcheur crépusculaire. Des soldats veillent devant la porte de chaque immeuble.

« *Ici même, la nuit dernière,* nous dit l'Européen qui nous conduit dans sa voiture, *quatre militaires ont été trouvés morts, désarmés. On pense que ce sont d'autres soldats, appartenant à la secte des Frères musulmans, qui les ont tués au moment de la relève des sentinelles. Les militaires affectés à la garde de notre ambassade en ont fait la confidence à notre concierge. Ils ont pour consigne de se méfier de leurs camarades, même en uniforme, qui les approchent sans raisons connues.* »

« *Là,* poursuit notre conducteur en arrivant à un carrefour, *un jeune homme qu'on venait d'arrêter s'est emparé de l'arme d'un des quatre soldats qui le gardaient à l'arrière d'une jeep. Il en a tué deux puis s'est suicidé dans le caniveau.* »

Il arrive qu'on attende à Kaboul des coups de feu isolés. C'est généralement le signe qu'un homme sur le point d'être arrêté préfère la mort à la torture et résiste. « *Cette ville est un arsenal,* constate avec effroi un étranger. *Il y a les armes des militaires, celles des rebelles et, sans doute les plus redoutables en cas de coup dur, celles des Khalqis.* » Les Khalqis sont les membres du Khalq (peuple), le mouvement qui a évincé le Parcham (drapeau) au sein du parti unique. Certains activistes de la base sont armés tout comme les hauts fonctionnaires, dont plusieurs étrangers en mission officielle nous ont assuré avoir vu les pistolets et mitraillettes dans leurs bureaux.

Improprement appelé « lycée français » parce qu'il a été offert par le général de Gaulle et parce qu'on y enseigne les disciplines scientifiques en français dans les classes terminales, mais entièrement sous contrôle afghan, le lycée Istiqlal est, de notoriété publique, un point de rassemblement où la milice du parti trouvera des armes entreposées si elle doit défendre le régime un jour. Tout Kaboul est divisé en îlots contrôlés par les Khalqis.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

ÉVEIL

Après la radio chinoise, qui diffusait déjà des messages publicitaires, c'est maintenant le Quotidien du peuple *qui imprime dans ses colonnes des publicités pour des sociétés capitalistes. Et Pékin « loue » quatre cent mille travailleurs à l'Italie.*

N'est-ce pas cela, la vraie révolution culturelle, plutôt que l'apparition des gardes rouges du temps de Mao Tse-toung et de Chou En-lai ?

Constatons en tout cas que, pour paradoxal que cela soit, quand la Chine s'éveille, elle le fait du côté de l'Occident.

MICHEL CASTE.

La mise en garde des syndicats

• M. Bergeron : il ne faut pas dépasser certaines limites

• M. Séguy : ce n'est plus de l'austérité c'est de la spoliation

Signe indéniable de mécontentement, certains leaders syndicaux n'ont pas attendu la fin des vacances pour faire ce que l'on appelle leur rentrée. Chacun à leur manière, qui ne peut être que différente, MM. Bergeron et Séguy haussent le ton, alors que la majorité des Français se dorent encore au soleil des plages.

A la suite des majorations de prix et du relèvement des cotisations sociales, le secrétaire général de Force ouvrière, qui n'a pas pour habitude de partir en guerre contre la première augmentation venue, se fait soudain menaçant : « Il ne faut pas dépasser certaines limites, sinon nous entrerons dans une période d'agitation sociale, dont personne ne peut mesurer l'ampleur. »

De son côté, M. Séguy a déclaré, mardi 7 août : « Calculée pour une année, c'est une ponction de près d'un mois de salaire dont sera victime le « smicard » ; ce n'est plus de l'austérité, c'est de la spoliation. »

M. Bergeron n'a pas modifié son analyse en quelques jours, il en a changé le ton. Dans *le Monde* (daté 5-6 août) il plaidait, la semaine dernière, en termes mesurés pour une lutte contre les inégalités et les injustices. Il parlait de difficultés sociales à prévoir. C'est de « *situation dangereuse* » qu'il est aujourd'hui question (*l'Aurore* du 7 août) sous sa plume, avec cet avertissement à la clé : « *Je dis au gouvernement : attention, beaucoup de choses se sont passées ces derniers mois ; il ne faut pas dépasser certaines limites sinon nous entrerons dans une période d'agitation sociale dont personne ne peut mesurer ni l'ampleur ni les répercussions.* »

Ce qui s'est passé ces derniers mois ? Tout simplement un train de hausses important, une majoration d'un point — aussi « temporaire » soit-elle déclarée — des cotisations sociales, une volonté avérée, de la part du gouvernement, de réduire le pouvoir d'achat des salariés. Le secrétaire général de Force ouvrière, faisant fi de l'optimisme obligé du président du C.N.P.F. (« *M. Ceyrac ne peut pas dire autre chose* »), selon lequel les Français sont raisonnables et savent qu'ils doivent consentir des sacrifices, demande au gouvernement, au micro de France-Inter, une augmentation du SMIC ainsi que l'octroi d'une prime de rentrée pour les familles.

M. Bergeron prend ainsi les devants et ne s'en cache pas. Il sait qu'il sera très vite, qu'il est déjà tourné sur sa gauche.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 19.)

Point de vue

Une place est libre à gauche

par JEAN-DENIS BREDIN (*)

L'accord négocié entre le parti socialiste et le mouvement des radicaux de gauche, a permis l'élection facile, au Parlement européen, de deux radicaux de gauche sur la liste socialiste. Ce n'est pas un résultat vain. Il reste que cet accord a consacré un échec et une erreur politiques.

Un échec ? Au mois de janvier 1979, le congrès des radicaux de gauche unanime affirmait sa volonté d'une liste autonome, par quoi le mouvement prouverait sa vitalité. Il ne s'est alors trouvé personne pour soutenir publiquement, devant les militants, le projet d'une présence sur la liste socialiste. Comment en sommes-nous venus à faire ce que les militants ne voulaient pas ? L'équipe dirigeante n'a pas su mobiliser un parti que l'échec de l'union de la gauche, le départ de Robert Fabre, les remous qui l'ont suivi, avaient fortement éprouvé. Elle n'a pas su occuper, dans le débat politique, le terrain laissé libre par les autres partis de gauche. Ce que la ligue communiste, ce que quelques écologistes ont su faire — constituer une liste, trouver les fonds nécessaires, rassembler les sympathies — nous n'en avons pas été capables.

Ce fut surtout une erreur politique. Bien sûr, les radicaux de gauche livrent, avec les socialistes, un combat commun : contre la majorité, et pour la victoire de la gauche. Mais cette alliance, cette amitié, n'impliquent aucune identification. Que fallait-il attendre de la présence de quelques radicaux sur la liste socialiste ? Il était très douteux que le parti socialiste put en espérer un quelconque avantage : privées de représentation originale, les voix radicales risquaient de se disperser. Ce qu'elles firent. Il était sûr en tout cas que le mouvement des radicaux de gauche, si ce n'était l'espoir de deux élus, n'y trouvait d'autre intérêt que de sauver les appareils. On ne peut longtemps, ni sérieusement, militer dans un parti qui, à chaque élection, sous prétexte de survivre, renonce à son indépendance. Même « raisonnables », ces précautions politiciennes découragent l'effort. Pourquoi les militants donneraient-ils leur temps et leur dévouement pour un parti qui n'en est pas un ? Quand les radicaux ne vont à la bataille que sous l'aile socialiste, ils ne peuvent nourrir l'illusion de jamais conquérir une audience.

(*) Membre du Mouvement des radicaux de gauche.

(Lire la suite page 6.)

« CHERS MAITRES ET Cie » A NICE

La peinture du 19e siècle au soleil

Les musées de Nice font l'inventaire de leurs collections. Ils ressortent au grand jour les tableaux du dix-neuvième siècle dont, pendant longtemps, ils ont eu tellement honte qu'ils les conservaient à l'ombre de leurs caves. Les modes changent, la roue de l'histoire de l'art tourne. Les valeurs déclassées sont réévaluées et les images, revues d'un œil que l'on voudrait moins partial et mis en condition par l'air du temps.

Aujourd'hui, l'air du temps, justement — étant donnée la crise de l'invention dans l'art contemporain, — est à la visite des trésors captifs, qui furent à la mode et ne le sont plus. Ainsi lorsque la création fait défaut aux artistes, les musées prennent le relais, par des opérations de « relecture ». On n'invente pas, on redécouvre, comme dans une fouille archéologique, ce qui avait été mis à l'écart. Dans ce domaine, la province suit Paris. Cette mise à jour des collections du dix-neuvième siècle à Nice, de 1818 à 1914, est l'exact parallèle de l'aventure du musée qui sera aménagé gare d'Orsay avec les collections de l'ancien Luxembourg. Mais à Nice, il n'y a pas eu de musée du Luxembourg.

1818 est une date dans l'histoire artistique : c'est l'année de la création de ce Musée d'art contemporain en France qui accueillait les artistes bien en cour. On y entrait de son vivant et à sa mort, si l'histoire confirmait son verdict, on passait au Louvre. Mais la postérité a laissé dans l'ombre le gros des troupes du Luxembourg, image de la société bourgeoise française qui s'était taillé à sa mesure le système des beaux-arts régnant, de Paris, sur la France des arts avec le barrage de ses jurys et l'approbation de ses récompenses en médailles, avant que ne montent les peintres de la révolution industrielle, impressionnistes et modernistes.

Il peut paraître étonnant que la ville de Nice soit si riche, sinon toujours en qualité du moins en quantité, de cette peinture du dix-neuvième siècle, peinture sombre et parée de vernis mordoré, peinture d'évasion, d'imagination littéraire qui semble, à notre regard contemporain, si étrangère au grand large méditerranéen d'azur et de soleil. On savait que les maîtres de la peinture moderne toute claire avaient été, dès l'entre-deux-guerres — Matisse en tête, — séduits par la lumière de Nice.

JACQUES MICHEL.

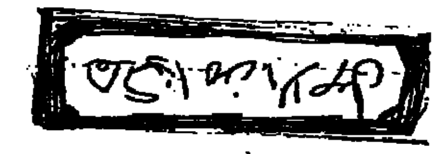
(Lire la suite page 12.)

Un voyage vers l'Asie

CHTAURA : le chemin de Damas

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

(Lire page 2.)



Le Monde

idées

EUROPE

Le fédéralisme n'est pas ce que l'on dit

par ANDRÉ VOISIN (*)

ON a beaucoup dit et écrit de choses inexactes sur le fédéralisme au cours de la campagne électorale qui s'est développée avant le scrutin européen du 10 juin 1979. On l'a attaqué souvent à tort et, parfois, avec des arguments sans aucun fondement, avec une mauvaise foi qui dépassait celle des formules de la polémique classique dans ce genre de compétition, formules qui pourtant témoignent à l'accoutumée de beaucoup d'audace.

On a pu lire dans le bulletin gaulliste de M. Pierre Lefranc : « *Le système comporte une structure centrale de direction qui commande à des sections, succursales ou groupements locaux qui ne jouissent que d'une autonomie très limitée.* » On pense, en lisant ce texte, qu'il s'agit là du régime centralisateur, défendu depuis la Révolution française par les jacobins, si puissants dans notre pays, et contre lequel, avec timidité, la Vᵉ République prend un certain nombre de mesures qu'elle impose difficilement à une haute administration hostile. Lecteurs, vous vous trompez ! Le bulletin de M. Pierre Lefranc prétend ainsi définir le régime fédéraliste. Il proclame noir ce qui est blanc, avec une telle assurance dans la contre-vérité et une telle désinvolture dans son expression, qu'on ne sait s'il faut crier, en l'occurrence, à la calomnie consciente ou noter la naïve manifestation d'une totale ignorance.

Le fédéralisme est une doctrine qui doit beaucoup à celui qui l'a illustrée au dix-neuvième siècle, le philosophe socialiste français Proudhon. Cette doctrine — pour mieux préciser, — cette méthode, a pour but l'organisation de la société humaine, à tous les échelons, depuis le village jusqu'au monde entier. Elle entend sauvegarder la liberté des citoyens en multipliant les responsabilités. Elle proclame parmi ses principes majeurs, le principe de subsidiarité. Celui-ci consiste à faire en sorte que ne soit confiée une tâche à une autorité supérieure que si l'autorité inférieure est incapable de la mener à bien. Il privilégie donc, dans la conception même de l'édifice institutionnel à établir, les petites communautés à l'échelle humaine. Son application vise à donner au maximum compétence, autorité et vie à ces communautés. En leur sein, chacun peut aisément prendre conscience exacte de ses droits et de ses devoirs, et acquérir une pleine efficacité, garder une image vraie de soi, comme des autres. Elles sont une école permanente du civisme.

Le fédéralisme marque la fin des *puissances dominantes* de la société industrielle du vingtième siècle : la puissance capitaliste, celle de l'Etat, celle du parti. Il condamne fondamentalement toute forme de paternalisme. Il ne supprime pourtant pas la hiérarchie sociale. Mais il n'empêche que les pouvoirs des autorités supérieures — qui peuvent d'ailleurs être d'importance première — en vertu du principe de subsidiarité, ne s'exercent obligatoirement que dans un nombre de domaines restreints.

On distingue mal dans ces conditions comment une fédération européenne pourrait imposer la dictature de la nation la plus forte et provoquer la disparition des plus faibles parmi les participantes. La disparition d'Etats associés marquerait, par définition, la mort de la fédération dont le dispositif, par nature même, a pour objectif de maintenir la pleine autonomie des fédérés.

Pour notre part, nous pensons qu'en cette fin du vingtième siècle, le principe confédéral doit être appliqué dans la mise à exécution du traité de Rome, qui fonde une Communauté économique et sociale et non une centrale politique. Il correspond, à coup sûr, à l'évolution des esprits, à la situation des peuples intéressés et aux impératifs divers de la réalité internationale présente.

Demain, d'autres questions se poseront, et les contingences évolueront. Autant nous croyons fou de ne pas choisir aujourd'hui la solution confédérale, autant il nous paraît absurde de rejeter pour l'avenir, et quel que soit le cas à traiter, toute autre solution. Ne créons pas encore de nouveaux tabous politiques compliquant *demain* plus encore la tâche des hommes de bonne volonté, qui auront la difficile mission d'adapter *les institutions aux besoins des hommes.*

Le fédéralisme a été, après la catastrophique guerre mondiale de 1939-1945, *à l'origine d'un mouvement se fixant à la fois pour objectifs* l'autonomie communale, la revivification régionale et l'union politique de l'Europe.

Le Conseil des communes d'Europe — dont les dizaines de milliers de villes adhérentes, en multipliant les jumelages, ont noué, au travers des frontières, un réseau vivant d'amitiés, — par son existence même, manifeste les multiples liaisons qui ont existé dès l'origine entre ces deux grands courants d'opinion internationaux, à première vue se situant aux deux extrémités des activités politiques des nations.

Il convient de bien saisir la signification de l'existence concomitante de ces deux axes de développement intellectuels et politiques. Elle met en lumière qu'une société moderne, dont les techniques exigent la concentration, ne saurait garder ses qualités humaines que si elle préserve les possibilités d'initiatives des citoyens et des citoyennes dans le cadre de leur vie quotidienne.

C'est pourquoi nous nous permettons de conclure en affirmant que, quant à nous, contrairement à de nombreuses déclarations qui, pour être fracassantes, ne nous ont pas semblé convaincantes, nous gardons la conviction que seule une Europe fédérale sera, par ses structures mêmes et ses ressorts internes, une Europe assurant l'épanouissement de la liberté.

(*) Vice-président de l'Organisation française du Mouvement européen.

L'École européenne

par D. MAGNIN (*)

ON ne fera pas l'Europe sans sa culture, car ce serait faire l'Europe sans ce qui la définit. Cette culture fonde et manifeste l'unité qui est la base d'une véritable Communauté européenne. Une leçon constante de l'histoire nous apprend que la substance des institutions est dans les êtres humains ; c'est assez dire qu'une tâche essentielle de la politique européenne est dans l'éducation.

L'Ecole européenne est une œuvre de pionniers qui ont su établir un régime scolaire unique valable pour des enfants de nationalités différentes : ils ont su rendre à la culture sa fonction créatrice dans la société en la libérant des entraves du nationalisme. L'Ecole européenne, qui groupe actuellement une dizaine d'établissements, a fait l'objet d'une convention internationale, signée le 12 avril 1957, et prouve qu'il est possible de définir une même formation secondaire pour des élèves ; non seulement elle offre l'équivalence des diplômes la plus complète, mais délivre un authentique diplôme européen qui ouvre les mêmes droits d'accès à l'Université dans chaque pays (1).

Il faut surmonter le handicap dont nous souffrons, nous, Français : la méconnaissance des langues de nos partenaires. Maîtriser la langue d'un de nos huit partenaires, c'est donner concrètement aux familles le moyen de se déplacer et de s'établir dans la Communauté. Comment acquérir cette langue ? Il faut prévoir un enseignement intensif dès l'école élémentaire, car la langue, plus que toute autre discipline, nécessite un effort de mémorisation qu'il faut concentrer lorsque l'activité cérébrale est en plein développement. Puisque l'éducation initiale n'est que le premier moment de la formation continue, les adultes reviendront dans le système scolaire pour actualiser leurs connaissances en langues ; la mobilité des travailleurs y gagnera en force réelle. Faut-il se résoudre au monopole d'une de nos langues et à son hégémonie ? Certainement pas. Il n'y a pas, dans les propos récents de M. Pelletier, de résignation fataliste ; il faut au contraire lutter pour donner à la diversification des armes réelles. Militer pour toutes les formes d'enseignement international : classes bilingues, lycées internationaux, dont l'Ecole européenne réalise l'accomplissement, voici notre ardente obligation pour l'immédiat. Nous y sommes encouragés par la création, en un lieu symbolique, d'un lycée international : le lycée des Pontonniers, à Strasbourg.

Une force de diffusion

En outre la première tâche de l'historien est d'éliminer de son vocabulaire et de la pensée de ses élèves certaines notions simplistes et inexactes qui n'ont cessé de faire des ravages depuis plusieurs siècles. L'histoire nationale n'est enseignée que dans sa relation avec l'histoire universelle et le sentiment de ce qu'un pays a fait de grand dans le passé — surtout si l'on ne cache pas ce qu'il a reçu des autres peuples et les fautes qui ont pu être commises — ne peut que développer le sens des responsabilités internationales.

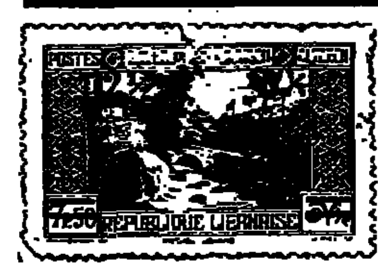
Au lieu et place des traditionnelles « école à l'étranger », l'Ecole européenne n'est étrangère à aucun des enfants qui s'y trouvent réunis. En démolissant l'échafaudage artificiel et séculaire que les nationalismes ont dressé entre les traditions scolaires, l'école a une force de diffusion qui élargit les perspectives de la coopération culturelle.

L'équivalence des diplômes entre pays européens permettrait aux élèves et aux étudiants de circuler librement d'un lycée à un autre, d'une université à une autre. De toute façon, ils devraient pouvoir s'inscrire à l'université de leur choix et compléter leur formation sans que la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger soit problématique. Les diplômes doivent être en quelque sorte des instruments culturels ouverts à tous, sans restriction d'aucune sorte. Les efforts qui restent à entreprendre en vue de réaliser une équivalence générale des diplômes ne représentent qu'un élément vers la libre circulation des hommes à travers l'Europe ; cette action doit être complétée par la suppression des limitations ou restrictions apportées par les pays à l'exercice d'une profession par un étranger. La nécessité d'obtenir le libre établissement et la libre circulation des hommes à l'intérieur de l'Europe a été pleinement comprise par le traité instituant la Communauté économique européenne ; le problème est non seulement culturel, mais de nature politique et économique.

La culture en Europe est née d'échanges séculaires libres et spontanés entre d'innombrables foyers à partir de l'héritage commun de l'antiquité gréco-latine et du christianisme. Son unité fondamentale offre une base solide à l'union politique des peuples parce qu'elle démontre qu'ils forment, dans le monde, une même famille liée par des manières de penser et des principes de vie communs. On ne peut découper cet héritage et imposer aux réalités culturelles les mêmes barrières qu'aux systèmes économiques. Aucun fait de culture ne peut être limité aux seules frontières géographiques.

(*) Conseiller de Paris (P.R.), auteur d'une thèse soutenue en 1960 sur l'Ecole européenne.

(1) *Journal officiel* du 20 novembre 1971.



Un voyage vers l'Asie

Chtaura : le chemin de Damas

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Chtaura (Liban). — Piétiner devant la Syrie à la nuit tombée avec cette brume qui descend les pentes et un vent frisquet à vous coincer les articulations : un comble ! Coincé comme un novice dans ce « no man's land » tout poisseux de crépuscule montagnard qui sépare les deux postes-frontières, syrien et libanais. La traversée du monde ne va pas sans anicroches. Pourquoi ne pas l'avouer ?

Un gribouillis en arabe, par exemple, rajouté en douce sur votre passeport par un douanier et qui trahit le plus honteux de tous les métiers : journaliste !

Je partais vers Damas, les souks, les étoffes et les cuivres repoussés, dans un taxi bon pour la casse. Nous grimpions sur la montagne du Liban à toute allure et en zigzag à cause d'un « chimmy » fou que le chauffeur rattrapait en rigolant. Suspendu au volant, frôlant les précipices et les camions Molotova de l'armée syrienne, enfonçant le champignon dans les moindres lignes droites... C'était délicieusement suicidaire, mais grand et magnifique. Ça sentait bon l'imprévisible, la crasse et le tabac de Virginie.

Nous voilà stoppés net à la frontière. Le douanier-chef, qui s'est fait la tête — et la moustache — de son président Hafez el Assad ! Il secoue la tête en répétant : « Zaafi, zaafi » (« Presse »). C'est plus grave qu'un soupçon. Et sans appel. Sur mon honneur, pourtant, je me fiche ce soir comme d'une guigne des contradictions du parti Baas, des inquiétudes du pouvoir alaouite et des dernières manigances israélo-arabes.

Reporter à l'école buissonnière, on peut tout de même renoncer pour une fois à percer les intentions secrètes du président en exercice ! Peine perdue, et visa refusé. L'ennui, c'est que me voilà tout à la fois sorti du Liban et bloqué devant la Syrie, administrativement interdit des deux côtés et condamné — sauf longs conciliabules — à bivouaquer en terrain neutre. Les choses s'arrangeront lentement, à la lueur des lampes, tandis que dehors les petits changeurs courent au-devant des voitures en agitant d'énormes liasses de livres syriennes.

C'est ainsi que, rebroussant chemin, je retrouve, à 22 heures, une photo dédicacée d'André Gide, cape sur l'épaule et cigarette aux lèvres dans l'escalier du vieil hôtel Massabki, à Chtaura. Difficile d'échapper à son histoire et à la littérature.

Nostalgie coloniale

C'est un établissement début de siècle aux plafonds moisis avec des salles à manger- cathédrales et des vérandas vitrées. Bâti par un hôtelier libanais sur l'emplacement d'un ancien relais de diligence, il respire la nostalgie coloniale ; des cuisines monte d'ailleurs en permanence l'odeur inattendue de sauces Béchamel très francophones. André Gide, quant à lui, n'est pas seul dans le grand escalier où s'alignent — en sous-verre — des agrandissements jaunis dédicacés à l'encre violette. Georges Duhamel, chapeau sur la nuque et bésicles rondes, est passé par Chtaura le 11 janvier 1947 ; Georges Bidault lui a succédé l'année suivante, et Paul Reynaud à une date moins lisible. Ailleurs, on voit surtout des éminences grises orthodoxes, des muftis solennels et des officiers français en moustaches et tenues blanches accompagnant « M. le haut-commissaire de France ». Ça fait plaisir à voir et vous titille un peu le patriotisme.

On se consolera de Damas. Chtaura, la Bekaa et la montagne du Liban valaient bien une nuit d'hôtel. A mi-chemin entre Beyrouth et Damas, à deux pas de Baalbek, c'est une étape fameuse où les chauffeurs de poids lourd s'arrêtent encore pour manger des « labné », crêpes froides badigeonnées de lait caillé et d'huile d'olive. La guerre du Liban, bien sûr, a troublé ce lieu en altitude où les jeunes mariés d'Achrafieh passaient jadis leur nuit de noces (gros clin d'œil du patron : « Ici, monsieur, cela devrait s'appeler l' « hôtel des virginités perdues ».) Sur la route passent désormais, en soulevant la poussière, les camions kaki et les automitrailleuses soviétiques de l'armée syrienne d'occupation, accueillie en libératrice en mai 1976 au plus fort des combats de Beyrouth ; mal supportée depuis.

C'est par Chtaura que dévalèrent — en bousculant les forces palestiniennes, — les colonnes blindées de la « Pax syriana ». Avec elle et par un ricanement de l'histoire, les anciens manœuvres syriens du sous-prolétariat de Beyrouth partaient pilonner au mortier lourd les immeubles phalangistes construits le plus souvent avec leur sueur (1).

Dans le village étiré sur trois virages de la nationale, bordée d'immeubles en béton et d'enseignes bilingues, le sacro-saint commerce tient le bas et le haut du pavé. Vertigineux ! A touche-touche, serrés l'un contre l'autre au millimètre, des bazars en béton-néon proposent en vrac, en boîtes, sachets, cartons, bouteilles ou aérosols toute la production des pays industrialisés, Japon, Hongkong et Taïwan compris.

Des bonbons de la « Pie qui chante » aux derniers Sony, en passant par le shampooing aux pommes et le beurre Poitou-Charentes, ces stocks ahurissants, qu'on flaire ici d'un air blasé, contribuent, j'imagine, à convaincre chaque village libanais de son indiscutable « modernité ».

Consommer, payer plus neuf et plus cher, ce n'est pas seulement triompher du besoin, c'est s'acheter une très occidentale « dignité ». Le parc automobile de Chtaura participe de la même ostentation. Cadillac, Buick ou Chevrolet à l'appui. Cette personnalité en trompe-l'œil, ce stratagème de l'apparence, identique dans tout le pays, touche largement au but, contribuant à rendre finalement énigmatique pour l'étranger cette guerre libanaise dont, au dehors, on affecte de ne pas trop s'étonner.

Le Liban, créature hybride, est un corps « moderne » doté d'une âme féodale. De Beyrouth à Tripoli, de Jounieh à Chtaura, le « décor » — pris au sens large — n'est plus guère différent de n'importe lequel des paysages de la vieille Europe. La tentation est donc naturelle, pour qui vient d'Occident, de supposer derrière ces apparences une identité — ou un mimétisme — des comportements. Démocratie, rationalisme, goût de l'égalité et prudence existentielle. A ce pays « moderne », dit-on, doit correspondre une politique qui, « grosso modo », nous ressemble. Erreur, bien sûr, mais excusable. Il faut se faire violence, après tout, lorsqu'on a des amis au Liban, pour suivre sans migraine ces conversations « absolument » médiévales prononcées en français dans un décor de duplex climatisés et de téléphones blancs. On y parle de clans en pleine vendetta, de milices privées et d'allégeances seigneuriales ; on y démêle un incroyable écheveau de liens familiaux et d'alliances religieuses. C'est Astérix ou « la Guerre des Gaules » vécu dans le drame et en complet-veston. Ce décalage inouï entre le pays visible et les ressorts profonds qui l'animent encore, c'est toute l'étrangeté d'une tragédie qui se rie de nos schémas.

Entre deux mondes

J'en parle à ma façon au patron du Massabki, venu de Djeddine, dans le Sud, pour régner solennellement sur ces lieux nostalgiques. Dans la grande salle à manger, des dames papotent dans un français un peu provincial, perpétuant le souvenir d'un Liban chrétien et occidental — condamné, — mais dont les traces subsistent.

Ce Liban épicurien des promenades sur Hamra, de la piscine du Saint-Georges et de la « Revue phénicienne ». Ce Liban du poète Georges Schehadé et des soirées d'Achrafieh qui n'en finissaient jamais. « Je rêve à ce pays où l'angoisse est un peu d'air, où les sommeils tombent dans les puits. » Oui, Liban disparu et condamné, mais dont les marques ne s'effaceront pas en un jour. Elles contribuent d'ailleurs, ces marques, à cette parallaxe bizarre qui fausse imperceptiblement les rapports que l'on peut entretenir avec ce pays. Avec la montagne chrétienne et la bourgeoisie maronite s'entend. Vous y rencontrez des hommes et des femmes francophones, souvent cultivés, très parisiens parfois, et dont seul le débit un peu traînant et les « r » discrètement roulés trahissent la nationalité. Vous poursuivez avec eux — et naturellement — des discussions très françaises qui butent immanquablement sur d'indéfinissables « dérapages ». Comme les « peaux noires et masques blancs » de Frantz Fanon, les Libanais, entre l'Orient et l'Occident, le vingtième siècle et le Moyen Age, assument jusqu'au fond d'eux-mêmes une double identité. L'hôtel Massabki, où l'on m'entoure d'une sollicitude attendrie, n'est pas un mauvais endroit pour prendre la mesure de cette âme partagée. Elle a fait le charme, la fortune et le malheur du Liban, coincé entre deux mondes, mêlant à l'intérieur d'une même phrase le français et l'arabe, d'autant plus attaché à tous les signes ostentatoires de la modernité qu'une partie de lui-même lui demeure irréductiblement étrangère.

Que fut donc, après tout, la guerre du Liban, sinon une sorte de « guerre de Trente Ans » ou de Saint-Barthélemy conduite avec les canons, missiles et mitrailleuses du siècle ?

Un taxi plus silencieux qu'une Rolls, conduit par un Syrien flegmatique — « Il vient de Damas, où il a déjeuné avec notre président », assure-t-il en me désignant du menton aux soldats syriens sidérés qui nous arrêtent tous les 2 kilomètres, — me ramène vers minuit à Beyrouth. Sélim m'y attend. Son car tombe à pic.

A Paris, où l'on s'accommode des définitions sommaires, on dirait de lui que c'est un « intellectuel de gauche ». Pénétré d'une bonne culture marxiste, naturellement porté vers le maniement des *concepts* et féru de politique internationale, Sélim est un personnage, disons du 6ᵉ arrondissement. A Beyrouth, ses amis sont plus proches de l'O.A.C.L. (communistes libanais) ou de l'O.L.P. que du patriarcat maronite. On parle avec lui plus spontanément de Louis Althusser ou de Noam Chomsky que du souvenir des croisés. Seul détail imprévisible : héritier d'une vieille famille, Sélim est bey (seigneur) de son village montagnard, pleinement investi de ses fonctions depuis quelques mois. Chaque matin, désormais, dans son appartement de Beyrouth, se pressent des paysans respectueux, les bras chargés de cadeaux — fruits, poulets, gigots... — et soucieux de prêter allégeance. Sélim, qu'on sollicite maintenant pour des arbitrages, des faveurs ou des conciliations délicates, affecte de prendre avec humour cette dignité dont se moquent en tout bien tout honneur ses amis français. Il en rajouterait même dans la dérision, et joue ostensiblement les « bey malgré lui ».

N'empêche qu'à 9 heures du matin, méditatif et ébouriffé, il écoute gravement les chuchotements de ses sujets. Sans rire, évidemment.

(A suivre.)

(Voir le Monde depuis le numéro du 3 août.)

(1) Les entreprises libanaises de travaux publics employaient, avant la guerre, de nombreux travailleurs immigrés syriens.

européenne

par D. MAGNIN (*)

l'Asie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Le Monde

étranger

LE COUP D'ÉTAT MANQUÉ EN AFGHANISTAN

Les tribus contre Marx

(Suite de la première page.)

Ces miliciens se sont mis à tirer au hasard dans la foule le 23 juin quand quelques Hazaras ont manifesté leur attachement à l'islam chiite dans le quartier populaire de Djodi-Mewan (*le Monde* du 26 juin). Le nombre élevé des morts — au moins soixante — s'explique moins par la détermination des manifestants que par la panique des Khalqis devant un événement imprévu.

Toute les mesures « *de sécurité* » prises à Kaboul visent bien plus à déjouer une tentative de coup d'État par une partie de l'armée qu'à parer à une improbable attaque de la capitale par la rébellion.

Celle-ci est proche pourtant. Le 22 juillet elle a attaqué non pas la base de Begram, entièrement réservée actuellement à l'aviation soviétique, mais ses abords immédiats, à soixante kilomètres de Kaboul. Les rebelles ne paraissent cependant pas en mesure de lancer une opération contre la capitale, dont tous les accès sont gardés par des camps militaires. On voit souvent au-dessus de la ville des hélicoptères équipés de lance-roquettes qui surveillent les environs ou qui partent pour des missions meurtrières sur les zones tenues par les rebelles.

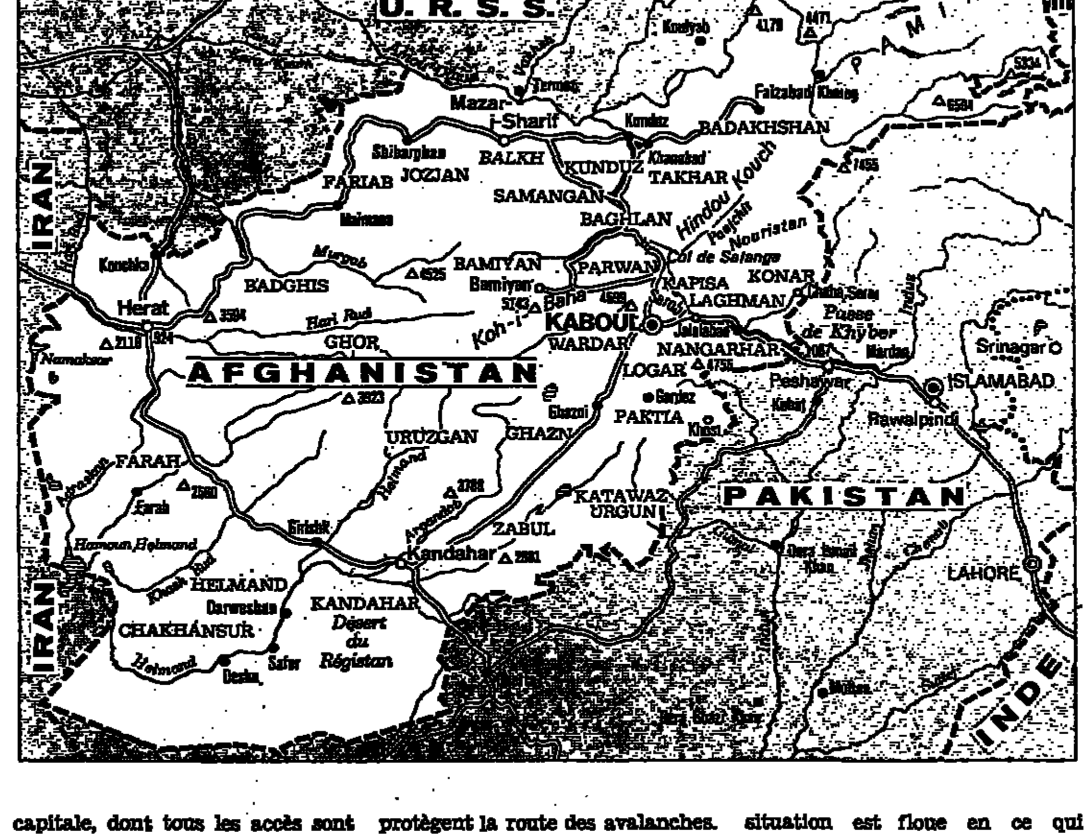
Sur le parking de l'hôtel Intercontinental, quasi désert, les cars et les Peugeot 404 d'Afghantour, l'entreprise de tourisme nationalisée, attendent d'hypothétiques voyageurs. En juin 1978, Afghantour et un tour-opérateur français nous avaient invité en Afghanistan pour prouver que le pays était sûr. Il n'est plus question aujourd'hui de se rendre à Bamiyan, sur la route du centre, comme nous l'avions fait. Prise puis perdue à plusieurs reprises par les rebelles, Bamiyan est inaccessible. Coupée à plusieurs reprises, la route du sud, par Ghazni et Kandahar, a été empruntée en juillet, à leurs *risques et périls*, par *quelques* voyageurs en transit vers l'Iran. La rébellion contrôle les abords de Ghazni.

Pendant notre séjour, la route du nord, vers Mazar-I-Sharif, a été coupée à deux reprises. Interdiction étant faite aux diplomates de sortir de Kaboul, le seul moyen de savoir si une route est ouverte à la circulation est d'aller soi-même « tâter » le premier barrage à la sortie de la capitale. Malgré quelques incidents, il est certain que le trafic continue sur la route du nord, où passe tout ce qui arrive d'U.R.S.S. par les ports de la rivière Amou Daria, notamment les importantes quantités d'essence nécessaire pour les opérations militaires. Cette route franchit les montagnes de l'Hindou-Kouch par le tunnel du col de Salang long de 2 600 mètres et creusé à 3 700 mètres d'altitude par les Soviétiques entre 1958 et 1964. L'armée surveille en force les nombreux ponts et les 5 kilomètres de galeries qui protègent la route des avalanches. Elle n'a pas pu empêcher quelques « avalanches » qui n'avaient rien de naturel ni l'explosion d'un relais de télécommunications ; depuis, il est impossible de téléphoner de Kaboul à Mazar-I-Charif.

Muni d'une autorisation, nous avons circulé sur une autre route stratégique, celle qui va de Kaboul à Peshawar, au Pakistan, par la passe de Khyber. Des contrôles d'identité sont effectués à de nombreux barrages. Les véhicules sont fouillés. Il est difficile de s'arrêter pour admirer un des paysages les plus sauvages du monde sans attirer l'attention suspicieuse de soldats omniprésents. Des véhicules blindés sur roues sont prêts à prendre le départ à l'entrée de nombreuses casernes. A l'intérieur de certains camps, on voit de grandes plates-formes remorquables qui servent à transporter rapidement les chars à *chenilles*.

Autre grande ville, Mazar-I-Charif est plus calme. Mais des Soviétiques, des fonctionnaires et des cadres du parti ont été tués à quelques kilomètres du centre. La présence dans le Nord de Turkmènes et d'Ouzbeks russes, qui avaient refusé la collectivisation des troupeaux et des terres voulue par Staline, et purent se réfugier en Afghanistan jusqu'en 1950, explique sans doute cela.

Certaines régions échappent totalement au contrôle du régime. Ce sont la vallée du Panjchir, à une centaine de kilomètres au nord de Kaboul ; pratiquement tout le Nouristan, de part et d'autre de la rivière Kunar, et le Paktia. Des villes telles que Chaha-Sarai, Gardez et Khost, dans ces deux provinces frontalières du Pakistan, tiennent parce qu'elles sont ravitaillées par hélicoptères.



Un territoire mal contrôlé à 80 %

Il y a quelques jours, sur cette route, entre Sairobi et Jalalabad, deux voyageurs — un Français et un Belge — ont été pris dans une embuscade. Des rebelles les ont contraints à arrêter leur voiture en tirant dessus. Quelques minutes plus tard, ces voyageurs ont vu un camion d'essence exploser sur la route, puis des chars tractés sur des plates-formes sont arrivés et ont ouvert le feu. Cette affaire a été connue parce que des étrangers, qui ont eu la vie sauve, ont pu en témoigner. La presse n'évoquant jamais la situation militaire, il est certain que d'autres incidents ont lieu sans qu'on le sache. Néanmoins, quand nous avons parcouru cette route, elle était empruntée par de nombreux camions et des autobus pleins.

En général, les rebelles attaquent à la tombée de la nuit, de façon que l'aviation ne puisse pas intervenir. S'ils massacrent les Soviétiques et les Khalqis, ils ne semblent pas tuer volontairement les civils innocents. Il arrive aussi que les bandits de grand chemin, toujours actifs en Afghanistan, profitent de la situation pour dévaliser de nombreux voyageurs, notamment sur la route d'Hérat.

Le premier signe de la dégradation de la situation fut l'attaque, en mars, de la grande métropole de l'ouest du pays par des milliers de paysans portant le drapeau vert de l'islam. Au moins une centaine de Soviétiques furent massacrés, et une dizaine d'étrangers confondus avec eux. Pendant les quatre jours que durèrent les combats, il y aurait eu plus de trois mille morts. Un voyageur, qui s'est rendu à Hérat au début de ce mois, nous a dit que l'atmosphère y était toujours très lourde : couvre-feu dès 21 heures, occupation de la grande mosquée par des *militaires* en armes, interdiction de se rendre à l'aéroport autrement que par l'autobus de la compagnie aérienne afghane.

Le recensement, opération politique

En dehors de la partie orientale du territoire où règne la rébellion, il y a toute la partie centrale montagneuse, la plus étendue, où des maquis se déplacent en grand nombre, mais sans occuper de positions inexpugnables. Au total, l'insécurité, à différents degrés, règne dans 80 % du pays. Mais ce ne sont pas les régions les plus peuplées. Le gouvernement exerce son contrôle sur la moitié de la population. La situation est floue en ce qui concerne 30 % des habitants, dans le centre, et on peut dire que 20 % des Afghans vivent dans les zones où la rebellion fait ce qu'elle veut.

C'est dans ces conditions qu'a eu lieu le premier recensement jamais fait en Afghanistan. Présenté par le gouvernement comme un résultat du changement de régime, ce recensement était en fait préparé depuis quatre ans par l'ONU, qui avait obtenu pour cela l'accord du président Daoud, renversé en 1978. Des cartes avaient été établies, une action psychologique avait été entreprise auprès des populations bien avant la « *révolution d'avril* ».

Malgré l'avis des experts internationaux chargés de concevoir les opérations, le gouvernement a tenu à ce que le recensement à proprement parler ait lieu, quelle que fût la situation militaire, au moment prévu, du 15 juin au 5 juillet de cette année. Il s'agis*sait pour lui de pouvoir dire qu'il* avait la situation en main. Quelque dix mille recenseurs se sont donc rendus en principe dans les trente-trois mille communes du pays. On connaît déjà les résultats approximatifs de ce travail — 14 millions d'habitants — mais on ignore si ce sont ceux que le gouvernement publiera, notamment en ce qui concerne le pourcentage de population représenté par les différentes ethnies afghanes.

Selon un fonctionnaire étranger de l'ONU, il y a eu des « *accidents* » et des disparitions de recenseurs mais rien ne permet de dire avec certitude que cela était lié à la rébellion. La vérité est que si tous les recenseurs se sont rendus dans les villes où ils avaient des bureaux, certains ne sont pas allés « sur le terrain » dans les zones tenues par les maquis et se sont contentés de remplir des fiches à partir d'« estimations » faites avant le début des troubles.

Il ne semble pas que les rebelles aient jugé opportun de s'opposer aux recenseurs pour une opération lancée par les Nations unies. De même, on explique l'absence de mines sur les routes par le fait que l'utilisation de tels engins « *n'est pas dans le caractère afghan* ». Il est plus vraisemblable que les maquisards n'ont pas encore pu s'en procurer.

Il n'y a pas une rébellion, mais plusieurs, organisées sur la base des tribus traditionnelles, commandées chacune par les membres de quelques grandes familles et sans autre lien entre elles que le refus d'un régime « athée » et marxiste, détesté à ce titre, non pour une idéologie dont bien peu de maquisards connaissent le contenu, mais pour ses interventions dans des domaines autrefois régis par la coutume. Néanmoins, selon une source américaine, il est possible que des contacts entre chefs rebelles, noués récemment au Pakistan, aboutissent à une certaine coordination d'action.

Une armée de cent vingt mille hommes, encadrés par plusieurs milliers d'experts soviétiques et équipée par Moscou d'un matériel moderne, est engagée dans une véritable guerre contre des rebelles disposant essentiellement d'armes prises à l'ennemi. Cette guerre a déjà fait plusieurs dizaines de milliers de morts. Les hôpitaux de Kaboul sont pleins de soldats blessés.

Des militaires de plus en plus nombreux s'interrogent sur la légitimité d'un pouvoir qui oblige des musulmans à tirer sur d'autres musulmans. Survenue après bien d'autres en province, la mutinerie du fort de Bala-Hissar, le 5 août à Kaboul, est une nouvelle manifestation de ce désarroi.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Prochain article :

L'« INTERNATIONALISME PROLÉTARIEN » SANS PROLÉTAIRES

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•
OJD 1977

VIETNAM

Hanoï arrêtera l'exode des réfugiés après un « délai raisonnable »

déclare le vice-ministre des affaires étrangères

Hanoï a annulé, lundi 6 août, la visite que devait faire au Vietnam une délégation parlementaire américaine qui se trouve actuellement en Asie du Sud-Est pour étudier le problème des réfugiés indochinois. Cette décision a été prise à la suite des déclarations du représentant démo*crate Robert Drinan, un ancien* adversaire de l'intervention américaine au Vietnam. Celui-ci avait affirmé que l'attitude de Hanoï à l'égard de sa population était « *une des pires violations des droits de l'homme qu'on ait vues pendant ce siècle* » et avait qualifié les « *nouvelles zones économiques* » de « *camps de concentration* ». Le ministère vietnamien des affaires étrangères a dénoncé ces « *accusations diffamatoires* » qui « *donnent une fausse image de la politique du gouvernement vietnamien à l'égard des personnes émigrant pour retrouver leur famille. (...) Il est clair que les États-Unis ne désirent pas coopérer avec le Vietnam pour régler ce problème* ».

A Djakarta, où se trouve actuellement la délégation américaine, le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmaja, a exprimé lundi son inquiétude à propos de la présence de navires de guerre dans la mer de Chine méridionale pour recueillir les *boat people* affirmant qu'une telle attitude ne peut qu'inciter les gens à s'enfuir. En juillet, le nombre de réfugiés indochinois qui ont quitté leur pays s'est élevé à 27 325 — dont 17 785 Vietnamiens — soit la moitié du nombre enregistré en juin. D'autre part, le nombre de départs vers les pays de réinstallation définitive a atteint pendant la même période 18 161 personnes, dont 11 886 Vietnamiens, soit 6 000 personnes de plus qu'en juin.

Un imbroglio inextricable

Le Vietnam réduit progressivement l'exode des réfugiés et éventuellement l'arrêtera après « *un délai raisonnable* », a déclaré lundi à l'Agence vietnamienne d'information (S.V.I.) M. Phan Hien, vice-ministre des affaires étrangères. « *Le Vietnam a promis qu'il renforcerait ses contrôles pour éviter une émigration désordonnée*, a-t-il ajouté. *C'est ce que nous faisons. Nous ne devons pas espérer y arriver d'un coup de baguette magique.* » Le cœur du problème est, selon lui, l'émigration légale des Vietnamiens qui veulent quitter leur pays, en vertu de l'accord conclu entre Hanoï et le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) qui « *aura un impact sur les départs illégaux* ». M. Hien s'est prononcé en faveur de l'installation de centres d'accueil, non seulement en Chine, aux États-Unis et dans d'autres pays, mais aussi au Vietnam, affirmant qu'il ne s'agira pas de « *camps de concentration* ». « *Cette idée est logique. Cela fournira à la poulation un endroit pour vivre en attendant que les formalités administratives soient menées à bien et que les réfugiés soient acceptés par un pays d'accueil. Nous sommes très soucieux de la vie de notre peuple*, a-t-il conclu. *Nous avons la justice pour nous et c'est pour cela que nous avons obtenu des résultats satisfaisants à Genève.* »

Selon le correspondant de l'A.F.P. qui s'est rendu à Ho-Chi-Ming-Ville, le problème des réfugiés demeure un imbroglio inextricable : la procédure de départ du Vietnam n'a toujours pas été simplifiée et demeure aussi arbitraire. Certains, qui désirent rejoindre leur famille, *voient leur dossier traîner tandis* que d'autres, sans attache à l'extérieur, se voient remettre un laissez-passer pour Hongkong qui n'est ni plus ni moins qu'un ordre d'expulsion. Les vols qui doivent transporter les émigrants légaux embarquent généralement 60 ou 80 passagers au lieu des 150 prévus à cause de procédures bureaucratiques de dernière minute. Récemment, un vol organisé par un organisme des Nations unies qui devait apporter des médicaments pour le Cambodge à l'aller et prendre des réfugiés au retour a été annulé. L'aéronautique civile vietnamienne pour faire payer deux fois 3 000 dollars de taxe d'aéroport voulait obliger l'appareil à faire deux vols distincts au lieu d'un.

Enfin, Pékin a annoncé mardi les « *massacres* », « *persécutions et discriminations* » et les « *expulsions forcées* » vers la Thaïlande de Cambodgiens par les forces d'occupation vietnamiennes. Ces mesures, selon l'agence Chine nouvelle ne touchent pas seulement les partisans du régime Pol Pot, mais aussi les civils « *innocents* ». Cette action démontre, pour Pékin, que Hanoï « *ne veut pas seulement annexer militairement et politiquement le Cambodge, mais encore assimiler sa population socialement et racialement* ». Plus de 200 000 Vietnamiens auraient été réinstallés au Cambodge depuis le début de l'année. — *(A.F.P., U.P.I.)*

En Guyane

PLUSIEURS ORGANISATIONS VEULENT PRÉVENIR TOUTE NOUVELLE IMPLANTATION DE RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Plusieurs associations et organisations guyanaises (1), regroupées au sein du mouvement « Mayouri », ont protesté contre « *toute nouvelle implantation de réfugiés* » et dénoncé « *le plan d'immigration de populations hmongs en Guyane* ». Elles ont affirmé que « *le gouvernement colonialiste français, devant la montée de la conscience nationale du peuple guyanais, tente d'accélérer par tous les moyens sa politique de substitution de populations par l'implantation massive de colons français et d'immigrés d'autres pays* ».

Le gouvernement envisage en effet d'installer dans ce département d'outre-mer deux cent cinquante à trois cents réfugiés indichinois. Ce projet a pour effet de faire renaître le conflit entre partisans et adversaires de l'immigration asiatique, qui avait éclaté en 1977 lors de l'installation d'une centaine de familles laotiennes de l'ethnie hmong (*le Monde* daté 15-16 juillet).

(1) Les organisations intéressées sont les suivantes : Mouvement des femmes de Guyane : Union des travailleurs guyanais, Associations des parents d'élèves de Guyane, Mouvement des jeunes chômeurs guyanais, Mouvement guyanais de décolonisation, Unité guyanaise et Démocratie et Liberté guyanaises.

● L'Ile de lumière, *le bateau-hôpital affrété par le Comité « Un bateau pour le Vietnam »* (25, rue Jaffeux, 92230 Gennevilliers), a quitté, lundi 6 août, le port indonésien de Tanjung-Pinang pour l'archipel des Anambas, où environ quarante mille réfugiés vietnamiens ont débarqué au cours des derniers mois. Le bateau américain *Seasweep*, affrété par l'organisation humanitaire américaine « World Vision International », va se rendre également dans l'archipel. Enfin, la Croix-Rouge internationale a décidé d'accorder, au cours des cinq prochains mois, 17 millions de dollars à diverses sociétés de Croix-Rouge et de Croissant-Rouge pour aider les réfugiés indochinois. — *(A.F.P.)*

● *La Croix-Rouge ouest-allemande a décidé* d'acquérir et d'équiper un cargo de 1 500 tonnes, le *Flora*, pour secourir les réfugiés vietnamiens.

« *Le coût de l'achat, de l'équipement et des installations ainsi que l'aide en vivres s'élève à 5,7 millions de marks* » (13,3 millions de francs), a déclaré l'organisation. Le cargo naviguera sous les pavillons de l'Allemagne de l'Ouest et de la Croix-Rouge, et sera à la disposition du haut-commissariat aux réfugiés. *(A.P.)*

AFRIQUE

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

Cinq années d'un conflit fertile en coups de théâtre

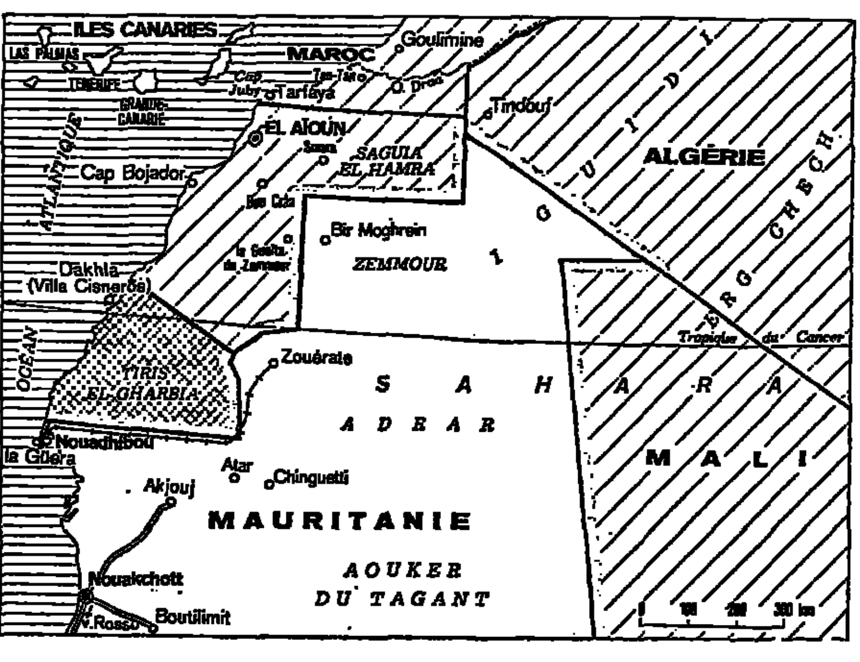
Rabat n'avait toujours pas réagi officiellement, mardi 7 août en fin de matinée, à l'accord de paix signé dimanche soir à Alger entre la Mauritanie et le Front Polisario, mais la presse confirme à dénoncer la « capitulation » de Nouakchott. Un communiqué publié lundi soir, à l'issue du conseil des ministres présidé par Hassan II, déclare que le gouvernement « a décidé de soumettre aux Nation unies, à l'Organisation de l'unité africaine et à la Ligue arabe un dossier comprenant les explications et les preuves du Maroc. Il a également décidé de dépêcher des délégations de haut niveau auprès de tous les pays frères et amis pour expliquer la position marocaine ».

Le conseil des ministres mauritanien, qui s'est réuni lundi matin, a publié un communiqué se félicitant des résultats obtenus à Alger, et réaffirmant « solennellement que la démarche de la Mauritanie s'inscrit dans le cadre des résolutions de l'O.U.A. et du respect des intérêts proprement mauritaniens, et n'est dirigée contre aucun pays ou peuple voisin en particulier ». Il souligne aussi que l'accord « confirme la position de la Mauritanie proclamée le 10 juillet 1978 ».

De passage à Alger, le président malien, M. Moussa Traore, membre du comité des sages de l'O.U.A., a affirmé que « l'accord d'Alger constitue un pas en avant vers la paix dans la région », et souhaite que le Maroc « puisse signer un accord du même genre ». Enfin, dans un communiqué publié à Paris, l'Association des amis de la R.A.S.D. « demande au gouvernement français de prendre acte de l'accord signé à Alger et de favoriser le rétablissement de la paix dans la région, qui passe par le retrait des troupes marocaines du Sahara occidental ».

Depuis qu'il a éclaté au grand jour, il y a cinq ans, le conflit du Sahara occidental a été fertile en rebondissements inattendus et en renversements d'alliances jusqu'à la « *paix définitive* » qui vient d'être conclue à Alger entre Mauritaniens et Sahraouis.

Entre 1969 et 1972, date du traité d'Ifrane, qui fixe la frontière algéro-marocaine, Hassan II se réconcilie avec une Algérie qui estimait avoir été traîtreusement attaquée par un « pays frère » lors de la « guerre des sables » en 1963, et avec la Mauritanie, dont il répugnait à reconnaître l'indépendance. Une fructueuse coopération s'instaure entre les trois pays et, lors de ses rencontres avec les présidents Boumediène et Moktar Ould Daddah, le monarque souscrit au principe de la décolonisation et de l'autodétermination du Sahara espagnol, qu'il entend récupérer : il ne fait pas de doute dans son esprit que la consultation des populations concernées ne sera qu'une formalité destinée à consacrer leur rattachement au Maroc.



A la suite des accords de Madrid de novembre 1975, le Maroc et la Mauritanie se sont partagé le Sahara occidental. Rabat s'est réservé Saguia el Hamra, ne laissant à Nouakchott qu'une partie de l'ex - Rio - de - Oro, rebaptisée Tiris el Gharbia.

Au cours du premier semestre de 1974, le souverain a cependant de multiples raisons de s'inquiéter : le général Franco, renonçant à une stérile politique d'assimilation, envisage la création d'un Sahara indépendant dont l'Espagne serait le partenaire privilégié ; le Front Polisario, constitué le 10 mai 1973, se montre actif ; le président Boumediène parle à l'occasion d'une « *solution maghrébine* », mais ne semble guère souscrire aux thèses de Rabat dans une région dont il se plaît à répéter que c'est « *la Ruhr du Maghreb* ».

Le 20 août 1974, Hassan II annonce qu'il s'opposera à tout référendum qui pourrait aboutir à l'indépendance du territoire contesté. Pressé par son opposition d'en découdre avec l'Algérie, il évite une aventure militaire en annonçant, le 17 septembre, qu'il va saisir la Cour internationale de La Haye. Fin octobre, avant le sommet arabe de Rabat, il intéresse le président mauritanien à un éventuel partage du Sahara occidental et conclut avec lui un accord secret. Le président Boumediène, qui a eu vent de la « *trahison* » de son allié, accueille avec sérénité ce renversement d'alliance : il semble qu'il ait obtenu de discrètes garanties de Madrid sur l'avenir de sa possession. En outre, une mission d'enquête de l'ONU qui s'est rendue sur le terrain en avril et mai 1975 recommande l'application du principe de l'autodétermination. Le 10 juin, à Béchar, le chef de l'Etat algérien s'efforce, au cours d'un ultime entretien, de « *récupérer* » M. Moktar Ould Daddah. Il n'y parvient pas et verra du moins les événements confirmer les mises en garde précises qu'il a adressées à son interlocuteur sur le sort qui le menace et les difficultés auxquelles va se heurter son pays.

La « marche verte »

L'automne 1975 voit une série de coups de théâtre. Le 16 octobre, la Cour de La Haye rend un avis mitigé qui recommande néanmoins l'autodétermination. Ne retenant que les points favorables à sa thèse, Hassan II tente un véritable « *coup de poker* » pour rallier l'opposition, faire l'unanimité autour de lui et redevenir le maître du jeu à la « marche verte », entamée le 6 novembre, rassemble trois cent cinquante mille manifestants et impressionne Madrid où agonise Franco. La diplomatie marocaine fait le siège de Juan Carlos, qui a alors des préoccupations plus pressantes que l'avenir du Sahara.

Le 14 novembre 1975, l'accord de Madrid consacre le partage du Sahara occidental entre Rabat et Nouakchott. Prise de court, l'Algérie est isolée sur le plan international. La France, tout en proclamant sa neutralité, penche manifestement en faveur de Hassan II, à qui elle fournit des armes, tandis que ses hommes d'affaires affluent à Casablanca : sans doute M. Giscard d'Estaing estime-t-il qu'un Maroc agrandi et renforcé fera équilibre à une Algérie jugée trop frondeuse.

Au début de 1976, chacun est persuadé, à l'ONU comme à Paris, à Washington comme à Ryad, qu'Alger va se résigner au « *fait accompli* ». Selon l'expression d'un diplomate français : « *Dans trois mois, on ne parlera plus du Polisario, qui se sera évanoui dans les sables.* » Pour Rabat, « *le dossier est clos* ». C'est là une première erreur. L'Algérie résiste. Repartant de zéro, ses diplomates déploient une intense activité et remontent la pente, malgré quelques déboires. Ainsi, le 27 février 1976, la majorité des membres de l'Organisation de l'unité africaine sont prêts à reconnaître comme « mouvement de libération » le Polisario. Celui-ci proclame trop hâtivement la République arabe sahraouie démocratique. Rabat profite de ce faux pas pour faire valoir avec succès que la reconnaissance d'un Etat relève des gouvernements et non de l'organisation panafricaine.

Soutenu militairement par l'Algérie, et financièrement par la Libye, le Polisario se montre plus pugnace qu'on ne le prévoyait. La diplomatie marocaine s'endort sur ses lauriers, tandis que les forces armées royales s'enlisent dans un désert hostile qui ne leur est pas familier.

Le 1er mai 1977, le Polisario, qui a concentré l'essentiel de son effort militaire sur le « maillon faible » mauritanien, fait sensation en tuant deux Français et en en enlevant six autres à Zouérate. Deux autres ressortissants de Paris seront enlevés, le 25 octobre. La tension est extrême. Le 25 novembre, une force d'intervention française, composée notamment de six Jaguar, est envoyée à Dakar. Les Français seront finalement libérés pour Noël, mais la Mauritanie, malgré l'envoi d'un corps expéditionnaire marocain de douze mille hommes, est mise économiquement à genoux par les attaques des maquisards contre le train minéralier et les centres miniers qui assurent les exportations de fer, principale source de revenus du pays.

Le 10 juillet 1978, le lieutenant-colonel Moustapha Ould Salek, à la tête d'un « comité militaire de salut national », renverse el président Moktar Ould Daddah et se propose de « *sortir de la guerre pour éviter la destruction physique du pays* ». A Alger, le président Boumediène nous déclare : « *La Mauritanie a permis à Rabat d'entrer dans la guerre, pourquoi ne l'entraînerait-elle pas aujourd'hui dans la paix ?* » (*Le Monde* du 15 juillet.) Le 12 juillet, le Front Polisario décrète un cessez-le-feu unilatéral en territoire mauritanien, ce qui va lui permettre de concentrer ses attaques sur le Sud marocain. Le royaume chérifien, qui connaît de graves difficultés financières et une crise sociale sans précédent, se demande en fin décembre, si la mort du président Boumediène va modifier l'attitude algérienne.

L'année 1979 va voir se précipiter les événements. Le nouveau chef de l'Etat algérien, le colonel Chadli Bendjedid, maintient la ligne de son prédécesseur. Les remaniements qui surviennent à Nouakchott, la nomination le 6 avril comme premier ministre du colonel Mohamed Bouceif, qui passe pour pro-marocain, sa mort accidentelle et son remplacement le 31 mai par le lieutenant-colonel Heydalla, ne modifient pas la stratégie des militaires : tout en ménageant le Maroc pour éviter un retour de bâton, les dirigeants mauritaniens entendent sortir d'une guerre « *ruineuse et fratricide* ». Avec des hauts et des bas, ils se rapprochent à nouveau de l'Algérie et négocient avec le Polisario. Nouvelle épreuve pour le Maroc, un coup de théâtre se produit au sommet de l'O.U.A. à Monrovia : les chefs d'Etat ne parlent plus du « *sommet extraordinaire* » reporté d'année en année et, approuvé par Nouakchott, mais recommandent l'autodétermination au Sahara occidental. Rabat s'inquiète mais n'imagine pas que la réconciliation mauritano-sahraouie à Alger, le dimanche 5 août, sera aussi rapide. Alger et Rabat s'accusent mutuellement de « *visées hégémoniques* » sur l'ancien Sahara espagnol et chacune des capitales se défend avec la dernière énergie. Il n'en demeure pas moins qu'une lutte d'influence les oppose et que tout l'équilibre régional dépendra de son issue. Mis au pied du mur, il est peu probable que le Maroc n'entreprenne rien pour défendre ce qu'il estime être sa « *pérennité* ».

PAUL BALTA.

Guinée-Equatoriale

Les nouveaux dirigeants militaires somment l'ancien président Macias de se rendre

Les militaires qui ont pris le pouvoir en Guinée-Equatoriale, renversant le régime du président Francisco Macias Nguema (*le Monde* du 7 août) ont adressé au chef de l'Etat déchu — réfugié près de son village natal de Mogomo — un ultimatum où ils le somment de se rendre, a-t-on indiqué à Madrid de source proche du ministère espagnol des affaires étrangères. Cet ultimatum expirait ce mardi 7 août.

Les nouvelles autorités confirmaient ainsi que le dictateur renversé, refusant de se soumettre, s'était réfugié dans un bunker protégé par sa garde personnelle à Nzangayong, dans la province continentale du Rio-Muni. Cette résistance paraissait cependant sans espoir, la totalité de l'armée accordant son appui au président du Conseil militaire suprême et nouvel « homme fort » du pays, le colonel Nguema Manzogo.

La radio nationale indiquait lundi que « *toutes les garnisons de Guinée-Equatoriale s'étaient ralliées au Conseil militaire suprême et que des manifestations spontanées et pacifiques s'étaient déroulées à travers tout le pays. Depuis différents Etat africains,* ajoutait la radio, *des exilés équato-guinéens envoient des télégrammes d'adhésion au nouveau régime.* »

Le colonel Nguema Manzogo a reçu pendant plusieurs heures lundi à Malabo la délégation espagnole conduite par M. Aguirreebengoa, directeur général des affaires africaines au ministère espagnol des affaires étrangères. Le nouveau chef de l'Etat a fait part au diplomate espagnol d'un besoin urgent de vaccins et de médicaments, destinés notamment à combattre une épidémie de poliomyélite. Il a également sollicité l'aide de l'Espagne dans la reconstruction du pays.

● A Madrid, un porte-parole espagnol a diffusé le texte d'un télégramme envoyé samedi, au lendemain du coup d'Etat, par le colonel Nguema Mangozo au roi Juan Carlos.

« *Le 3 août 1979, un conseil militaire révolutionnaire, présidé par le colonel Nguema Manzogo a pris le pouvoir en Guinée Equatoriale, abolissant ainsi le régime dictatorial de l'e—président Macias* », indique le télégramme. « *Le conseil souhaite le rétablissement rapide des relations diplomatiques* » avec l'Espagne, et « *sollicite collaboration et appui pour mener sa tâche de reconstruction et de restauration démocratique, économique et sociale* », conclut le message. Un avion espagnol devrait, dans les prochains jours, apporter à Malabo des « premiers secours ».

D'autre part, trois exilés équato-guinéens, anciens responsables politiques de premier plan, ont affirmé, lundi au cours d'une conférence de presse tenue dans la capitale espagnole, que la « *principale erreur* » de l'ancien président avait été d'étendre les persécutions « *à sa propre famille* ». Selon les trois opposants, MM. Angel Masie, Pedro Kong et Ciriaco N'Bomio, qui furent, aux premiers temps du régime déchu, ministres de l'intérieur et de la santé et instructeur en chef de la police, le président Macias a exécuté plusieurs soldats de sa garde personnelle, pourtant exclusivement composée de membres de sa famille. Un frère du colonel Mangozo a été assassiné, lors d'une purge effectuée en juin dernier.

Selon les trois hommes, plus de quatre-vingt mille personnes ont été assassinées par le président déchu.

Les exilés ont souhaité que l'Espagne apporte son aide au nouveau régime, « *unique solution* » pour éviter que la Guinée-Equatoriale demeure, comme dans les dernières années de la dictature du président Macias, sous l'emprise du « *camp communiste* », concrètement de l'Union soviétique et de Cuba.

Après avoir affirmé que le coup d'Etat de vendredi dernier n'avait été appuyé par « *aucune force extérieure* », ils ont qualifié le colonel Nguema Mazogo de « *militaire nationaliste, sans idéologie politique jusqu'à présent* ». La première réaction africaine au putsch de Malabo a été exprimée lundi par le *Daily Nation*, principal quotidien de Nairobi. Le journal kényan se déclare favorable à une « *action internationale contre des dictateurs comme l'ancien président de Guinée-Equatoriale ou Idi Amin d'Ouganda* ». — (*A.F.P., Reuter, UPI.*)

La recherche d'un règlement en Rhodésie

L'évêque Muzorewa juge « insultante » la nouvelle consultation demandée par la conférence du Commonwealth

De notre envoyée spéciale

La mise au point et l'adoption, au cours du dernier week-end, par les pays membres du Commonwealth réunis à Lusaka d'un document devant servir de base à un règlement négocié du problème rhodésien continuent de susciter de nombreuses réactions. L'un des principaux intéressés au conflit, l'évêque Abel Muzorewa, premier ministre du gouvernement bi-racial du Zimbabwe-Rhodésie, a déclaré lundi 6 août, à Salisbury, que l'accord de Lusaka était une « insulte infligée aux électeurs et au gouvernement » dans la mesure où il laissait entendre que « les élections d'avril n'ont rimé à rien et que nous devons tout reprendre à zéro » (nos dernières éditions du 7 août). Tout en demandant à la Grande-Bretagne de revoir sa position, le premier ministre a reconnu que le texte de Lusaka comportait des « éléments positifs et d'autres qui nécessitent une clarification ». Pour sa part, le Front patriotique de MM. Nkomo et Mugabe — qui mène la guérilla contre le régime de Salisbury — devait faire connaître sa position ce mardi 7 août.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a accueilli l'accord de Lusaka comme « un progrès significatif vers la réalisation d'un règlement juste et durable » en Rhodésie. — (A.F.P., U.P.I., Reuter.)

Lusaka. — Si les Etats africains, notamment la Tanzanie, la Zambie et le Nigéria, sont parvenus à persuader Mme Thatcher que la Constitution du Zimbabwe-Rhodésie, sous sa forme actuelle, est inacceptable, ils lui ont en même temps donné un blanc-seing pour régler le conflit.

D'après le document approuvé lundi à Lusaka par la conférence du Commonwealth (*le Monde* du 7 août), la Grande-Bretagne — et elle seule — est reconnue responsable de l'accession à l'indépendance de son ancienne colonie. Mme Thatcher a entièrement accepté cette mission.

Le plan de règlement anglo-américain est donc bel et bien « enterré ». C'est la Grande-Bretagne seule qui fera désormais des propositions et organisera les discussions. Mme Thatcher a donc sérieusement modifié sa position en quelques semaines. Lors de son accession au pouvoir elle semblait prête à lever les sanctions économiques votées chaque année depuis 1965 en guise de représailles contre la déclaration unilatérale d'indépendance. Les élections générales d'avril dernier en Rhodésie, auxquelles pour la première fois les Noirs ont participé, semblaient constituer à ses yeux un changement suffisant.

Aujourd'hui, elle accepte de signer un document reconnaissant que « *la Constitution comporte des lacunes dans certains domaines importants* » et que « *la recherche pour un règlement durable doit tenir compte de toutes les parties concernées par le conflit* ». « *Si nous avions continué seuls, nous n'aurions pas été efficaces pour la Rhodésie,* a-t-elle expliqué lundi après-midi. *A travers tous nos discours nous avons souligné l'importance de la reconnaissance internationale.* » C'est une position que les Blancs rhodésiens admettent difficilement en ce moment. La presse de Salisbury lundi matin n'avait guère de mots tendres pour Mme Thatcher. « *Comment s'appelle-t-elle, au fait ? Harold Thatcher ? Sunny Jim Thatcher ? Ne serait-ce pas un premier ministre travailliste déguisé ?* » lisait-on dans le *Herald*.

Pourtant, les Blancs rhodésiens ne sont pas oubliés. C'est M. Nyerere en personne, l'un des présidents des pays de première ligne, qui a proposé que la future Constitution du Zimbabwe garantisse un nombre minimum de sièges au Parlement pour la minorité. Faisant un geste supplémentaire, il a relancé l'idée d'un fonds — déjà contenue dans le plan anglo-américain — visant à dédommager les Blancs qui n'accepteraient pas de rester dans un pays dirigé par un gouvernement entièrement noir.

L'accueil du texte commun n'est guère meilleur en Afrique du Sud. Le premier ministre du Zimbabwe-Rhodésie, l'évêque Abel Muzorewa, a, tout en reconnaissant que les propositions de Lusaka comportent des éléments positifs, jugé « *insultante* » pour l'électorat la perspective d'une nouvelle consultation.

On comprend que M. Muzorewa soit favorable à une Constitution où les Blancs n'auraient plus la minorité de blocage dont ils bénéficient jusqu'à présent, et qui enlèverait des mains de la minorité blanche les postes-clés. Mais le grand vainqueur des dernières élections ne veut pas compromettre sa position en appelant à une nouvelle consultation. Celle-ci devrait être, d'après le document de Lusaka, supervisée par la Grande-Bretagne assistée par d'autres pays membres du Commonwealth. Mme Thatcher a déclaré lundi qu'il n'était pas question d'envoyer des troupes britanniques sur place pour le moment.

Des imprécisions

La vitesse avec laquelle les délégations du Commonwealth sont parvenues à un accord a étonné tout le monde. Lundi, certains pays membres avaient l'impression qu'on leur avait un peu forcé la main la veille au soir, lorsque leurs représentants, invités à un barbecue à la résidence du premier ministre australien, M. Fraser, furent priés de signer le « document de Lusaka ».

Les « pays de première ligne » et la Grande-Bretagne désirent accélérer le règlement. Mme Thatcher fera sans doute tout pour activer les prochaines étapes, mais de nombreuses difficultés sont à prévoir. Elles porteront notamment sur le cessez-le-feu, le démantèlement de l'armée actuelle, et, de manière générale, sur tout ce qui concerne le déroulement de la période intérimaire dont il n'est pas question dans le texte. Les Anglais semblent déterminés à chercher le plus large accord de toutes les parties sur le plus grand nombre de points avant de convoquer la conférence constitutionnelle demandée par le Commonwealth.

D'importants sujets restent flous dans le texte : le moment de la cessation des hostilités et celui de la levée des sanctions. Or la Grande-Bretagne devra se prononcer sur le renouvellement de celles-ci avant la mi-novembre. Il faut attendre la réunion du cabinet britannique, vendredi, pour avoir une indication plus précise sur les intentions britanniques.

M. Kaunda, président de la Zambie, qui accueille les guérilleros de M. Nkomo, semblait lundi soir satisfait et optimiste. Invité par le Club de la presse de Lusaka avec Mme Thatcher, il s'est félicité, tout comme le premier ministre, d'être parvenu à la rédaction et à l'approbation du document au cours de la conférence.

CHRISTINE CHOMBEAU.

A TRAVERS LE MONDE

R.F.A.

● LE PROCES DE DEUX EXTREMISTES DE GAUCHE ouest-allemands, Norbert Erich Kroecher et Manfred Adomait (tous deux âgés de vingt-neuf ans) s'est ouvert lundi 6 août, devant le tribunal de Düsseldorf. Ils sont accusés de plusieurs attaques de banques et d'appartenance à une organisation terroriste. Ils ont été arrêtés en avril 1977 à Stockholm. Le premier est soupçonné d'avoir conçu un plan d'enlèvement de Mme Anna-Greta Leijon, ministre suédois de l'immigration, afin d'obtenir la libération de plusieurs extrémistes incarcérés en R.F.A. — (*A.F.P.*)

Turquie

● TROIS ENFANTS ET UNE FEMME ont trouvé la mort dans un attentat à la bombe perpétré contre le *Centre culturel Sabanci* à Adana, le lundi 6 août. L'engin, de forte puissance, avait été déposé dans le jardin du centre culturel dont les vitres ont été soufflées par l'explosion. — (*A.F.P.*)

Yougoslavie

● LES AUTORITES YOUGOSLAVES ont lancé un mandat d'arrêt contre l'auteur dissident Mihajlo Mihajlov, qui vit actuellement aux Etats-Unis, déclare-t-on, lundi 6 août, dans les milieux judiciaires. M. Mihajlov, quarante-six ans, est notamment accusé d'avoir diffusé de la propagande hostile à l'Etat et d'avoir entretenu des liens avec des organisations d'émigrés. Cette mesure vise, semble-t-il, à dissuader l'écrivain, qui a déjà fait trois ans de prison en Yougoslavie, de revenir de son pays. — (*Reuter.*)

… recherche d'un règlement en Rhodésie

… juge « insultante » … nouvelle consultation demandée … la conférence du Commonwealth

Des imprécisions

À TRAVERS LE MONDE

Yougoslavie

PROCHE-ORIENT

AUX POURPARLERS DE HAIFA SUR L'AUTONOMIE PALESTINIENNE

Israël s'oppose à toute modification de la résolution 242 du Conseil de sécurité

De notre correspondant

Jérusalem. — Malgré le cadre enchanteur de l'hôtel Dan-Carmel, qui surplombe la magnifique baie de Haïfa, l'atmosphère de crise qui marquait depuis quelques jours déjà les relations israélo-américaines n'a pas manqué d'influer sur le cinquième round des négociations sur l'autonomie, qui s'est ouvert lundi matin 6 août dans la ville portuaire.

D'emblée, le chef de la délégation égyptienne a annoncé que « *Le Caire est favorable à une modification de la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui reconnaîtrait, parallèlement au droit d'Israël à l'existence, celui des Palestiniens à déterminer leur avenir* ». « *L'Egypte soutiendra tout ce qui peut contribuer à promouvoir une paix globale au Proche-Orient* », a dit M. Khalil. « *Dans ce contexte*, a déclaré le premier ministre égyptien aux journalistes, *nous réclamons l'arrêt des opérations israéliennes au Sud-Liban, ainsi que des actions terroristes.* » Les propos du chef de la délégation égyptienne sur la résolution 242 ont fait l'effet d'une bombe au sein de la délégation israélienne. « *La négociation a dévié sur une pente très dangereuse qui risque de remettre en question tout le processus de paix* », a déclaré le ministre de la justice, M. Shamuel Tamir. Après deux consultations téléphoniques avec M. Menahem Begin, le chef de la délégation israélienne, M. Yossef Burg, a souligné que « *la résolution 242, en vertu des accords de Camp-David, constitue la base reconnue et acceptée de la paix au Proche-Orient. Toute modification de cette résolution entraînerait une remise en question du traité de paix* ».

A ce stade le point de rupture semblait proche, mais le premier ministre égyptien, devant l'émoi des Israéliens, a apporté deux précisions qui ont calmé les esprits. « *L'Egypte n'a pas l'intention de susciter la modification de la résolution 242, et toute modification ou rajout devra se faire avec l'accord d'Israël.* » Manifestement désireux de minimiser l'incident, M. Burg a conclu au malentendu ; mais, dans les M. Moshe, ministre sans portefeuil milieux politiques israéliens, on est sérieusement inquiet. M. Moshe Nissim, ministre sans portefeuille, a rejeté sur les Etats-Unis la responsabilité de la nouvelle position égyptienne. Quoi qu'il en soit, la délégation américaine, dirigée par l'ambassadeur M. James Leonard, fait preuve pour l'instant d'une extrême discrétion.

Si les rapports personnels entre les trois délégations continuent d'être cordiaux (banquets et visites touristiques alternent avec les séances de travail), sur le fond le dialogue de sourds se poursuit. Dès la première séance de travail, consacrée aux élections du conseil d'autonomie, le premier ministre égyptien a attaqué. Il a réclamé : 1) la participation des Palestiniens expulsés de Cisjordanie et de Gaza aux élections ; 2) l'inclusion des Arabes de Jérusalem-Est dans le corps électoral ; 3) un contrôle international de ces élections. Les propositions égyptiennes se sont heurtées à un triple refus de la part des Israéliens. Le premier point a été rejeté comme allant à l'encontre des accords de Camp-David. La deuxième proposition s'est heurtée à un non catégorique : « *Jérusalem-Est*, a souligné le ministre de la justice, *fait partie intégrante de l'Etat d'Israël* »... « *Le secteur oriental a été annexé en 1967* », a rétorqué M. Khalil ; « *Non, réunifié* », a corrigé M. Tamir.

Le chef de la délégation israélienne, M. Burg, a, pour sa part, rappelé l'importance et la sainteté de Jérusalem pour les juifs au cours de leur histoire. « *C'est une ville sainte pour les trois religions monothéistes* », a conclu le premier ministre égyptien, lequel a accepté de reporter le débat sur Jérusalem.

Quant au contrôle international des élections en Cisjordanie et à Gaza, Israël le considère comme superflu. « *Jérusalem*, a indiqué M. Tamir, *a parfaitement organisé les élections municipales de 1975 en Cisjordanie. Le résultat de cette consultation est une preuve suffisante du caractère démocratique qu'Israël a su lui garantir.* » M. Khalil a alors proposé que seules les parties présentes à la négociation fassent partie de l'organisme de contrôle, à savoir l'Egypte, les Etats-Unis et Israël. Cette dernière proposition doit être réexaminée. M. Khalil a, par ailleurs, pratiquement exclu la participation directe de l'O.L.P. aux élections, en assurant à ses interlocuteurs israéliens que tout parti préconisant la disparition d'Israël ne pourrait faire campagne.

Malgré les pronostics pessimistes de la plupart des observateurs, les trois délégations ont reconnu lundi soir avoir réalisé certains progrès dans l'ébauche d'un document sur les modalités d'élection du conseil d'autonomie ainsi que sur le contrôle du scrutin. Les travaux de l'actuelle phase de négociations s'achèvent ce mardi 7 août à Haïfa.

En marge de la négociation, le ministre israélien de l'énergie, M. Itzhak Modaï, est attendu ce mardi au Caire. Il espère régler une question de première importance pour Jérusalem, celle des fournitures en pétrole des puits Alma, après la restitution à l'Egypte, dans quatre mois, de la région de Al Tor, qui fournit actuellement un tiers des besoins israéliens en pétrole.

(Intérim.)

Devant l'aggravation de la tension au Sud-Liban

Beyrouth souhaite la réunion d'une conférence des pays arabes et de l'O.L.P.

De notre correspondant

Beyrouth. — Inquiet d'une aggravation de la situation au sud, le Liban s'est adressé une fois de plus au Conseil de sécurité de l'ONU pour lui présenter une plainte à la suite de l'incursion israélienne de vendredi dernier dans la région de Kaoukaba. Plutôt que l'opération elle-même, qui s'insère dans l'Etat de guerre endémique sévissant au Sud-Liban, c'est l'évolution du contexte régional qui a motivé la démarche du gouvernement libanais. L'amorce de rapprochement entre les Etats-Unis et l'O.L.P., même si elle laisse sceptiques les milieux tant libanais que palestiniens, fait craindre, en effet, de la part d'Israël une tactique visant à entraîner l'O.L.P. à des ripostes susceptibles d'enrayer le processus, supposé ou réel, de contacts avec Washington.

La résistance palestinienne est consciente du piège mais n'apparaît pas, selon les responsables libanais, disposée à suspendre sa politique de harcèlement sur le terrain ni e nmesure de lui substituer une action diplomatique, même à la faveur des récents succès qu'elle a remportés en Europe occidentale depuis la rencontre de Vienne.

On note que le F.D.L.P., qui a revendiqué l'attentat de dimanche à Jérusalem, près du siège de la municipalité, a publié un communiqué condamnant les « *déclarations suspectes* » laissant croire que l'O.L.P. est disposée à accepter la résolution 242 (modifiée) du Conseil de sécurité, déclarations émanant de porte-parole du Fath en Europe. Cette mise en garde intervient, relève-t-on, au lendemain d'une rencontre de quatre heures entre le chef du F.D.L.P., M. Hawatmeh, et le président syrien, M. Assad.

C'est donc sans illusion que le Liban a saisi le Conseil de sécurité, au point qu'il n'a pas demandé de réunion de l'organe suprême des Nations unies, se contentant de prendre date. C'est aussi sans illusion que le gouvernement de Beyrouth a prié les pays arabes de s'occuper sérieusement et effectivement du problème su Sud. Aux conseils prodigués par plusieurs de ces pays recommandant de saisir l'ONU, le ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, a répondu : « *Nous connaissons la voie du recours au Conseil de sécurité, nous l'avons déjà pratiquée et nous pourrions y recourir de nouveau à l'avenir. Mais, au stade actuel atteint par l'escalade de la tension au Liban, nous attendons des pays frères qu'ils répondent à nos appels et qu'ils se réunissent à un niveau élevé pour étudier avec nous et avec la Résistance palestinienne (...) la crise du Sud sous tous ses aspects (...) y compris la nouvelle politique israélienne fondée sur l'agression préventive (...). L'accord sur une stratégie unifiée est un minimum. Chaque pays arabe devrait assurer sa part dans la défense de la cause commune sur les plans politique, diplomatique, militaire, économique et financier. C'est alors seulement que le Liban sentira que la solidarité avec lui est passée du stade des paroles à celui des actes et qu'il n'est pas seul à supporter le poids d'une bataille qui concerne tous les pays arabes et dépasse ses possibilités.* »

LUCIEN GEORGE.

M. CHARLES HELOU DONNE SA DÉMISSION DE MINISTRE D'ÉTAT

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Péniblement constitué il y a trois semaines, le nouveau gouvernement libanais de M. Sélim Hoss a déjà perdu un de ses principaux membres : M. Charles Hélcu, ex-président de la République, ministre d'Etat « *chargé d'œuvrer en vue de l'entente nationale* ».

Celui-ci a donné sa démission le lundi 6 août, invoquant des raisons de santé. Son départ inattendu et surprenant a suscité de nombreuses spéculations. Selon les uns, M. Hélou aurait constaté qu'il allait vers un échec dans sa mission ; mais, homme d'expérience, il ne pouvait ignorer au départ qu'elle était extrêmement difficile, voire impossible.

Selon les autres, il aurait voulu éviter de nouveaux commentaires sur sa gestion quand il était chef de l'Etat, en particulier sur les accords du Caire de 1969 conclus avec la résistance nienne. — L. G.

EUROPE

Union soviétique

L'enquête sur le génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale

La presse n'a pas parlé de la visite de la délégation américaine

De notre correspondant

Moscou. — Au terme d'une visite de quatorze jours en U.R.S.S., les membres de la commission spéciale créée par le président Carter afin de rassembler la documentation sur le génocide des juifs lors de la Seconde Guerre mondiale, ont quitté lundi 6 août Moscou pour Copenhague. Ils étaient arrivés de Pologne et termineront ce voyage par Jérusalem.

C'est, semble-t-il, la première fois que les autorités soviétiques accueillent une délégation aussi importante (quarante-quatre personnes), dont l'objectif était essentiellement de rechercher des documents sur la martyrologie des juifs. Cette visite ne s'est pas faite sans problème. Deux des membres de la commission, Miles Lermann (homme d'affaires) et Irving Greenberg (président du National Jewish Conference Center), se sont vu refuser le visa d'entrée sans aucune explication officielle. Ces deux personnes étaient déjà venues auparavant en U.R.S.S. et auraient eu des contacts avec des opposants juifs. Dans un premier temps, même l'écrivain Elie Wiesel, président de cette commission, s'était vu refuser le visa. Mais, à la suite d'une réaction très vive de la Maison Blanche et du département d'Etat, son visa lui avait été accordé et ce « *contretemps* » attribué à une « *erreur bureaucratique* ».

Lors de leur séjour en Union *soviétique, les membres de la* commission ont visité Babi Yar, ce ravin de la banlieue de Kiev, en Ukraine, où cent quarante mille personnes, pour la plupart des juifs, furent assassinées par les Allemands. Ils se sont rendus à la synagogue de Moscou, puis ont rencontré le procureur général de l'U.R.S.S M. Rudenko (qui était l'accusateur soviétique au procès de Nuremberg) et le général Vassili Petrenko, qui, à la tête de ses troupes, libéra le camp d'Auschwitz, où était d'ailleurs déporté Elie Wiesel, âgé à l'époque de seize ans. A Kiev, l'écrivain s'est élevé contre le fait que le monument édifié, il y a quelques années seulement, à Babi Yar, ne mentionne pas les juifs en tant que tels, mais seulement les « *victimes soviétiques* ».

A la synagogue de Moscou, samedi, les membres de la délégation ont pu rencontrer des juifs soviétiques dont certains attendent depuis longtemps l'autorisation d'émigrer en Israël. Selon Elie Wiesel toutefois, c'est leur rencontre avec le procureur général Roman Rudenko qui a présenté le plus d'intérêt, compte tenu de l'objectif de cette visite. Les Soviétiques détiennent en effet les plus riches archives sur les camps d'extermination (leurs troupes ont libéré Auschwitz, Treblinka, Maidanek, etc.). Jusqu'à présent les chercheurs occidentaux n'y avaient pas accès. A la suite de cet entretien, les membres de la commission américaine espèrent que les Soviétiques leur ouvriront ces archives. La rencontre entre les rescapés des camps et leurs libérateurs soviétiques constitua le temps fort de cette visite, « *une émotion indescriptible, au-delà de toute autre considération* ».

Ces « *autres considérations* » pourtant n'étaient pas insignifiantes : les Soviétiques ont parlé des « *victimes du nazisme* » alors que les Américains souhaitaient évoquer les « *victimes juives* », et cette visite a été entourée d'une grande discrétion. Alors que la presse polonaise avait accordé une très large publicité au séjour de la commission américaine, les grands journaux de Moscou n'en ont pas soufflé mot : il y avait bien sûr en arrière-fond de cette visite les aspects actuels de la situation des juifs en U.R.S.S. Elie Wiesel, qui s'est montré très discret sur ce sujet, s'est borné à indiquer qu'il avait abordé la question avec ses interlocuteurs. Il serait même intervenu auprès du procureur Rudenko en faveur de plusieurs activistes juifs (Anatoli Chtcharanski, Yossif Mendelevitch, *Vladimir Slepak et Ida* Nudel), actuellement en prison ou en exil en Sibérie.

Les membres de la délégation américaine n'ont pas évoqué lors de leurs entretiens à Moscou la campagne antisioniste qui continue de se développer en U.R.S.S. et qui prend de plus en plus d'ampleur depuis plusieurs mois. Ils n'ont parlé ni du Livre blanc des juristes soviétiques, tiré à cent cinquante mille exemplaires, et qui cherche à établir des liens entre la C.I.A. et les candidats à l'émigration ; ni du commentaire de l'agence Tass publié le 2 août, jour de l'arrivée de la commission américaine, dans lequel l'agence gouvernementale soviétique parle des « *crimes des sionistes qui opéraient à l'unisson avec les hitlériens pour exterminer les juifs pendant la seconde guerre mondiale* ».

On pourrait dès lors se demander pourquoi les autorités soviétiques ont accepté de recevoir cette commission. Selon un des membres de la délégation, c'est uniquement au nom de la détente, pour que les accords SALT 2 soient ratifiés et afin de ne pas désobliger le président Carter,

(Intérim.)



Tchécoslovaquie

● RECTIFICATIF. — C'est par confusion que nous avons indiqué, dans *le Monde* du 7 août, que le onzième militant tchécoslovaque des droits de l'homme inculpé de « *subversion en liaison avec l'étranger* » était M. Miloslav Cerny. Il s'agit en fait de M. Albert Cerny, un ancien acteur membre du VONS, qui était chauffeur au moment de son arrestation, pour diffusion du texte de la charte 77, en octobre 1978. Il est actuellement détenu dans la prison psychiatrique de Brno-Bohunice. Son homonyme, Miloslav Cerny, ouvrier électricien, avait été condamné pour le même motif en 1977.

AMÉRIQUES

Bolivie

Le Congrès désigne M. Guevara comme président intérimaire pour un an

De notre envoyé spécial

La Paz. — Après une semaine de confusion, le Congrès bolivien a finalement réussi à se mettre d'accord, dans la nuit du 6 au 7 août, sur la désignation, à titre transitoire, d'un président de la République. Douze heures après le moment où l'actuel chef de l'Etat, le général David Padilla, aurait normalement dû transmettre la charge, le Parlement a désigné le président du Sénat, M. Walter Guevara, pour exercer, durant un an, les fonctions présidentielles. De nouvelles élections devront être organisées le 4 mai 1980 après une réforme de la législation électorale. C'est donc une solution d'urgence qui a été adoptée devant l'évidente impossibilité de réunir une majorité sur l'un des deux favoris : le chef du M.N.R. (Mouvement nationaliste révolutionnaire, de centre droit), M. Victor Paz Estenssoro, et le leader de la coalition de centre gauche U.D.P. (Union démocratique et populaire) de M. Hernan Siles Suazo. Dans quelle confusion !

La nuit précédente, la « solution Guevara » paraissait devoir s'imposer sans trop de difficultés. Elle était appuyée à la fois par l'U.D.P. (favorable à toute désignation qui ne fût pas celle de M. Paz Estenssoro et l'A.D.N. (Action démocratique nationaliste) du général Banzer. Le M.N.R., dont M. Guevara est l'allié, était, lui, plus divisé.

Mais, visiblement tout aussi pressé d'accéder à la présidence que l'avaient été, avant lui, MM. Siles Suazo et Paz Estenssoro, M. Guevara, avant même d'être élu, convoquait les journalistes et leur présentait son plan de gouvernement, les informant de sa décision de se maintenir au pouvoir jusqu'en mai 1981.

Communiqué au Congrès par un député qui l'avait enregistré, cet empressement provoqua la stupeur des parlementaires. En outre, l'U.D.P. commençait à se diviser sur le problème de sa participation éventuelle au futur gouvernement. Certains secteurs de la coalition, et surtout le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), paraissaient surtout préoccupés de défendre, face aux secteurs plus radicaux de la gauche, leur image de marque, bien compromise par leur participation aux travaux d'un Congrès dont le crédit ne cessait de se détériorer.

La session eut un épilogue inattendu. Vers 3 heures du matin, le 6 août, un des principaux députés du M.N.R., M. Bedregal, vint discrètement avertir ses collègues qu'un coup d'Etat militaire était en cours à Cochabamba et Santa-Cruz. Ses voisins quittèrent furtivement leurs sièges. Et, bientôt, les journalistes stupéfaits virent les parlementaires s'égailler en une fuite solidaire, toutes divergences oubliées ! L'un d'entre eux, M. Marcelo Quiroga, dirigeant du parti socialiste, tenta de sauver la dignité du Parlement en demandant l'envoi immédiat d'une commission auprès de la junte militaire, qui avait siégé toute la nuit, pour demander des éclaircissements.

Plusieurs membres du Parlement n'étaient pas fâchés à l'idée d'un coup d'Etat qui aurait permis au Congrès de sauver la face et de retrouver son unité pour dénoncer la dictature militaire. Mais la junte fit d'abord savoir que la situation était parfaitement normale dans tout le pays et que, si le Congrès ne pouvait élire un président et désirait que l'actuel gouvernement militaire se maintienne provisoirement au pouvoir, il devait le demander formellement.

Commença, alors, lundi midi, ce que la voix vigoureuse d'un parlementaire s'élevant au-dessus de la mêlée qualifia de « *carnaval parlementaire* ». Faisant preuve d'une ironie involontaire, l'A.D.N. du général Banzer, dictateur durant sept ans, dénonça comme « *inconstitutionnel* » le maintien au pouvoir de l'actuelle junte militaire Le député du M.N.R. qui releva le piquant de la chose s'entendit rappeler par l'A.D.N. que son parti avait appuyé durant trois ans le régime du général Banzer, et que, avant de dénoncer les « *régimes fascistes* », le M.N.R. devait se souvenir des sympathies idéologiques de ses débuts, en 1941. Pour l'édification du pays tout entier, tout le débat était retransmis à la télévision...

Une longue séance vint rappeler aux congressistes qu'ils étaient en train de discuter de l'urgent problème de l'élection présidentielle. Le dernier, le M.N.R. se rallia donc, peu avant minuit le 6 août, à la « solution Guevara ».

THIERRY MALINIAK.

PORTRAIT

Le troisième homme du M.N.R.

S'il est un point sur lequel les deux principaux dirigeants du Mouvement nationaliste révolutionnaire, MM. Paz Estenssoro et Siles Suazo, parurent toujours d'accord à l'époque de leurs présidences, ce fut bien de ne pas permettre au troisième homme de leur formation, M. Walter Guevara, d'être candidat à la magistrature suprême ! Or c'est la rivalité des deux premiers qui a permis au troisième d'être nommé, le 6 août, chef de l'Etat, au moins à titre transitoire.

M. Walter Guevara, qui est âgé de soixante-sept ans, fut, en 1941, l'un des fondateurs du M.N.R., dont il apparaissait comme l'idéologue. Ce fut lui qui rédigea le programme du parti, la « *thèse de Ayopaya* », que certains ont qualifié de « *meilleur essai d'application du marxisme à la réalité bolivienne* ». M. Guevara n'en était pas moins considéré, à l'intérieur de cette formation hétérogène qu'est le M.N.R., comme le principal représentant de l'aile conservatrice...

Après le gouvernement de M. Paz Esténssoro (1952-1956) durant lequel il fut ministre des affaires étrangères et celui de M. Siles Suazo (1956-1960) qui le vit ministre de l'intérieur, le tour de M. Walter Guevara d'accéder à la présidence devait, en principe, venir. Mais, à sa grande déception, la convention du M.N.R. décida de lancer de nouveau la candidature de M. Paz Estenssoro. C'est alors que M. Guevara rompit avec son parti et fonda le PRA, le parti révolutionnaire authentique, avec certains éléments de la droite modérée du M.N.R. Le programme de la nouvelle formation, qui défend une « *conception occidentale des valeurs humaines* », affirme notamment que « *l'Etat ne peut s'approprier toutes les activités économiques du pays* » et que « *l'initiative privée est bénéfique pour la collectivité* ».

Le PRA a pour soutien électoral les principales classes moyennes urbaines. Il a appuyé le régime militaire du général René Barrientos. Plus tard, son chef, M. Guevara, a été ambassadeur du général Banzer. Il s'est ensuite réconcilié avec M. Paz Estenssoro, dont il fut, en juillet 1978, le candidat à la vice-présidence. Le PRA est aujourd'hui membre de l'alliance M.N.R.

Th. M.

Etats-Unis

LE FINANCIER MICHELE SINDONA AURAIT ÉTÉ ENLEVÉ

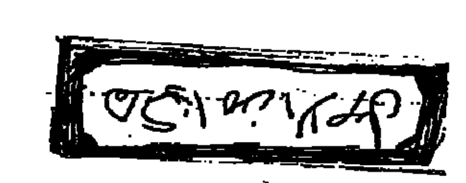
New-York *(A.F.P.)*. — La police américaine a confirmé, lundi 6 août, que le financier italien Michele Sindona avait bien disparu de son domicile new-yorkais depuis le jeudi précédent.

M. Sindona aurait été aperçu pour la dernière fois, ce jour-là, alors qu'il quittait son domicile sur la 5e Avenue et se dirigeait à pied vers le sud de Manhattan. Selon la police, la secrétaire de M. Sindona a reçu un coup de téléphone anonyme d'un homme ayant un fort accent étranger, vendredi matin. L'homme lui aurait dit : « *Ecoutez attentivement, nous tenons Michele Sindona, vous aurez bientôt de nos nouvelles.* »

M. Sindona doit être jugé par un tribunal fédéral le 10 septembre prochain pour la banqueroute de la Franklin National Bank, la plus importante faillite bancaire de l'histoire des Etats-Unis. Il lui est reproché d'avoir falsifié les comptes de l'établissement bancaire et d'avoir volontairement entraîné la banque vers la banqueroute par des spéculations frauduleuses sur le marché des changes. M. Sindona est également accusé de détournement de fonds par la justice italienne.

Costa-Rica

● *Plus de dix mille guérilleros*, groupés en trois organisations, sont actuellement engagés dans la lutte armée au Salvador, affirme, le mercredi 1er août, le quotidien du Costa-Rica *Diario Uno*. Les trois forces rebelles sont les Forces populaires de libération, les Forces armées de la résistance nationale et l'Armée révolutionnaire du peuple.



Le Monde

politique

M. Marchais propose de nouveau un débat télévisé au premier ministre

M. Georges Marchais s'est indigné, le lundi 6 août sur R.T.L., que M. René Monory ait répondu *« par des injures »* aux critiques du parti communiste contre la politique du gouvernement (*le Monde* du 7 juillet). Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré, à l'adresse du premier ministre : *« Vous dites que votre politique est la seule possible ? Acceptez d'en débattre publiquement avec moi. Le résultat de l'élection partielle de l'Ardèche montre que les citoyens sont loin de se désintéresser — même en cette période de vacances — des questions politiques. Le débat télévisé que je vous propose intéresserait, passionnerait les Français. »* M. Marchais a ajouté : *« J'ose espérer que, cette fois, M. Barre ne se dérobera pas à un débat qui s'impose. »* (1).

Le dirigeant communiste a précisé les analyses qu'il avait exposées le 2 août (*le Monde* du 4 août). *« J'ai dit que le pétrole n'est pas responsable du chômage et de l'inflation,* a-t-il rappelé. *Je le maintiens. En premier lieu, le prix d'achat en francs du pétrole n'a augmenté pour les six premiers mois de l'année que de 0,9 % par rapport à la même période de l'année précédente. Et j'affirme que les importations de pétrole représenteront en 1979 une part moins importante de la production nationale qu'en 1976 et qu'en 1977.*

» En second lieu, les augmentations du prix du pétrole brut, si elles étaient répercutées intégralement sur les prix, correspondraient à moins de 0,7 % de hausses de nos prix. A qui fera-t-on croire que cette hausse de 0,7 % est la cause des 11 % à 12 % d'inflation d'ores et déjà programmée pour 1979 ? A qui fera-t-on croire que ces 0,7 % sont responsables de la liquidation de la sidérurgie, de la destruction de milliers de tonnes de fruits et de légumes, de la casse dans la recherche et l'éducation ou de l'agression contre la Sécurité sociale ? J'ai dit que le chômage et l'austérité sont le résultat d'une politique délibérée. Je le maintiens. »

(1) M. Marchais avait plusieurs fois lancé à M. Barre un « défi » en vue d'un débat télévisé, sans obtenir de réponse du premier ministre. Le 11 octobre dernier, lors du débat budgétaire, M. Barre avait quitté l'hémicycle du Palais-Bourbon au moment où M. Marchais était monté à la tribune. *« Alors, M. Barre, on se défile toujours ! »* avait lancé le dirigeant communiste au chef du gouvernement, qui avait répondu : *« Je vais travailler. »* Au cours de la campagne européenne, M. Marchais avait, sans plus de succès, proposé un débat télévisé à Mme Simone Veil.

● PRECISION. — Dans nos éditions du 7 août nous avons indiqué qu'un éventuel changement, au profit de la gauche, du titulaire de la présidence du conseil général de l'Ardèche aurait pour effet de porter de sept à huit le nombre des présidences d'assemblées départementales conquises par l'opposition aux dépens de la majorité, à la suite des élections cantonales de mars 1979. En fait, cela porterait de huit à neuf le nombre de ces présidences. Nous avons en effet omis de mentionner la Meurthe-et-Moselle parmi les départements intéressés (bien que minoritaire, la gauche y détient la présidence).

RAPATRIÉS

M. ROSEAU (Recours) : préserver la détente avec l'Algérie.

M. Jacques Roseau, porte-parole du mouvement de rapatriés Recours, a précisé, le lundi 6 août à Marseille, les raisons qui l'ont conduit à condamner, lors de son séjour à Alger, le dimanche 5 août, les actes de racisme.

Le porte-parole du Recours a précisé qu'il avait pu constater en Algérie *« un changement d'état d'esprit total à l'égard de la France, et l'excellent accueil qui est réservé aux Français d'Algérie »*. M. Roseau a estimé qu'*« il n'y a aucune raison pour que la France ne soit pas un partenaire privilégié de l'Algérie, en pleine mutation économique et sociologique »*.

« Le gouvernement, a-t-il ajouté, *doit prendre toutes les mesures nécessaires pour que la détente avec l'Algérie, amorcée par le dernier voyage de M. Jean François-Poncet à Alger, ne soit pas remise en cause par les actes de racisme de quelques irresponsables. Il faut que l'opinion publique sache que seule une amélioration de nos rapports avec l'Algérie permettra de régler deux problèmes très douloureux : celui de la libre circulation des Français musulmans et celui des trois mille vieux Français d'Algérie qui ne peuvent quitter ce pays en disposant de leurs biens. »*

Une place libre à gauche

(Suite de la première page.)

L'opinion les perçoit au mieux comme des socialistes, au pire comme des malins qui se font passer pour [illegible] : rien qui donne envie d'être radical de gauche. A se prolonger, cette tactique peut, encore quelque temps, préserver quelques situations, assurer quelques promotions : elle conduit, en évitant les secousses, à la mort lente [illegible] radicalisme de gauche.

Mais le plus grave est que cette tactique n'est d'aucun intérêt pour la gauche. Car elle n'apporte rien qui puisse aider à sa victoire. Gérant ainsi « son » électorat, et le patrimoine de ses quelques élus, le M.R.G. gaspille ses efforts. Il est, dans le jeu politique, à peu près inutile. Que demain ses élus soient socialistes plutôt que radicaux, que ses militants, que ses électeurs, rejoignent ou appuient le grand parti frère qui rassemble la gauche non communiste, et rien n'est changé dans la vie politique française : sauf à pleurer sur la mort du radicalisme, victime de son dépérissement ou de son succès, puisqu'il s'est dilué dans toutes les formations politiques ou presque. Le radicalisme n'est pas une œuvre d'art, ni une vérité révélée, qu'il faille conserver à tout prix. S'il ne sert à rien, il n'y a pas de raison d'en préserver la façade. Et il ne sert à rien s'il n'est pas une valeur ajoutée à la gauche, mais une valeur apparemment « soustraite » au parti socialiste : la plus petite des tendances socialistes, vivotant sous un nom d'emprunt.

A part entière

Le M.R.G. n'a de chance, et de raison d'être, que s'il devient dans la gauche, *autre* que le parti socialiste, un parti à part entière, une force différente, capable de convaincre et d'entraîner des Françaises et des Français que le parti socialiste ne peut mobiliser : en bref s'il ajoute à la gauche *la réalité* d'une troisième formation politique, non un semblant ménagé par sympathie, ou par commodité.

Ce n'est pas aisé. La simplification croissante de la vie publique, qui semble s'organiser, avec l'aide des médias, autour de quatre familles (deux pour la droite, deux pour la gauche), la capacité du parti socialiste à rassembler la gauche non communiste, des réformistes aux révolutionnaires, dans l'ambiguïté d'un projet où chacun trouve ce qu'il apporte, la volonté du pouvoir giscardien d'empêcher par tous les moyens la constitution d'une « nouvelle gauche » qu'il feint d'appeler de ses vœux, enfin le discrédit où sont tombés les politiques en général, les radicaux en particulier, tout ceci rend l'entreprise difficile, utopique : et pourtant cette utopie pourrait être à notre portée.

Depuis dix à douze ans, un fort mouvement d'opinion, qui s'est incarné, notamment, mais non seulement, dans l'action écologique, conteste notre modèle de civilisation : l'implacable logique de la production et de la consommation, l'exaltation du travail, la lente destruction de l'homme par l'uniformité, la sécheresse, la médiocrité de ses conditions de vie. L'opposition au programme nucléaire de la France n'est qu'un aspect de cette critique radicale, mais parce qu'il est une force de mort symbolique, le nucléaire semble devenu *le* lieu principal du combat livré contre un système dont l'essentielle philosophie est de davantage produire pour davantage consommer. Cette révolte, largement répandue dans la jeunesse, que l'idéologie dominante n'a pas encore écrasée, mais qui observe dans des milieux sociaux sans apparente unité, est aujourd'hui la seule qui ose une critique globale de toutes les sociétés industrielles, capitalistes ou socialistes.

Or les partis politiques l'ont accueilli, depuis une dizaine d'années, comme un phénomène de mode, ou, au mieux, comme une exaspération sympathique : ils ont parfois tenté de récupérer des idées, des slogans, voire des hommes qui semblaient faire recette. Mais ils n'ont pas pris au sérieux une « agitation » qui était cependant porteuse d'idées politiques neuves et fécondes. La droite a cédé à « la mode écologique » le minimum inévitable : le permis de construire en a un peu souffert. N'ayant d'autre objectif que de conforter le système en place, prisonniers, bon gré mal gré, du capitalisme qui les maintient au pouvoir, les partis de droite ne pouvaient s'intéresser à l'idée écologique, contestation dangereuse ou dérisoire des bienfaits de la croissance capitaliste.

Mais à gauche l'écologie n'a pas reçu meilleur accueil. Parce qu'elle secouait les dogmes marxistes ? Parce qu'elle contrariait des programmes lourds de promesses sociales, fondés sur l'hypothèse d'une plus forte croissance ? Parce que l'avenir heureux, promis à tous, se mesurait, pour l'essentiel, en biens de consommation ? Parce que le discours écologique pouvait sembler un discours de nantis, en tout cas réservé aux peuples nantis ? La gauche, en France, ne situe ses revendications que dans la logique des sociétés industrielles : elle admet implicitement que le bonheur de l'homme serait de consommer sans cesse davantage. Aussi le projet d'une critique radicale de notre civilisation est étranger aux partis de la gauche traditionnelle qui, pour l'éluder, invoquent — non sans quelques raisons — l'urgence : notre société est encore de pauvreté et pour de nombreux Français le progrès de la consommation est encore le premier moyen du mieux-être. On a donc donné à l'écologie le « juste nécessaire » pour ne pas aliéner les suffrages qu'elle risquait d'entraîner.

Sur le nucléaire, civil et militaire, on a cherché des compromis savants, combinant les nécessités de l'emploi et de la croissance avec quelques rayons d'espoir écologique. On a saupoudré les programmes de qualité de la vie ; on a promis de planter des arbres, de nettoyer les rivières, de protéger la mer. Toutes bonnes choses. Mais on a pris de l'écologie ses miettes. Pour l'essentiel, la gauche française est restée fidèle à la seule perspective offerte aux sociétés occidentales, sous tous les gouvernements qu'elles se donnent : que tous deviennent plus riches, en tâchant de devenir moins inégaux.

Ainsi, ce mouvement d'idées, de revendications, qui s'en prend à l'idée même que notre société se fait du progrès, n'a fait que battre les rivages de la politique. Une place essentielle est ainsi restée vide. Les radicaux de gauche pourraient-ils s'en saisir ? Non pour « récupérer » l'audience écologique ou rassembler des voix dispersées : mais pour obliger la gauche à sortir de ses dogmes, à secouer ses habitudes. Pour contraindre notre *société* à affronter ses vrais problèmes : qu'elle est malade de sa richesse autant que de sa pauvreté, malheureuse d'être uniforme comme d'être inégale. Pour combattre ces sinistres objectifs que tous projet politique semble s'assigner : qu'il s'agit de multiplier les ressources, de consommer davantage, d'accumuler les biens, d'imiter pour paraître, de répéter pour ressembler, de perdre sa vie à la gagner.

Bien sûr, on peut douter que les radicaux aient en France vocation à exprimer des perspectives nouvelles : on se souvient qu'ils ont été les champions de l'opportunisme, qu'ils ont, en presque un siècle, défendu les programmes les plus contradictoires, enfin que la recherche du pouvoir paraît avoir été leur principale fidélité.

Il reste que, pour exprimer les idées audacieuses et « radicales », le Mouvement des radicaux de gauche est théoriquement mieux placé qu'un autre. D'abord parce qu'il est *dans la gauche* : aucune contestation globale du système en place n'est concevable ailleurs. Ensuite parce qu'à gauche le M.R.G. n'est *prisonnier* d'aucune théorie : il n'est pas enfermé dans la logique productiviste à laquelle le parti communiste est fidèle par conviction, et le parti socialiste par raison. Ce qui fait la faiblesse du M.R.G., dans la politique traditionnelle pourrait faire sa force s'il devenait disponible à l'imagination et à l'audace : il n'a pas, ou il n'a guère, d'organisation ni d'appareil. Cette relative anarchie, cette organisation très légère, qui ne cessent de fragiliser le Mouvement des radicaux de gauche, lui donnent en même *temps* une capacité d'improvisation, d'adaptation soudaine à l'événement, qui pourraient constituer des avantages, en face de partis politiques que paralysent leurs appareils et leurs rivalités électorales.

Si le M.R.G. voulait tenter de constituer ainsi, dans la vie politique française, une force autonome, originale, qui ne ressemblât pas aux partis traditionnels, et exprimât « quelque chose d'autre » la revendication d'une culture nouvelle, réinsérant dans la vie l'invention, la poésie, la spontanéité, l'aventure, la fraternité, redécouvrant le temps, tenant l'homme pour mesure et fin de *toute action* — il lui faudrait vivre, réfléchir, parler autrement, faire peau neuve. Il lui faudrait se donner, chaque année, quelques objectifs précis, limité, et s'y tenir, abandonnant aux autres partis, qui ont vocation à gouverner, les grands programmes totalitaires, qui mettent en recettes le bonheur de l'humanité. Il faudrait inventer d'autres langues, d'autres signes, d'autres modes d'intervention dans la société. Il faudrait que le comportement s'accorde au discours, que sur les objectifs fixés la nouvelle gauche se montrât intraitable, capable d'actions brutales, dures, pour harceler un pouvoir qui ne cesse de compter avec le temps, le découragement, ou la prudence de partis politiques qu'obsède l'angoisse des sondages. Il faudrait apprendre, au risque de l'impopularité, à ne rien promettre que l'on ne puisse tenir, à agir plutôt que parler, à savoir se taire, à dire clairement, à faire comme l'on dit.

Des perspectives

Que pourrait ainsi la nouvelle gauche ? Par exemple être autrement vigilante sur le respect des libertés : ne pas supporter ces grignotages qui la laissent généralement indifférente parce qu'ils atteignent le plus souvent des minorités sans poids politique, étrangers, travailleurs immigrés, délinquants, qui ne pèsent rien ou presque. Par exemple, défendre les droits de l'homme partout et toujours, non pas en semblant s'acquitter d'une corvée rituelle. Par exemple, ne pas laisser à de courageux députés de droite le mérite du combat contre la peine de mort, et ne pas s'accommoder, par peur de l'opinion, de l'odieux régime des prisons. Par exemple, ne pas défiler dans la rue pour faire interdire, par le pouvoir de la droite, les meetings qui déplaisent, mais être plus présente, et parler plus fort, quand le même pouvoir procède à d'ignobles extraditions. Par exemple, ne pas se contenter d'un pieux discours sur le droit à la différence, mais défendre les diversités les plus « scandaleuses », même celles, surtout celles, qui dérangent le programme d'un bonheur juste et « normal ». Par exemple, ne pas s'attaquer aux seules inégalités des revenus parce qu'elles sont les plus voyantes, mais être autrement vigoureuse pour combattre les inégalités culturelles d'où naissent, dans notre société, les pires iniquités, au profit d'une caste bourgeoise étroite et médiocre. Par exemple, dénoncer tous les privilèges qui pullulent dans ce pays de forteresses : même s'ils s'expriment en droits acquis, en statuts protégés, en situations intouchables, et même si les privilégiés votent à gauche. Par exemple traquer, jusque dans nos partis eux-mêmes, les comportements dominateurs, les hiérarchies, déguisées ou avouées, les allures monarchiques, où la gauche imite si bien la droite. Par exemple ne pas accepter, si passivement, une politique étrangère, sous-produit du commerce extérieur, tant méprisante des peuples faibles, tant attentive aux puissants. Par exemple, avouer que les promesses d'une sécurité toujours croissante ne se concilient pas aisément avec l'idéal de l'autogestion : admettre que s'il faut, pour la gauche, harmoniser sécurité et responsabilité, ce ne sera pas le fruit naturel d'un gouvernement idyllique, mais le résultat d'une patiente pédagogie ; cette pédagogie, l'entreprendre aussitôt, non la renvoyer au temps où la droite aura retiré aux Français jusqu'au goût de se gouverner eux-mêmes. Par exemple, si nous dégoûte le modèle de « bonheur » et d'abrutissement uniforme que propose la société de consommation, le dénoncer, et l'attaquer rudement, sur des fronts exemplaires, sans se soucier d'y perdre ou d'y gagner des voix. Par exemple, ne pas se contenter de dénoncer les méfaits de la culture marchande, la complicité d'un pouvoir qui y trouve son confort, mais trouver dès aujourd'hui les moyens de les combattre et faire déjà que notre discours, notre comportement, cessent de rivaliser en démagogie, en vulgarité, en mépris avec celui de la droite. Par exemple, ne pas renvoyer à l'après-révolution la construction d'une société « conviviale » : mais commencer à la vivre ; ne pas offrir le spectacle d'une gauche crispée, hargneuse, peuplée de petits chefs, parsemée de castes, tout occupée à régler des comptes minuscules.

Ce ne sont là que quelques perspectives entrouvertes. Pour s'y engager, il faudrait inventer de nouvelles structures, où le pouvoir ne serait pas confisqué pas un groupe, imaginer un parti qui ne s'incarnât pas dans un chef fabriqué ou exalté par les médias. Il faudrait fouler aux pieds les dogmes, renoncer aux grand-messes où l'on se tient au chaud du rituel et des prières, renvoyer chez eux les prélats, redécouvrir enfin l'esprit laïc, c'est-à-dire le doute supérieur de l'esprit qui cherche ; il faudrait accueillir, à bras ouverts, l'irrespect et l'insolence. Il faudrait ridiculiser le discours et la posture solennels, le dérisoire empèsement de la classe politicienne. Il faudrait extirper de la vie politique la bêtise et la démagogie, prendre goût à la vérité, apprendre la tolérance, qui n'est pas compromis ni politesse, mais respect des autres, sinon fraternité. Il faudrait inventer une gauche qui ressemble à la gauche.

Folle ambition ? Ce projet exigerait beaucoup d'imagination, du temps, une volonté têtue, un peu de talent, et aussi de la rigueur, de l'humour, de la tendresse : vertus rares en milieu politique. Ce qui est sûr, c'est qu'une place est libre à gauche : il faudra bien qu'un jour elle soit occupée. Une nouvelle gauche qui ne parlerait pas seulement de revenus nivelés, et de destins uniformes ? Une gauche qui rêverait l'Homme debout, à la peine et à la joie ? Une gauche qui serait idée neuve, libre découverte, main tendue ?

Une gauche qui serait déjà, dans le combat politique, l'exemple d'une société libre et fraternelle ?

Toutes les stratégies deviendraient alors secondaires. Et l'on découvrirait comme la gauche est contagieuse.

JEAN-DENIS BREDIN.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE — DEVOIRS DE VACANCES

En cette période d'étiage de l'actualité, les journalistes vont jeter leurs filets dans des eaux moins explorées le reste de l'année. Eaux troubles, parfois, qui recèlent d'étranges poissons, comme cette affaire de Broglie, sur laquelle *LE POINT* a mené une *« contre-enquête »*. Le 29 décembre 1976, rappellent les six journalistes mobilisés par l'hebdomadaire, soit cinq jours après l'assassinat, à Paris, du prince Jean de Broglie, député (républicain indépendant) de l'Eure, *« le ministre de l'intérieur, Michel Poniatowski, annonce avec une satisfaction précipitée à un parterre de journalistes stupéfaits que les hommes de la criminelle ont résolu l'énigme »*. Ils ajoutent : *« La précipitation du ministre encourage les faiseurs d'hypothèses à penser que l'on a voulu étouffer une affaire politique. D'autant que la version simple, sans faille ni bavure, présentée par le ministre laisse quelques points dans l'ombre. (...) Et, de révélations en indiscrétions, l'inextricable écheveau des affaires et des relations douteuses du prince apparaît peu à peu, alimentant le doute. Comme chaque fois qu'un aspect politique se glisse dans une affaire criminelle en France, la vérité semble tout à coup étrangement insaisissable. Après l'affaire Ben Barka (non résolue), puis l'affaire Marcovitch (mal résolue), voici l'affaire de Broglie, qui devient un nouveau mystère national. »* L'hebdomadaire donne, dans la première des quatre parties de cette enquête, d'importantes précisions sur la situation financière de Jean de Broglie au moment de sa mort.

PARIS-MATCH s'intéresse aux ballons dirigeables, dont une *« nouvelle génération »*, affirme Jean Mézerette, assurera, en l'an 2000, *« la plus grande partie du transport aérien »*. Dès la fin de 1981, indique-t-il, des *« Skyships »* feront la liaison entre Paris et Londres en un peu plus de deux heures. En effet, *« les Anglais veulent être les premiers à développer le transport de passagers par des « plus légers que l'air » : non seulement Londres-Paris, certes, mais Londres-Amsterdam en deux heures, puis Londres-Bruxelles »*. Ailleurs, on étudie des dirigeables pour la surveillance des routes, des mers ou des courants aériens, ou encore, en Union soviétique, pour le transport des troupes.

Autre « ancêtre redécouvert », le charbon, dont *LA VIE* indique qu'il *« en reste encore 637 milliards de tonnes techniquement récupérables, à des prix compétitifs »*. Le retour à cette source d'énergie *« apparaît aujourd'hui comme une nécessité économique »*, écrit Gérard Desmedt. Mais les coûts d'exploitation du charbon français étant élevés, *« la position officielle est nette : la France utilisera du charbon, mais du charbon en majeure partie étranger. Elle en importe actuellement 25,4 millions de tonnes par an, essentiellement d'Allemagne fédérale, d'Afrique du Sud et de Pologne »*. Gérard Desmedt passe ensuite en revue les procédés actuellement étudiés en vue d'une utilisation plus économique du charbon.

La régression, dans la recherche de sources d'énergie autres que le pétrole, ne va pas, toutefois, jusqu'au bois, dont personne ne songe à récupérer les calories gaspillées en abondance chaque été, par les feux de forêts. Précieux carbone : *« Chaque été,* note Frédéric Barrault dans *VALEURS ACTUELLES, plusieurs centaines de millions de francs partent ainsi en fumée. Il faut compter environ 10 000 francs pour reboiser 1 hectare. »* Qu'on se rassure : *« Malgré les multiples agressions dont elle est l'objet — incendies, pollutions industrielles ou naturelles (insectes, champignons, — la forêt française n'a cessé de se développer : de 11 millions d'hectares à la fin de la guerre, elle dépasse aujourd'hui les 14 millions d'hectares grâce à la politique de reboisement menée par les propriétaires avec les aides du Fonds forestier national. La France est ainsi à la tête du plus important patrimoine forestier de la communauté européenne. »* Mais ce patrimoine est *« insuffisamment exploité »*, d'abord parce qu'il est composé pour deux tiers de feuillus, dont le rendement est moindre que celui des résineux, ensuite parce que la forêt française est relativement jeune.

LE NOUVEL ECONOMISTE s'inquiète : *« L'exploitation des nodules polymétalliques — ces billes noirâtres chargées de métal qui tapissent le fond des océans entre moins 4 000 mètres et moins 6 000 mètres — sera-t-elle aussi un échec pour la France ? »* demandent Claude Bunodière et François Cazenave dans un long article consacré à *« la France et la mer »*. *« La baisse des cours mondiaux des métaux non ferreux et l'ampleur des investissements à engager ont largement découragé les enthousiasmes,* notent-ils. *En dépit des innombrables promesses faites aux DOM-TOM du Pacifique, aucun projet industriel français n'existe à l'horizon 1990. A tort ou à raison ? »*

Les nodules sont menacés, mais les baleines vont bénéficier d'un répit. *« En décidant d'interdire les navires-usines et de créer une réserve dans l'océan Indien, la commission baleinière internationale vient de prendre les mesures les plus importantes de son histoire »*, note *ECOLOGIE*, bimensuel, qui regrette cependant que les protecteurs des baleines n'aient pas obtenu le *« moratoire général »* qu'ils réclamaient. Pourquoi ? *« La réponse est claire,* écrit Guillaume Sainteny, *la disparition des baleines est le prix insignifiant à ses yeux, incalculable aux yeux de l'humanité, que le Japon est prêt à payer pour obtenir quelques années durant encore, des produits à bas prix, et réaliser ainsi un peu plus de profits sur le dos des baleines et du reste du monde. »*

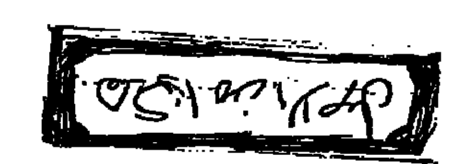
La mer fournit aussi l'essentiel du dossier que *L'EXPRESS* consacre au *« choc des vacances »*. Evelyne Fallot y évoque la protection des estivants contre la pollution des plages méditerranéennes. *« Chaque jour,* écrit-elle, *un fragment d'eau de mer est prélevé en cent trente-cinq points du littoral. Au petit matin, les premiers baigneurs voient d'étranges pêcheurs, dans l'eau jusqu'à mi-cuisses, balancer dans la mer des flacons fixés à de vieilles cannes à pêche. Les échantillons ainsi prélevés sont analysés au laboratoire d'hygiène municipal de Nice et les résultats affichés dans les mairies et à l'entrée des plages : drapeau bleu s'il n'y a pas de problème, jaune si l'eau est douteuse. »*

Voilà une façon bien prosaïque d'aborder le sujet. *LE NOUVEL OBSERVATEUR* invite à d'autres rêves, en décrivant *« Cannes aux œufs d'or »*. *« Oui,* écrit Elisabeth Schemla, *touts est bien différent quand on déguste du champagne rosé en maillot de bain, au sortir de l'eau, comme d'autres prennent un pastis ; quand, pour faire 50 mètres, on monte dans une Mercedes, une Jaguar ou une Rolls, brillantes comme les sous neufs qu'on y a investis. Le plus extraordinaire étant que ces sommes fabuleuses sont uniquement pour des vacances. »*

re à gauche

Des perspectives

CÉLIBATAIR
CECI VOUS
INTERESS



Le Monde

société

CATASTROPHES

UN SÉISME PROVOQUE DES DÉGATS MINEURS A SAN-FRANCISCO

San-Francisco *(A.F.P., UPI).* — La ville de San-Francisco et sa région ont été, lundi 6 août, le siège d'un séisme de magnitude 5,9 sur l'échelle de Richter, suivi d'une série de secousses plus faibles. L'épicentre a été localisé à environ 100 kilomètres au sud de San-Francisco, le long de la faille de Cavaleras, une des branches de la grande faille de San-Andréas, qui traverse la Californie, et dont l'activité inquiète depuis plusieurs années les sismologues américains. Ce séisme est le plus important enregistré sur la faille de Cavaleras depuis 1911. En 1906, un séisme de magnitude 8,3 avait presque entièrement détruit la ville

La secousse de lundi n'a pas fait de victimes, mais une demi-douzaine de personnes ont été hospitalisées à la suite de chutes ou de défaillances cardiaques dans la ville de Hollister, proche de l'épicentre. Plusieurs câbles électriques alimentant cette ville ont été coupés. A San-Francisco, il n'y a eu que des dégâts mineurs, quelques murs et plafonds fissurés.

Au Japon

TOKYO ET YOKOHAMA SOUS LA MENACE D'UN TREMBLEMENT DE TERRE

Tokyo *(Reuter).* — Un vaste secteur du centre du Japon, où se trouvent notamment Tokyo et Yokohama, a été déclaré zone dangereuse, mardi 7 août, par le gouvernement.

Les sismologues ont découvert qu'un tremblement de terre, capable d'atteindre la magnitude 8 sur l'échelle de Richter qui compte 9 degrés, pouvait s'y produire à tout moment.

Le secteur en question se situe sur la côte est de l'île de Hondo : « un épicentre énorme » a été repéré dans la baie de Suruga, qui s'ouvre devant le Fujiyama, à près de 200 kilomètres au sud-ouest de Tokyo. Tous les cent à cent cinquante ans, un séisme de magnitude 8 peut s'y produire, a déclaré un porte-parole du gouvernement.

Un tremblement de terre de cette magnitude s'était produit dans cette région en 1854. Le nombre des victimes n'avait jamais été établi. En 1923, un autre séisme d'une magnitude 7,9 avait provoqué la mort d'environ cent quarante mille personnes à

L'Agence météorologique nippone a accru le nombre de ses points d'observation dans la zone menacée ; des sismographes ont été immergés au large du cap Omaesaki et à l'entrée de la baie de Suruga.

● *Une septième bouche s'est ouverte sur l'Etna*, dans la soirée du lundi 6 août, et déverse un flot de lave très fluide qui pourrait menacer à nouveau le village de Fornazzo. Evacués samedi, les habitants de ce village sont revenus lundi dans leurs habitations, après la solidification des autres coulées menaçantes. L'éruption semblait alors proche de sa fin, mais l'ouverture d'une nouvelle bouche remet tout en question.

MOBILISATION SUR LES COTES DU TEXAS POUR LUTTER CONTRE LA MARÉE NOIRE MEXICAINE

La nappe de pétrole qui s'échappe du puits de pétrole mexicain *Ixtoc I* depuis le 3 juin dernier s'approche des côtes américaines du Texas et plusieurs plages devaient être touchées dans la journée de mardi 7 août. A raison de plus de 4 millions de litres par jour, la plus grande marée noire de tous les temps dérive lentement vers le nord.

Les eaux sont souillées, selon les spécialistes, sur douze mètres de profondeur par de fines particules de pétrole. Les garde-côtes américains ont mobilisé des pompes et des bateaux-réservoirs et mis en place trois kilomètres de barrages flottants. « *Nous n'avons malheureusement pas la possibilité de contrôler ce qui peut venir sous la surface* », a indiqué M. Roger Madson, responsable des opérations de lutte contre la pollution. Les barrages flottants constituent une défense un peu dérisoire : ils ne descendent en effet qu'à une cinquantaine de centimèters sous l'eau

D'autre part, une polémique oppose le spécialiste Red Adair qui a dû renoncer à colmater le puits pétrolier sous-marin et l'hebdomadaire ouest-allemand « Der Spiegel ». Le « pompier du ciel » a démenti avoir déclaré à ce journal que la compagnie nationale mexicaine Pemex avait fait preuve de « *négligences* ».

Red Adair déclare au contraire dans un communiqué que la compagnie des Petroleos Mexicanos « *dispose du personnel le plus qualifié, de l'équipement le plus moderne et de la technologie la plus avancée dans le monde pour combattre la catastrophe de l'Ixtoc I* ».

LIBRE MAIS « RETENU »

A Bagdad, l'été est chaud, et pour M. Jean-Luc Bertrand, plus encore. Il est « retenu » en Irak. Les autorités ne veulent pas lui accorder son visa de sortie. Ingénieur à la société française industrielle de constructions mobiles (I.C.M.), M. Bertrand travaillait à Bagdad depuis juillet 1978. Il dirigeait là-bas un chantier : la construction de bureaux pour l'Iraqui Air Force.

Mais la société I.C.M., en difficultés financières, a été absorbée par la société Ergé, la plus importante des entreprises de constructions mobiles françaises. Ergé n'a racheté que la raison sociale et les contrats, et un syndic a dû procéder au licenciement de cent employés d'I.C.M. Ergé a promis de réembaucher M. Bertrand, qui a été mis à pied le 5 juin. Depuis, il n'a toujours pas retrouvé son emploi, et les Irakiens, pour qui il y a « rupture de contrat », ne veulent plus le laisser partir. A Ouistreham, la femme de M. Bertrand n'admet pas cette « prise d'otage » ; elle a écrit au ministère des affaires étrangères pour qu'on libère son mari, qu'elle n'a pas revu depuis novembre 1978.

Un ancien de la société I.C.M., M. Gentil, ne s'inquiète pas outre mesure : « M. Bertrand *a reçu des indemnités de licenciement ; il peut encore attendre*, dit-il. *C'est de toute façon une pratique assez courante dans ces pays de retenir les personnels qualifiés en leur refusant des visas de sortie. Je me souviens*, ajoute M. Gentil, *il y a quelques années au Qatar, nous avions passé un contrat de trois mois pour des bâtiments et nos ouvriers ont été retenus trois mois de plus pour mettre en place des canalisations.* »

A Bagdad, moins philosophe, M. Bertrand s'ennuie et espère : « *Je passe mes journées à aller de l'ambassade de France à la sécurité militaire irakienne.* » Il est un peu las, dépassé par l'événement. Il est là-bas sans emploi, sans salaire. Il n'est responsable d'aucune faillite ni d'aucune rupture de contrat. Mais on l'a sous la main. Pas de violences, des attentions au contraire (la sécurité militaire a mis une chambre d'hôtel à sa disposition). Privé de rien en somme, libre, mais à condition de ne pas quitter l'Irak. — C. C.

UN FRANÇAIS EMPRISONNÉ EN TURQUIE APRÈS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Un touriste français, M. Christian Zamolo, est emprisonné depuis le 22 juillet à Dogubayazit, en Turquie, pour avoir provoqué un accident de la route. M. Zamolo, qui revenait en mini-car, avec son épouse, d'un voyage d'une année en Extrême-Orient, était entré en collision avec un taxi, non loin de la frontière iranienne. L'accident fit un mort, le chauffeur, et trois blessés.

Malgré le versement d'une caution de 6 100 000 livres turques (environ 61 000 F), M. Zamolo n'a pas été libéré. Dans les accidents de la circulation, la loi turque, qui prévoit qu'en cas de mort d'homme le responsable est incarcéré, s'applique aux étrangers. Dans l'entourage de M. Zamolo, on craint que ce dernier ne soit pas jugé avant le mois de septembre.

A Bayonne

INCIDENTS ENTRE JEUNES GENS ET FORCES DE L'ORDRE APRÈS UN RASSEMBLEMENT D'AUTONOMISTES BASQUES.

Des incidents se sont produits à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 août entre des groupes de jeunes gens et les forces de l'ordre, après le « rassemblement d'information » organisé par le mouvement autonomiste basque Abertzale (les Patriotes basques), pour protester contre la décision du ministère de l'intérieur d'interdire la rencontre amicale de football qui devait opposer, dans la soirée du lundi 6 août à Bayonne, le F.C. Nantes et le club espagnol Real Sociedad de Saint-Sébastien, au profit des « Ikastolas » (écoles maternelles en langue basque).

Après le rassemblement, qui a réuni environ quinze cents personnes, les participants se sont rendus en cortège jusqu'à la sous-préfecture, puis une partie d'entre eux sont allés dans le vieux quartier de la ville, où se déroulaient les traditionnelles fêtes de Bayonne. Les forces de police sont alors intervenues pour dégager le pont du Génie, bloqué par des groupes de jeunes gens. Elles ont été accueillies par des jets de pierres, et de bouteilles et ont répliqué par des tirs de grenades lacrymogènes. Les escarmouches se sont poursuivies pendant une grande partie de la nuit, au milieu de la foule des badauds, qui participaient à la dernière journée des fêtes de Bayonne. Une barricade a même été édifiée sur le quai Galuperie, en bordure de la Nive. Cependant, les fêtes ont pu se dérouler à peu près normalement.

Les incidents, qui se sont terminés vers trois heures du matin, ont fait douze blessés parmi les C.R.S., dont deux ont été hospitalisés, nous signale notre correspondant à Bayonne. On ignore le nombre des victimes parmi les manifestants, dont une dizaine ont été interpellés.

JUSTICE

Faits et jugements

M. Pierre Bellet quitte la présidence de la commission Informatique et libertés

La commission Informatique et Libertés n'a plus de président : M. Pierre Bellet, premier président de la Cour de cassation qui avait été élu à ce poste le 5 décembre 1978 vient en effet de demander à être déchargé de cette fonction.

Pour expliquer sa décision, M. Bellet aurait fait valoir qu'il ne pouvait conserver cette présidence sans préjudice pour ses fonctions à la tête de la Cour suprême.

De fait, la mise en place de la commission Informatique et Libertés, dont la création découle de la loi du 6 janvier 1978, implique des tâches importantes de gestion. Ainsi, à l'occasion de cette démission, serait remise en cause la désignation comme secrétaire général d'un haut magistrat qui avait activement participé aux travaux préparatoires de la loi. On songerait à présent, pour le poste de secrétaire général, à un administrateur civil.

Pour remplacer M. Bellet comme représentant de la Cour de cassation à la commission Informatique et Libertés, plusieurs noms sont prononcés parmi lesquels celui de M. Alain Simon, conseiller, qui fut directeur de cabinet de M. Jean Lecanuet. Toutefois le successeur de M. Bellet ne serait pas, *ipso facto*, président puisque celui-ci est élu par l'ensemble de la commission qui comporte des représentants du Sénat (M. Jacques Thyraud, vice-président), de l'Assemblée nationale (M. Raymond Forni, vice-president), du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et des personnalités qualifiées. — Ph. B.

Prison avec sursis pour... atteinte à la liberté de la presse.

Le tribunal correctionnel de Nancy a condamné, lundi 6 août, M. Claude Franchino à quinze jours d'emprisonnement avec sursis et 300 francs d'amende pour vol. Un vol qui n'était en réalité que l'expression d'une atteinte à la liberté de la presse.

Le 4 juillet dernier, la cour d'appel de Nancy avait à juger un cas de sévices à enfant où l'amie de M. Franchino était principalement impliquée. Après diverses pressions verbales sur les deux chroniqueurs judiciaires présents à l'audience, M. Franchino s'en prit à une journaliste du *Républicain lorrain* en lui dérobant son carnet de notes pour « *l'empêcher de faire un papier* ».

Dans son réquisitoire, le substitut, M. Dominique Tailhardat, a insisté sur l'importance de « *l'entrave à la liberté de la presse, droit garanti par la Constitution* » et demandé une peine « *exemplaire* ». M. Franchino devra en outre verser 1 franc de dommages et intérêts à la journaliste. — *(Corresp.)*

EN BREF...

● *Un incendie a détruit entièrement*, lundi 6 août vers 5 h 30, la salle d'audience du tribunal de grande instance au palais de justice d'Evreux (Eure). Le sinistre pourrait avoir une origine criminelle : des traces d'essence ainsi que des bouteilles de gaz et des pastilles d'alcool solidifié ont été retrouvées dans les couloirs et dans la salle d'audience du tribunal civil. — *(Corresp.)*

● *Attentat contre l'Amicale des travailleurs tunisiens.* — Un bidon d'essence enflammé a été lancé lundi à 23 h 45 contre la porte du siège de l'Amicale des travailleurs tunisiens, 58, rue de Rome à Paris-17e. L'incendie, rapidement maîtrisé par les pompiers, n'a causé que de légers dégâts matériels.

Le Front national progressiste tunisien a revendiqué cette opération et exigé « *la liberté complète de Habib Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens, ainsi que la libération des militants du F.N.P.T.* ». Habib Achour, gracié par le président Bourguiba le 3 août, est cependant tenu de rester à son domicile et ne peut recevoir de visite (*le Monde* des 4 et 7 août).

● *Le hold-up de Marseille.* — Michel Gouge, l'ami de l'ancien mercenaire Lionel Leroy qui, dans la soirée du 27 juillet, s'est emparé de 3 500 000 F au préjudice de la société de transports de fonds où il travaillait (*le Monde* des 31 juillet et 1er août), a été inculpé, lundi 6 août, de détention d'armes, et écroué à la maison d'arrêt de Grasse. Il avait été arrêté le même jour à son retour de croisière, après une perquisition à son domicile, jeudi 2 août, au cours de laquelle une trentaine d'armes et une grande quantité de munitions avaient été découvertes. Michel Gouge a expliqué aux enquêteurs que ses armes « *ne constituaient qu'une simple collection* ». Les policiers s'étaient rendus chez lui pour l'interroger sur le hold-up commis par Lionel Leroy.

● *Un ressortissant hollandais*, M. Michel Dorigo, âgé de vingt-huit ans, arrêté, jeudi 2 août, par le S.R.P.J. de Toulon à l'aéroport de Nice-Côte d'Azur, et soupçonné d'avoir participé à un trafic de haschisch entre le Maroc et la côte méditerranéenne (*le Monde* du 4 août), a été inculpé, mardi 6 août, d'infraction à la législation sur les stupéfiants et écroué à la maison d'arrêt de Toulon. Les enquêteurs, qui avaient d'abord estimé que M. Dorigo était le commanditaire du trafic, portant sur 4,5 tonnes de haschisch, semblent considérer à présent qu'il n'en était que le convoyeur. Son épouse, qui l'accompagnait, a été mise hors de cause.

● *Les corps de M. et Mme Leboisne*, portés disparus lors de la noyade du dimanche 5 août dans la baie du Mont-Saint-Michel (*le Monde* du 7 août), ont été retrouvés par des pêcheurs, lundi 6 août, ce qui porte à trois morts le bilan définitif de l'accident.

● *Accident de chemin de fer à Oléron : 12 blessés.* — Douze personnes ont été blessées le lundi après-midi 6 août après la collision de deux rames du petit train touristique qui circule dans l'île d'Oléron (Charente-Maritime). Sept voyageurs ont été hospitalisés à Rochefort-sur-Mer. Il semble qu'une mauvaise coordination entre les agents chargés de la circulation et le conducteur de l'un des convois soit à l'origine de l'accident.

SPORTS

APRÈS LES SPARTAKIADES

Des leçons pour l'année prochaine

De notre correspondant

Moscou. — Les septièmes Spartakiades d'été des peuples de l'U.R.S.S. ont pris fin, dimanche 5 août, sur le stade Lénine de Moscou. Devant ceux des dirigeants soviétiques qui ne sont pas en vacances (MM. Andropov, Grichine, Kirilenko, Kouznetsov, Ponomarev, etc.), plusieurs milliers de sportifs se sont dit : « Au revoir, à l'année prochaine aux Jeux olympiques. » Pour les autorités soviétiques, pour les sportifs et pour les journalistes, c'est l'heure des bilans.

Sur le plan purement sportif, ces septièmes jeux d'été — ouverts pour la première fois aux invités étrangers (2 306, contre 8 338 Soviétiques) — ont confirmé les vastes ressources du sport soviétique et le sérieux des préparatifs des Jeux de 1980.

Avec cent quatre-vingt sept médailles d'or sur deux cent vingt-cinq, les sportifs des quinze Républiques et de deux villes (Moscou et Leningrad) se sont, comme prévu, taillé la part du lion. C'est d'ailleurs la République de Russie, la plus grande du pays, qui a remporté la victoire au classement global.

C'est toutefois en tant que banc d'essai des J.O. de 1980 que ces Spartakiades revêtaient un intérêt totu particulier. Contrairement aux assurances prodiguées par les organisateurs, tout n'était pas prêt à Moscou ni à Leningrad, Kiev ou Minsk. Plus de la moitié des futures arènes olympiques sont encore en chantier et quatre des futurs lieux de compétition ont suscité des réserves de la part des invités étrangers. Il s'agit du plan d'eau (balayé par le vent), du terrain de tir (les postes sont trop rapprochés les uns des autres), de la grande salle d'escrime (trop vaste) et du circuit cycliste (jugé par certains trop dangereux en cas de pluie).

Si la plupart des observateurs se sont déclarés satisfaits du futur village olympique, beaucoup estiment qu'il a été impossible de juger les futures installations hôtelières (un seul hôtel est pratiquement prêt, le Cosmos, construit par une entreprise française), ainsi que l'ensemble des équipements destinés à la presse. C'est d'ailleurs des journalistes — qui étaient environ six cents, soit dix fois moins que prévu l'année prochaine — que vinrent les réserves les plus vives. La circulation de l'information laissait à désirer. L'ordinateur fonctionnait mal (selon I.B.M., c'est parce que les Soviétiques avaient refusé de procéder à un véritable rodage d'essai), et les installations n'étaient pas adaptées à une manifestation de l'ampleur des Jeux olympiques.

Doléances et lacunes

Les organisateurs, qui ont soigneusement enregistré toutes les doléances et remarques, se veulent rassurants : d'ici à l'année prochaine, disent-ils, tout sera au point. Ils font remarquer que, pour les Jeux, ce sont les fédérations internationales qui prendront en main toute l'organisation, aussi bien sur le plan sportif que journalistique, et qu'elles ont beaucoup plus d'expérience en la matière que les Soviétiques. D'ailleurs, les responsables du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) ont pris bien soin de préciser que les Spartakiades étaient organisées par un comité distinct.

Plus que la base purement matérielle, c'est ce que l'on pourrait appeler l'environnement humain et la logistique qui créent quelques soucis. Sans aller jusqu'à suivre les Américains, lesquels envisagent d'installer leurs sportifs à l'étranger — en Finlande ou en République fédérale d'Allemagne — et de ne les faire venir à Moscou qu'au tout dernier moment (*le Monde* du 31 juillet), certaines délégations ont relevé de nombreuses lacunes sur le plan de la nourriture et des distractions. De même, le problème des transports, avant tout pour les journalistes, peut sembler inquiétant, compte tenu des distances entre les différents sites olympiques de la capitale.

Foyers d'étudiants restaurés

C'est sur le plan purement touristique, finalement, que les interrogations sont les plus nombreuses. Ainsi, selon les responsables soviétiques, deux cent trente mille étrangers doivent être hébergés simultanément à Moscou pendant les Jeux. Ce chiffre dépasse de très loin les capacités de la capitale. Aussi envisage-t-on de loger la majorité d'entre eux (vraisemblablement les touristes des pays frères) dans deux cent soixante-neuf foyers d'étudiants qui seront restaurés et dans trente-neuf maisons de repos ou campings des environs de Moscou.

Héberger, nourrir, transporter et distraire deux cent trente mille touristes étrangers, voilà sans doute le plus difficile des paris que les Soviétiques devront tenir dans un peu moins d'un an. Pari d'autant plus important que c'est en dehors des stades que, pour la majorité et pour une bonne partie des représentants de la presse du monde entier, s'ébauchera l'image de marque de l'Union soviétique à l'heure des J.O.

(Intérim.)

BIBLIOGRAPHIE

« Le coq chanta trois fois »

de Peter Pindare

Personne ne croit plus qu'on peut gagner le Tour de France à l'eau minérale, même si le dopage est unanimement réprouvé. Mais la pilule miracle, celle qui transforme le cheval de labour en cheval de course, celle qui fait d'un obscur un champion, celle qui, de surcroît, est indécelable à toutes les analyses, bref le super-doping, la potion magique, quel sportif n'en a rêvé, ne serait-ce qu'une fraction de seconde ? Eh bien ! imaginez que cette pilule ait été mise au point dans le plus grand secret par les biochimistes des services d'espionnage soviétiques : vous tenez l'argument du roman de Peter Pindare — pseudonyme d'un journaliste de la presse parlée — *Le coq chanta trois fois*.

Si l'on n'aime pas ce genre de fiction où s'entremêlent dans un proche avenir personnalité publique bien réelle et personnage imaginaire, pour nouer le destin du monde, inutile d'ouvrir ce livre : c'est un modèle du genre. En toile de fond, on trouve en effet l'Union soviétique qui prépare les prochains Jeux olympiques de Moscou, la France qui entre dans la ligne droite des élections présidentielles, avec M. Valéry Giscard d'Estaing en tête et M. Michel Rocard sur ses talons, et la vie quotidienne des coureurs de fond. Mais voilà que le K.G.B. met au point cette fameuse pilule et élabore un plan diabolique : faire gagner trois épreuves des Jeux olympiques à un champion d'un pays occidental, grâce à ce doping, puis faire éclater le scandale pour en tirer les bénéfices politiques. Toute la machinerie du monde parallèle se met alors en branle : un entraîneur finlandais corrompu de longue date par les services secrets est chargé de transformer en superman des courses longues un médiocre spécialiste français du 800 mètres, de surcroît antillais, militaire de carrière et connu pour ses vagues sympathies socialistes : Victor Elysée. Il remportera trois médailles d'or à Moscou et il réussira à déjouer les plans du K.G.B.

N'en disons pas plus pour préserver le suspense, car le récit est d'abord une intrigue à rebondissements. Pourtant, il serait regrettable de s'arrêter à cette lecture. Le problème du dopage n'est pas, en effet, le seul ressort de l'ouvrage. L'argument de l'auteur tient même essentiellement à l'un des phénomènes les plus étonnants de ces dernières années : l'envahissement réciproque des champs du sport et de la politique par l'entremise des *mass media*. Le poing brandi par deux sprinters noirs sur le podium de Mexico, le massacre d'athlètes israéliens à Munich par un commando pro-palestinien ont montré, dans l'histoire récente des Jeux, comment pouvaient être « *détournés* » les formidables moyens d'information mis en œuvre tous les quatre ans.

Cette caisse de résonance que sont les grands événements sportifs ne pouvait donc laisser indifférents les hommes politiques toujours avides de tribunes. Les Soviétiques pas plus que les autres. D'ailleurs, M. Vladimir Popov (1), vice-président du comité d'organisation des Jeux de Moscou, ne disait-il pas récemment : « *Peut-être que ces Jeux olympiques représenteront le plus grand événement de l'année 1980, et les forces progressistes doivent faire tout leur possible pour que les Jeux olympiques servent ces objectifs.* » De la réalité à la fiction...

ALAIN GIRAUDO.

★ « Le coq chanta trois fois », de Peter Pindare. Editions Balland, 246 pages.

(1) *L'Humanité* du 1er août 1979.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ATHLETISME. — *Quarante-trois athlètes, hommes et femmes, de quatorze pays, ont été sélectionnés, lundi 6 août, pour représenter l'équipe d'Europe, qui, à l'occasion de la deuxième Coupe du monde d'athlétisme disputée du 24 au 26 août à Montréal, se mesurera aux équipes des Etats-Unis, d'Union soviétique et de R.D.A., ainsi qu'aux équipes représentant le « reste » des Amériques, l'Asie, l'Afrique et l'Océanie.*

Trois Français ont été notamment retenus par l'Association européenne d'athlétisme (contre un seul en 1977 pour Dusseldorf) après les épreuves de Coupe d'Europe de Turin : Patric Abada pour le saut à la perche, Bernard Lamitié pour le triple-saut et Chantal Réga pour le relais 4 × 100 mètres féminin. En outre, Francis Gonzalez sera remplaçant pour le 1 500 mètres et le 5 000 mètres.

VOILE. — *Le dernier concurrent engagé dans la Transat en double, Lorient-les Bermudes-Lorient,* Jipsian, *de Jean-Pierre Cabaret, électronicien, et Claude Brun, marin-pêcheur, a coupé, mardi 7 août, à 3 h. 53, la ligne d'arrivée de la course. Le ketch en acier aura mis au total soixante-treize jours pour rallier Lorient après avoir viré à la bouée des Bermudes, soit trente-neuf jours de plus que Eugène Riguidel et Gilles Gahinet, vainqueurs au sprint d'Eric Tabarly et Marc Pajot. L'équipage du Jipsian doit gagner la prime spéciale offerte par les organisateurs au dernier arrivé à Lorient avant le 15 août.*



Le Monde DE LA MÉDECINE

Les grands travaux de l'Assistance publique

Les mesures annoncées par le conseil des ministres du 25 juillet comportaient, entre autres, un blocage des budgets hospitaliers. Il ne s'agit là, a précisé M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, que d'une disposition temporaire : à plus long terme, en effet, c'est l'ensemble du système de tarification hospitalière qui devrait être modifié.

Avec des budgets plafonnés et un mode de tarification périmé et inflationniste (« le Monde » du 25 juillet 1979), le fonctionnement des hôpitaux pourrait se trouver bloqué si la réforme annoncée n'est pas mise en œuvre de toute urgence. Ce blocage serait d'autant plus désastreux que de grands travaux, qu'il est impératif de mener à bien, sont en cours. Ainsi, à l'Assistance publique de Paris — dont le gigantisme pose problème (« le Monde » du 20 juin) — bon nombre d'hôpitaux sont en cours de rénovation, voire de reconstruction, certains seront même détruits et remplacés par d'autres types d'établissement. C'est toute une politique de modernisation — qui n'a que trop tardé — qu'il importe de maintenir.

REMONTER dans les souvenirs de l'Assistance publique, c'est aussi se plonger dans l'histoire d'une immense cohorte de vagabonds, de mendiants, de miséreux recueillis dans les trois institutions charitables qui devaient donner naissance à celle que l'on dénomme aujourd'hui la « vieille dame » : le « grand bureau des pauvres », l'hôpital général, où échouaient, entre autres, les enfants trouvés, et l'Hôtel-Dieu, dont l'histoire est aussi ancienne que celle de l'Eglise parisienne.

Aujourd'hui, l'Assistance publique, délestée depuis 1965 de la charge des enfants abandonnés, accueille, bon an, mal an, plus de 500 000 malades dans ses trente-huit établissements, compte près de 40 000 lits, emploie quelque 70 000 personnes, dont 10 000 médecins. Depuis quelques années, l'Assistance publique donne aussi l'image d'une institution en plein remaniement, qu'un vertige de progrès a saisi au moment même où la crise économique la frappait. Il résulte de ces deux influences contraires un foisonnement d'activités, de remises en question, de chantiers — au sens propre du terme.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Assistance publique, forte de plusieurs dizaines d'hôpitaux, d'une structure extrêmement centralisée et d'un certain prestige, n'en héberge pas moins beaucoup de ses malades dans des conditions dignes du Moyen Age. La majorité des lits sont en salles communes, et quelles salles communes ! Cinquante malades ou plus rassemblés dans des lits ou sur des brancards autour d'un antique poêle à charbon. *« Il était coutume de dire que tout malade sortant était peut-être guéri de son affection initiale, mais sûrement porteur d'une infection par l'oxyde de carbone, et que les transfusions sanguines n'étaient possibles que dans un seul lit : trop loin du poêle, le sang gelait, trop près, il cuisait à feu doux. A quelques mètres de chaque salle, il y avait une vaste auge en fer galvanisé, pourvue de quatre robinets débitant de l'eau froide dans un vacarme de tuyauterie... Les malades étaient censés se laver dans cet abreuvoir réformé... » (1).*

Surviennent les progrès médicaux et technologiques décisifs. Survient aussi, en 1958, la réforme Debré, instituant le plein temps : les médecins, de plus en plus, vivront à l'hôpital et leur pression jouera dès lors de manière permanente sur les pouvoirs publics en faveur d'un bouleversement des conditions d'accueil des malades. Un mouvement d'opinion s'organise, dans les années 60, d'où naîtra entre autres, en 1962, un plan directeur de l'Assistance publique délibérémment novateur. L'orientation en est avant tout quantitative : on manque cruellement de lits d'hôpital, les services sont surencombrés. Depuis les années 1920 — à l'exception de Bichat, dont les plans étaient antérieurs à la première guerre mondiale, et de Beaujon, — on n'a plus construit d'hôpitaux. En outre, la population de la périphérie parisienne ne cesse d'augmenter. Or il était impossible, compte tenu de la pléthore de malades, de reconstruire ou de moderniser les hôpitaux parisiens les plus vétustes, qu'il aurait fallu vider de leurs patients pendant la période des travaux. Le parti était donc clair : il fallait construire, et construire dans la banlieue. D'où l'édification, en dix ans, de cinq hôpitaux ultramodernes pour malades aigus (à Clamart, Colombes, Créteil, Boulogne, Bondy) et de quatre institutions de « long séjour » pour malades chroniques (à Villiers-le-Bel, Draveil, Champcueil et Sevran). Parallèlement, commençait à se mettre en place le programme de suppression des salles communes dans les hôpitaux les plus vétustes.

Les stratèges de l'avenu Victoria à Paris — siège depuis plus de cent ans de l'administration de l'Assistance publique — avaient-ils vu trop grand ?

Toujours est-il qu'un nouveau « plan directeur » a été élaboré, pour la période 1977-1986, qui prévoit une diminution globale des capacités d'accueil car, estime-t-on avenue Victoria, la durée du séjour des malades à l'hôpital va encore baisser et, dans des cas de plus en plus nombreux, l'hospitalisation pourra être remplacée par des formules plus légères (soins à domicile notamment). D'ailleurs, le remplacement des salles communes par des lits en chambres individuelles, ou à deux, provoque une diminution des capacités d'hébergement.

Enfin, dernier axe de cette nouvelle politique : les personnes âgées malades, actuellement « exilées » dans les établissements de long séjour parfois situés fort loin de Paris pourront réintégrer la capitale à mesure que la transformation des hôpitaux parisiens le permettra.

(1) Dr. André Thénot, *Quintessence, 100, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine.*

LES HÔPITAUX DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DANS LA RÉGION PARISIENNE

■ Court séjour
◪ Moyen séjour
□ Long séjour

Trois projets en cours d'achèvement

Cette nouvelle conception ainsi esquissée, comment se présentent les projets à l'Assistance publique pour les années qui viennent ? Un certain nombre de ces projets sont en cours d'achèvement. Ils concernent trois des plus vastes et des plus vétustes hôpitaux parisiens.

● L'HOPITAL BICHAT : C'est la plus grande réalisation entreprise par l'Assistance publique. Son coût total dépassera 400 millions de francs. Commencée à la fin de 1976, la construction du nouvel hôpital — sur un terrain attenant à l'ancien et situé en bordure du boulevard périphérique — devrait être achevée en 1980. Il comptera, au total, 895 lits répartis sur vingt étages.

Compte tenu de sa localisation, il a fallu dépenser des fortunes pour l'insonoriser et le climatiser totalement. Hôpital de haute technicité, il sera surtout orienté sur la cardiologie, la néphrologie, la chirurgie (digestive et orthopédique notamment), la gastro-entérologie, la rhumatologie... Les bâtiments actuels seront en partie rasés et en partie transformés en maison de cure médicale destinée aux personnes âgées.

● L'HOPITAL LARIBOISIERE : les travaux actuellement en cours ont pour but d'en faire tout à la fois un centre lourd d'urgence et de le doter de services complémentaires de l'hôpital Saint-Louis reconstruit. L'établissement actuel sera entièrement rénové (les salles communes, notamment, sont progressivement supprimées). Un bloc médico-technique est construit en sous-sol, sous la cour intérieure, et comporte trois niveaux (laboratoires, salles d'opération, radiologie). La maternité, enfin, sera reconstruite. On indique, à l'Assistance publique, que la modernisation totale de l'hôpital Lariboisière — qui doit se faire sans interrompre l'ensemble des activités — durera vraisemblablement jusqu'en 1986.

● L'HOPITAL BICETRE : particulièrement vétuste, il compte encore un grand nombre de lits en salles communes. Il doit être totalement reconstruit d'ici à 1981 — il comportera alors huit cents lits — et axera ses activités autour de trois thèmes principaux : un complexe de neurologie, neuro-chirurgie, psychiatrie ; un pôle d'orthopédie, traumatologie, rhumatologie ; un complexe de pédiatrie, néonatalogie et chirurgie infantile. On souhaite y construire aussi une maternité et une unité de lutte contre la stérilité.

Ce nouvel hôpital sera relié aux bâtiments historiques qui sont en cours de restauration et qui accueilleront des services complémentaires de ceux du nouvel hôpital.

Outre ces trois projets, dont la réalisation représente les dépenses considérables, l'Assistance publique a élaboré des plans qui devraient modifier encore le paysage hospitalier parisien d'ici à 1986. L'hôpital Saint-Louis, par exemple, posait un problème particulier en raison de sa grande valeur architecturale et de la protection dont il bénéficie à ce titre. Malgré sa vétusté, il était donc exclu non seulement de le détruire, mais aussi de dénaturer le site par une construction ultra-moderne située à proximité immédiate. Il a donc été décidé d'édifier un nouvel établissement — invisible de l'hôpital actuel — qui comptera plus de huit cents lits et conservera outre des activités générales, les orientations traditionnelles de Saint-Louis : hématologie et dermatologie. Le « quadrilatère historique » de l'hôpital actuel sera totalement désaffecté et voué à des activités culturelles qui ne sont pas encore définitivement déterminées. Les jardins à la française seront reconstitués. Ce chantier, qui sera particulièrement onéreux et important — compte tenu des contraintes architecturales imposées par le ministère des affaires culturelles — devrait s'ouvrir au début de 1980.

Convalescents et personnes âgées

En plus d'un certain nombre de projets de réaménagements internes dans d'autres hôpitaux (notamment à Cochin, à la Salpétrière, à Saint-Vincent-de-Paul, à la Pitié où il est prévu d'établir un « institut de la naissance », et à Raymond-Poincaré, à Garches, où d'importants travaux seront engagés, l'Assistance publique a mis au point deux types de projets réalisables à plus long terme. Le premier concerne la construction de nouveaux hôpitaux pour malades aigus, destinés à remplacer des établissements anciens non modernisables. Le second est un vaste plan destiné à modifier les conditions d'hébergement des convalescents et des personnes âgées.

● LE NOUVEL HOPITAL D'ENFANTS : ce projet devait initialement prendre place sur le territoire de La Villette, propriété de l'Etat. Ce choix a été abandonné, et l'Assistance publique a proposé de l'édifier soit sur l'emplacement du vieil hôpital Bichat, soit sur un territoire situé dans le dix-neuvième arrondissement, non loin de l'église Sainte-Marie-Médiatrice. Le maire de Paris devra trancher entre les deux hypothèses.

Il s'agira de toute manière d'un hôpital pédiatrique (370 lits d'enfants), complété par une maternité de 60 lits, qui comportera une aile réservée aux interruptions de grossesse. Dans ce futur hôpital seront transférées les activités des actuels hôpitaux Hérold et Bretonneau. Ce transfert représente une perte de quelque 100 lits.

● « L'HOPITAL DU QUINZIEME ARRONDISSEMENT » : Il s'agit de construire, sur l'emplacement laissé libre par le déménagement des usines Citroën, un hôpital de 650 lits qui serait notamment un pôle de traitement des urgences. On y transférerait les services des actuels hôpitaux Boucicaut et Vaugirard, ainsi que la médecine et la chirurgie générale de Laënnec.

Outre ces deux projets, l'Assistance publique prévoit la mise en œuvre de plusieurs opérations de grande ampleur. En particulier, dans la périphérie de Paris, l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches sera partiellement reconstruit, l'hôpital Avicenne de Bobigny (anciennement dénommé Franco-Musulman) sera modernisé, et un établissement nouveau pourrait être construit à Aubervilliers.

En outre, il n'est plus considéré aujourd'hui comme concevable d'éloigner des hôpitaux d'« aigus » les convalescents placés pour quelques mois en établissements « de moyen séjour » et qui auraient tout à gagner de la proximité des hôpitaux de haute technicité. Aussi bon nombre des anciens établissements seront-ils transformés en maisons de moyen ou de long séjour qui font cruellement défaut, à l'heure actuelle, dans la capitale.

Le total de ces opérations se soldera par une perte de près de 3 000 lits.

∴

On le constate, l'Assistance publique de Paris a élaboré et commencé à mettre en œuvre une politique de modernisation qui s'imposait depuis longtemps et qui vient s'inscrire dans une politique nationale élaborée dès les années 60. Il reste que la pénurie de personnel demeure, en certains points, criante, et de nombreux responsables hospitaliers redoutent à cet égard la mise en œuvre d'une politique d'économies qui mettrait en péril la qualité des soins.

CLAIRE BRISSET.

Les malades parisiens et les autres

L'Assistance publique de Paris a, depuis longtemps, cessé d'être un établissement parisien, comme en témoignent les chiffres. Actuellement, le nombre des malades parisiens hospitalisés décroît au profit des patients provinciaux et étrangers. Ainsi sur quelque cinq cent mille malades admis chaque année, cinquante mille environ viennent de province et dix-sept mille de l'étranger, ce qui représente 13 % des entrées (10 % en 1970). La moitié des malades étrangers se dirigent vers les hôpitaux Saint-Louis (hématologie) et Broussais (chirurgie cardiaque), et dans une moindre mesure Necker (néphrologie). L'immense majorité des patients étrangers proviennent des anciennes colonies françaises.

Le « profil » des médecins de l'Assistance publique s'est modifié davantage encore que celui des patients au cours des quinze dernières années. En 1964, les médecins travaillant à temps partiel représentaient les trois quarts des effectifs médicaux permanents de l'Assistance publique ; en 1968 la moitié et 9 % seulement en 1977. De 1964 à 1974, les effectifs des chefs de service ont augmenté de 66 % et ceux des médecins non chefs de service de plus de 100 %.

Quelles sont les pathologies, enfin, qui viennent en tête pour le nombre des journées d'hospitalisation ? Au premier rang figurent les tumeurs, puis la traumatologie, les pathologies circulatoire, nerveuse, digestive, les maladies infectieuses et parasitaires. On dénombre dans les locaux de l'Assistance publique quelque dix mille décès annuellement, ce qui représente, estime-t-on, un décès sur cinq dans la région parisienne. — C. B.

LES MÉDECINS HOSPITALIERS C.G.C. :

Des remèdes pour l'hôpital public

« *TROP de lits — trop de dépenses — trop de médecins.* » Tel sont les principaux problèmes que rencontre l'hôpital, d'après le *Cahier de doléances, de revendications, de propositions* que vient de publier l'Union syndicale C.G.C. des médecins hospitaliers (1).

● *« Trop de lits » :* dans ce cahier, la C.G.C. propose l'amélioration de la carte sanitaire, ainsi que la création d'une carte des équipements lourds. Elle demande la réduction du nombre de lits inutiles, et un effort de prévention contre les accidents, le tabac et l'alcool.

● *« Trop de dépenses » :* soulignant que *« la mission du service public n'est pas incompatible avec la notion d'équilibre économique »*, la C.G.C. estime que la gestion des hôpitaux doit être rationalisée.

En particulier, à l'hôpital, une coopération plus étroite devrait être instaurée entre les médecins et les cadres gestionnaires. De plus, le budget de la Sécurité sociale devrait être soumis au contrôle parlementaire. Quant au choix entre le système du *« prix de journée »* et celui du *« budget global »*, la C.G.C. attend de connaître les *« résultats des expériences en cours »*.

● *« Trop de médecins » :* face à la *« pléthore médicale »*, plusieurs propositions sont émises : aménagement du temps de travail afin d'introduire le travail par roulement ; rééquilibrage entre les postes à plein temps et à temps partiel ; nouvelle organisation des hôpitaux, et enfin abaissement de l'âge de la retraite.

(1) 23, rue du Louvre, 75001 Paris.

CORRESPONDANCE

Des enfants si mal accueillis

Le professeur Martial Dumont, directeur de la maternité de l'hôpital de la Croix-Rousse à Lyon, nous adresse la lettre suivante après la publication dans notre numéro du 11 juillet d'une lettre de Mme Colette Gagneur, qui se plaignait des conditions dans lesquelles elle a été accueillie dans la maternité. Le professeur Martial Dumont écrit :

— Estimer que la situation de la maternité est « scandaleuse » est proprement exagéré. Il serait mieux de dire qu'elle est simplement « ennuyeuse », voire « contraignante » pour les récentes acouchées et leur famille.

— Chaque année il est bien connu que les maternités françaises sont encombrées aux mois d'avril et de mai. Il s'agit en effet du « baby boom » consécutif aux procréations des vacances précédentes de juillet et d'août. Un grand nombre d'enseignantes choisissent également cette epoque pour accoucher bénéficiant ainsi de six mois d'arrêt de travail en combinant congés de maternité et vacances d'été. Il est ainsi normal que des difficultés et des « bavures » soient inévitables à cette époque de l'année et nous devons y faire face avec les moyens du bord.

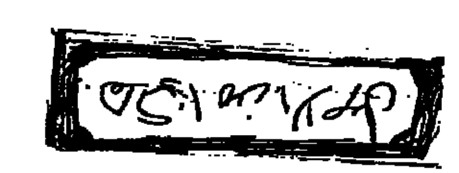
— Contrairement à ce qu'on pourrait penser, de nombreuses mamans demandent à rentrer chez elles dès le troisième ou quatrième jour suivant leur accouchement. J'estime cependant, avec mes collaborateurs et mon personnel médical, que le cinquième ou le sixième jour constituent un délai acceptable. Les cas sociaux ou particuliers sont toujours pris en considération et les mamans et leur bébé sont alors gardés à la maternité, jusqu'au dixième jour. Sinon, il est normal que nous comptions sur l'aide des membres de la famille pour assister la jeune mère à son retour dans son foyer. Cette manière de faire permet de libérer plus rapidement des lits, afin d'accueillir d'autres futures mamans inscrites à la maternité.

Rien n'est « scandaleux », on en conviendra. Cette contrainte très supportable fait partie de l'entraide mutuelle que les accouchées se doivent entre elles.

— Passer douze ou vingt-quatre heures sur un brancard ou un chariot, même dans un couloir, n'est pas dramatique. Ce moyen permet à la plupart des futures mères inscrites de pouvoir être reçues dans le service. Elles le comprennent si bien qu'elles préfèrent cette solution à leur envoi dans un autre hôpital public, en l'occurrence l'Hôtel-Dieu, central et d'accès facile. Ce n'est que sur leur demande expresse qu'elles sont adressées à une clinique du secteur privé.

Certes, trente lits sur quatre-vingt-dix ne sont pas encore ouverts à la maternité de la Croix-Rousse, qui a été magnifiquement rénovée et complètement rééquipée grâce aux efforts de l'administration des hospices civils de Lyon, qu'il faut remercier et féliciter.

Mais, pour l'instant, les directives ministérielles sont à l'économie et le personnel difficile à recruter. Tout doit s'arranger très probablement en octobre prochain, et les lits ne manqueront plus alors pour les jeunes mamans.



SCIENCES

L'Institut géographique national sur le marché des cartes

Quand un service public s'attaque à un quasi-monopole privé...

Va-t-on voir s'ouvrir une « guerre des cartes » ? Pour se guider sur le territoire français, automobilistes et touristes étaient, récemment encore, presque toujours contraints de faire appel à des cartes vendues par des sociétés privées, en premier lieu par Michelin. Mais à côté des stands patronnés par Bibendum apparaissent désormais des présentoirs concurrents, garnis de cartes réalisées par un service public, l'Institut géographique national (I.G.N.) : celui-ci propose, en effet, aujourd'hui une gamme de plus en plus complète de produits nouveaux et souvent plus complets, et commence ainsi à grignoter un quasi-monopole qui, ô ironie, s'appuie sur les travaux cartographiques réalisés... par l'I.G.N.

L'I.G.N. vient de rénover complètement son magasin de vente parisien (1). Fini le choix des feuilles sur les plans d'assemblage. Désormais, les clients se retrouvent dans un *libre-service* où ils peuvent examiner, choisir et emporter (jusqu'à la caisse) une ou plusieurs des 5 100 cartes de France faite par l'I.G.N., et même un certain nombre de cartes étrangères parfois très spécialisées (le *trekking* (2) au Népal, par exemple)

Ce nouveau magasin concrétise l'accession définitive de l'I.G.N. sur le marché de la carte à l'usage du grand public, auquel l'I.G.N. avait commencé à s'intéresser dès 1970. Jusqu'alors, la production de l'I.G.N. — d'excellente qualité certes — était limitée à la carte de base (4 200 feuilles au 1/25 000) et à ses dérivés (1 104 feuilles au 1/50 000, 293 feuilles au 1/100 000 et 45 feuilles au 1/250 000). Mais toutes ces cartes vendues en feuilles plates étaient d'un usage incommode. A partir de 1970, les feuilles des cartes ont été regroupées par deux ou par plusieurs de manière à réduire le nombre des coupures et à obtenir une présentation plus pratique ; en outre, sur certaines figurent, désormais, des indications supplémentaires (kilométrage, curiosités...). Dans le même temps, l'Institut menait à bien la publications de séries particulières de cartes à caractère notamment touristique (voir encadré).

Apparemment, toutes ces nouveautés correspondaient à des besoins du grand public puisque leurs ventes ont progressé très vite : 100 000 cartes vendues en 1973, 500 000 en 1974, 900 000 en 1975, 1 300 000 en 1976, 2 500 000 en 1977; 2 600 000 en 1978. De 15 390 000 francs en 1974, le produit de la vente globale des cartes est passé à 29 852 000 francs en 1978, dont 45 % pour les cartes touristiques, 42 % pour les cartes « de vocation » (le 1/25 000 et le 1/50 000) et 13 % pour les cartes « traditionnelles » (planisphères et autres).

Mais ces ventes ne représentent qu'une faible partie des ressources propres très importantes dont l'I.G.N. a besoin. L'essentiel de ces ressources provient des contrats d'ingénierie géographique et cartographique passés avec des organismes français et surtout étrangers.

Au titre de service public, l'I.G.N. établit et entretient les cartes de base et leurs dérivées, avec tout ce que cela suppose de travaux longs, minutieux et coûteux de géodésie (près de la moitié du coût d'une carte de base), de nivellement, de photographies aériennes répétitives et leurs « restitutions », sans lesquels serait impossible la réalisation de *toute* carte, que celle-ci soit faite par l'I.G.N. ou par une entreprise publique ou privée quelconque.

Les innovations « grand public » récemment lancées par l'I.G.N. n'ont pas plu à tout le monde.

● Les syndicats du personnel pensent que tous ces travaux « commerciaux » empêchent l'I.G.N. de remplir son rôle, fondamental à leurs yeux, de service public qui devrait, en tout premier lieu, s'attaquer à la réalisation de la carte de France au 1/5 000.

● Les géomètres-experts estiment que certains travaux à plus grande échelle que le 1/5 000 réalisés sont de leur domaine.

● Michelin, dont la réputation de mutisme est bien établie, ne se plaint pas publiquement. Mais la progression des ventes de ses cartes a fléchi depuis que l'I.G.N. a fait son entrée dans le domaine des cartes routières et touristiques.

Tant que la carte au 1/25 000 (commencée en 1922 au 1/20 000) n'a pas été achevée, il n'était pas question de lancer une réalisation que *tout* l'I.G.N., de la direction aux syndicats, réclame depuis des années : la carte au 1/5 000 de tout le territoire serait, en effet, extrêmement utile pour les études d'aménagement régional, les grandes opérations de travaux publics et d'urbanisme.

En l'état actuel des choses, les plans de propriétés et les levés à grandes échelles sont faits, en France, par diverses administrations (dont le cadastre) et par les géomètres-experts. Mais les cartes sont dressées à des échelles très variées et sans indications de relief. Cette hétérogénéité et l'irrégularité de la forme des terrains levés empêchent de raccorder toutes les feuilles du cadastre en un ensemble cohérent. Lorsque l'I.G.N. en a l'occasion, c'est-à-dire lorsqu'un organisme public ou privé la lui commande (et la paye), il fait une coupure complète (14 kilomètres carrés) au 1/5 000. Ainsi ont pu être faites quelques milliers de coupures dont sept cent cinquante-quatre dans la région parisienne et soixante-seize dans les Alpes-Maritimes. Une couverture complète de la métropole au 1/5 000 comporterait quarante-cinq mille coupures.

Il n'empêche que l'ordre des géomètres-experts, qui a le monopole du levé des documents topographiques ou du plan des biens fonciers, reproche au ministère de l'équipement d'avoir lourdement recommandé — abusivement selon lui, — par une circulaire du 29 juillet 1977, aux services publics de faire appel à l'I.G.N. pour un certain nombre de travaux et d'avoir, *dans* la même circulaire, donné l'assurance que les prix facturés par l'I.G.N. seront voisins de ceux du secteur privé, « *la partie complémentaire étant financée au niveau central* ». L'ordre des géomètres-experts a d'ailleurs introduit, en septembre 1977, un recours en Conseil d'Etat contre l'I.G.N., estimant que celui-ci outrepassait ses compétences et ne se conformait pas aux drègles de la concurrence normale. Le Conseil d'Etat n'a pas encore rendu son arrêt.

A ce reproche, l'I.G.N. répond que ses prix élevés sont justifiés par les besoins de la future carte au 1/5 000. La précision des levés doit être parfaitement homogène, le levé doit couvrir une coupure pleine de 14 kilomètres carrés. Si bien que, réalisée à l'occasion d'une commande limitée d'une administration, une telle coupure, plus complète, répond en fait à la vocation de service public. Il est donc alors normal que le « niveau central » suppporte le coût excédentaire.

A l'I.G.N., on se défend d'ailleurs de vouloir envahir le domaine réservé des géomètres-experts. Les travaux ponctuels à grande échelle ne l'intéressent pas, assure-t-on ; d'ailleurs, le matériel de l'I.G.N. ne convient pas pour ce genre de travaux. Mais on ne peut refuser l'occasion de quelques contrats lorsque ceux-ci permettent de réaliser quelques-unes des coupures de la future carte de France au 1/5 000.

Des droits d'auteurs ridicules

L'attitude envers l'I.G.N. des réalisateurs privés de cartes routières varie selon les maisons. Chez Foldex (fondé en 1932), on ne se plaint pas de ce nouveau concurrent : les ventes progressent régulièrement (un million de cartes seront vendues en 1979). Il faut d'ailleurs noter que Foldex a été le premier à innover dans plusieurs domaines : le découpage par région des cartes au 1/250 000 se pratique depuis plus de vingt-cinq ans ; toutes les cartes de France au 1/250 000, la carte routière et touristique de France au 1/1 000 000, le nouveau planisphère mondial (dont les couleurs sont très décoratives), le plan de Paris, l'atlas routier au 1/1 000 000, la carte de France administrative sont tous munis, depuis 1977, d'un index imprimé soit au verso, soit à part.

Chez Michelin, avons-nous dit, on affiche une discrétion qui se confondrait aisément avec le mutisme. On ne dit ni combien la maison vend des cartes ni à quel prix. Ni quelles cartes sont en préparation ni quels sont les projets. Les seules précisions, très relatives, que nous avons obtenues sont que Michelin occupe 80 % du marché français des cartes, que les deux tiers de sa production sont consacrés au territoire français et que le prix du nouveau dictionnaire des communes (plus de quarante mille communes et lieux-dits), avec son système de grilles transparentes permettant le repérage sur les cartes au 1/200 000, sera de 135 francs au maximum.

De son côté, l'I.G.N. a des griefs envers les « fabricants » privés. Aucune carte ne pourrait être faite sans les travaux de base (géodésie, nivellement, etc.) fort coûteux qu'il fait pour *tout* le territoire. Or l'Institut touche très peu de droits d'auteurs. Foldex et quelques autres ne payent rien, certains depuis quelques années seulement. Michelin a été lié depuis 1910 au service géographique de l'armée (ancêtre de l'I.G.N.) par un accord particulier, et, en 1973, la maison de Bibendum a conclu une convention avec l'I.G.N. : elle paye pour les mises à jour 20 000 francs par an (indexés) auxquels s'ajoutent, à partir de 1976, quelques dizaines de milliers de francs pour des nouvelles cartes à plus grande échelle.

En 1977, l'I.G.N. a perçu 982 184 francs de droits d'auteur, 832 979 francs en 1978, ce qui est absolument ridicule, surtout lorsqu'on compare ces chiffres aux 2 565 000 livres anglaises (23 000 000 de francs environ) perçues comme droits d'auteur pendant l'année fiscale 1976-1977 par l'Ordnance Survey britannique.

YVONNE REBEYROL.

(1) 107, rue La Boétie, 75008 Paris. 225-87-90. Ouvert de 9 h. à 18 h. 15 du lundi au vendredi inclus, de 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 45 à 18 h. 15 le samedi.

(2) Randonnées pédestres.

L'énergie solaire, source de vie...

Un chercheur américain de l'université du Texas, le professeur Allen J. Bard, vient de réussir, en utilisant l'énergie solaire comme seule source d'énergie, à reproduire des réactions de synthèse produisant des acides aminés à partir de ce que l'on estime être « *l'atmosphère primitive* » de la Terre.

En 1953, dans une expérience restée célèbre, un autre chercheur américain, Stanley Miller, de l'université de Chicago, avait déjà prouvé que l'exposition, sous certaines conditions, de constituants élémentaires (eau, hydrogène, ammoniac, méthane) à des décharges électriques (reconstituant les éclairs qui devaient se produire dans l'atmosphère primitive), provoquait la synthèse d'acides aminés ; ceux-ci peuvent ensuite être pris comme points de départ pour des synthèses plus complexes conduisant à l'apparition des chaînes protidiques qui constituent la matière vivante.

Dans l'expérience qui vient d'être réalisée — et que rapporte la National Science Foundation — la seule source d'énergie utilisée est la lumière du soleil ; le professeur Bard a, en effet, utilisé un catalyseur, en l'occurrence des oxydes de platine avec un peu de titane. Cette expérience, qui vient donc confirmer, en la complétant, l'expérience de Miller, est une retombée de recherches menées à l'université du Texas sur l'utilisation de certains semi-conducteurs comme catalyseurs favorisant, sous l'action de l'énergie solaire, certaines réactions chimiques (photochimie).

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Dans les arcanes des carrières universitaires

L'enquête intitulée « Dans les arcanes des carrières universitaires » (« le Monde » des 10, 11 et 12 juillet 1979) a suscité de la part de nos lecteurs un courrier divers. En règle générale, les auteurs des lettres reçues nous font part le plus souvent de leurs propres expériences, notamment à propos du fonctionnement du comité consultatif des universités (C.C.U.). D'autres se livrent à une réflexion plus large et complètent à l'occasion l'enquête publiée en apportant sur certains points traités des précisions intéressantes. Ce sont les principaux extraits de cette correspondance que nous publions aujourd'hui.

Ancien assistant, M. Bazin raconte « ce qui lui est arrivé » :

Recyclé sur le tard en direction de l'enseignement, je me suis retrouvé aux environs de 1970 succéder à Mme Rey-Dehove dans un poste de linguistique. Pendant six ans, j'ai assuré un service d'assistant en étant payé avec des heures supplémentaires, ce qui me faisait environ 800 francs par mois. Il y a eu un poste d'assistant de libre pendant ce temps et je me suis trouvé troisième sur la liste des vingt-quatre candidats : maigre consolation. Ayant fourni un dossier, abondant et travaillé, pour la LAFMA (Liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant), je me suis vu opposer un refus avec autorisation de me représenter. Constatation facile : certains signets n'avaient même pas été déplacés ! J'ai préféré lever la main alors que cet enseignement était celui que j'avais désiré depuis mon bac en 1936... Hélas ! Je ne pouvais continuer à consacrer vingt heures de préparation à chaque cours et trouver ailleurs de quoi vivre : j'aurais pu évidemment faire comme certains qui arrivent à assurer trois, quatre ou cinq postes officiels en linguistique, disons-le, sans travail. Evidemment, aucun de ceux que l'on appelle « nos supérieurs » n'a daigné s'intéresser à cela...

Le danger de la politisation

Cependant, pour M. Robert Ellrodt, professeur à l'université de Paris-II et président de l'Association universitaire pour l'entente et la liberté, « généraliser est imprudent ». Il ajoute :

Je ne parlerai que des langues vivantes. Celles-ci ont constitué d'abord une section unique, que j'ai présidée pendant plusieurs années, et forment aujourd'hui un groupe de cinq sections. Les critères pour l'inscription sur les diverses listes d'aptitude ont été définis et sont régulièrement diffusés dans les universités. Le dossier du candidat comprend, certes, un rapport du « patron » (terme employé dans l'article, mais je ne connais pas de directeur de recherche littéraire qui utilise ce terme pour se désigner) ; mais le « rapporteur » au sein du comité consultatif n'est jamais le directeur de recherche et le dossier est confié (sauf impossibilité) à un membre du C.C.U. qui n'appartient pas à la même université. La section entend un et parfois deux rapports, lus intégralement, et leur précision témoigne que le rapporteur auprès du C.C.U. a pris connaissance des travaux des candidats. Les candidats ajournés reçoivent par les soins de l'administration un rapport anonyme, approuvé par la section. Ces rapports, dont je fournirais volontiers des exemples, occupent souvent plus d'une page et n'ont rien de commun avec les annotations citées dans l'article. Je ne mets pas en doute l'exactitude de ces citations : j'affirme simplement que je n'ai jamais rien constaté de tel en douze ans dans ma section. J'ajoute que les anglicistes, depuis deux ans, adressent même aux candidats inscrits le rapport présenté au C.C.U. pour qu'ils bénéficient de critiques constructives dans la poursuite de leurs travaux.

Quant aux mérites pédagogiques et au dévouement administratif, une fois encore il faut se garder des généralisations. On doit et on peut, dans une certaine mesure, en tenir compte pour l'inscription sur la LAFMA et, à tous les niveaux, pour les promotions d'échelon au choix, mais il faut convenir que les appréciations presque uniformément élogieuses des directeurs d'U.E.R. ne facilitent pas la discrimination. Les titres scientifiques, en revanche, sont nécessairement prééminents pour l'accès au corps professoral et à la classe exceptionnelle.

Je ne saurais prétendre que nulle injustice ne peut être commise dans les promotions, par ignorance, par erreur ou par l'effet de certaines faiblesses humaines. Mais pour l'inscription sur les listes d'aptitude on serait plutôt fondé à reprocher à ma section (comme à d'autres) une indulgence excessive. Cependant ce reproche peut se révéler à son tour excessif. Je puis témoigner que l'inscription des anglicistes sur la LAFMA ou la LAES (Liste d'aptitude à l'enseignement supérieur) s'obtenait en 1967 avec moins de travaux que l'on n'en exigeait ces dernières années : incontestablement nos jeunes collègues stimulés peut-être par l'inquiétude, travaillent et publient autant ou plus que leurs aînés. Le laxisme ne se mesure pas au nombre d'inscrits sur les listes et le petit nombre d'élus n'est pas une garantie contre le « néopotisme ». Je pourrais en donner des exemples.

Le plus grave danger de nos jours est la politisation. Mais certains qui la dénoncent aujourd'hui au sein du C.C.U. devraient se souvenir qu'ils l'ont encouragée au sein des universités. La réaction n'était-elle pas prévisible ? Cependant ceux qui sont tentés d'opposer une politisation de droite à une politisation de gauche risquent de jouer à leur tour les apprentis sorciers. Ma conviction est que le péril est moindre, l'entente plus facile, la justice moins menacée quand il règne un certain équilibre entre les tendances au sein de chaque section.

La défense de l'orthodoxie

Membre, lui aussi, du C.C.U. où siège à titre d'élu syndical (SGEN) M. Pierre Caussat, maître-assistant de philosophie à Paris-X Nanterre, juge l'Université à partir des « aperçus » que l'organisme « ouvre sur le fonctionnement caché de la machine ». Il poursuit :

(...) La puissance de l'institution se reconnaît précisément à sa force d'entraînement : on est tous obligés d'y passer, condamnés à rivaliser de rhétorique, fût-ce en rusant, mais la ruse ici, comme ailleurs, reste l'hommage dû au modèle insurmontable. Il faut jouer le jeu, et l'institution dans ce micro-corps d'elle-même qu'est le C.C.U., développe une sensibilité, une susceptibilité d'une extrême finesse aux écarts autrement imperceptibles, aux déviations rhétoriques réputées agressions contre l'orthodoxie. Je le dis ici sans illusions : l'aveu même de la puissance du système ne sauvera pas celui qui le fait de sa récupération par la logique interne dudit système. Membres du C.C.U., quelle que soit notre origine ou notre idéologie, rien ni personne ne rachètera notre compromission immanquable.

Ce faisant, le C.C.U. exerce un rôle éminent dans la défense de l'orthodoxie universitaire (...).

Le fonctionnement de l'Université implique pour ceux qui s'en réclament un comportement curieusement dédoublé *et* aligné. De manière caricaturale : on fait la révolution pour les antipodes et on est ultra conservateur pour soi. Confirmation singulière : les universitaires de gauche (qui ne sont pas aussi nombreux qu'on le croit mais sont bien voyants) développent un style original de contestation neutralisée où le discours éventuellement radical s'accommode sans grave crise de conscience des charmes agressifs de la société libérale, avancée ou pas. (Question : en cette période de vacances, où les trouvera-t-on ? Certains à leur thèse et les autres à la plage, deux manières finalement convergentes de tirer parti des avantages ou autres gadgets prodigués par une société qu'officiellement on condamne.). A gauche, l'opposition est ainsi fictive (mieux, « fictionnelle ») et compensatrice. Mais les universitaires de gauche ne font alors que grossir les traits partagés par l'ensemble de la corporation ; côté cour, on est radical, austère, lucide, critique, témoin, voire matyr de la vérité, et, côté jardin, on mène la vie de petit-bourgeois promise par l'appartenance à la classe de salaire. Ainsi la gestion, telle qu'elle se pratique, des carrières universitaires opère-t-elle la retraduction en comportement conforme et rassurant d'attitudes en apparence déviantes mais sans véritable menace pour ceux qui les adoptent comme pour ceux qui affectent de s'en effrayer. (...)

L'inégalité devant la recherche

M. Pierre Ponsot, maître assistant à Lyon-II, insiste plus particulièrement sur l'« inégalité devant la recherche ». Il écrit :

Le vrai drame de la fraction des enseignants qui trouve son bonheur et se réalise pleinement dans la recherche, c'est le manque de temps, plus encore que de moyens (il y a des recherches peu coûteuses). Prenons le cas des sciences humaines. Tout chercheur a son « terrain » — l'ethnologue, le géographe, mais aussi l'historien : les dépôts d'archives — parfois lointain, pas toujours accessible en toute saison, notamment pendant les « grandes vacances ». Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, *etc.*, les universitaires sont alternativement « en recherche », absents de leur université ou enfermés dans leur bibliothèque, et « en enseignement ». En France, la recherche tend à se concentrer dans quelques organismes qui ne peuvent évidemment accueillir *tous* les candidats (C.N.R.S., Collège de France, etc.). Dans les universités, on est condamné aux recherches régionales, et encore... et le principal handicap est le manque de disponibilité. (...)

Pour commencer, pourquoi ne pas accorder aux universitaires français faisant effectivement de la recherche cette fameuse « année sabbatique », qui existe dans la plupart des pays ? Alors les jurys de thèse pourront être plus exigeants. Force est de constater que le ministère actuel ne prend pas ce chemin du bon sens : le décret explosif et rageur de septembre 1978, qui s'est courageusement attaqué aux plus faibles, a augmenté l'horaire des assistants de cinq à six heures, voire quinze heures pour certains. Quant au décret si vanté (par ses auteurs) sur la mobilité, il en fait une invitation au voyage pour ceux qui disposent déjà du plus grand temps libre. Veut-on vraiment, en haut lieu, un enseignement et une recherche de qualité ?

Relevons enfin l'observation de M. René Martin, président de l'Association des professeurs de langues anciennes de l'enseignement supérieur, pour qui « le surencadrement des étudiants de lettres classiques est un mythe » :

(...) La vérité, c'est qu'il fut un temps où les étudiants en langues anciennes, comme tous les autres d'ailleurs, étaient dramatiquement sous-encadrés (...). Cette époque est heureusement révolue grâce, à la fois, aux créations de postes qui ont eu lieu dans les années 60 et à une relative diminution des effectifs étudiants consécutive à la diminution du nombre des postes au CAPES et à l'agrégation. Mais ce que nous connaissons aujourd'hui dans nos disciplines, c'est une situation non pas de surencadrement, mais d'encadrement enfin normal, permettant un travail efficace et sérieux, notamment en ce qui concerne la direction des travaux de recherche et l'enseignement au niveau de la maîtrise et du troisième cycle. Quant aux enseignements traditionnels, le nombre des étudiants ne change rien à l'affaire : il ne faut pas moins de temps pour préparer un cours destiné à vingt étudiants qu'il n'en faudrait pour un cours destiné à deux cents !

Que l'on ne s'y trompe donc pas : les enseignants de langues anciennes — dont le « public » est d'ailleurs loin de se limiter aux seuls « classiques » — n'ont pas moins de travail qu'il y a dix ans, ni que leurs collègues des autres discipline ; ils ont simplement de meilleures conditions de travail, et ces conditions, qui devraient être la règle, ils tiennent à les conserver, dans l'intérêt de l'enseignement et de la recherche.

● *Formation de directeurs d'équipements socio-éducatifs.* — Le Centre public de formation de directeurs d'équipements à caractère socio-éducatif (C.P.F.D.) organise, d'octobre 1979 à la fin août 1980, des stages de onze mois pour préparer les animateurs socioculturels à des fonctions de directeur. Un concours de recrutement aura lieu les 6, 7 et 8 septembre à Wattignies. (Pour tous renseignements, s'adresser à : secrétariat du CREPS, 11, rue de l'Yser, 59139 Wattignies.)

● RECTIFICATIF. — Dans la liste d'admission à l'agrégation de russe (*le Monde* du 6 juillet 1979) transmise par le ministère de l'éducation, les chiffres entre parenthèses indiquaient par erreur l'ordre alphabétique au lieu du classement par ordre de mérite. Nous publions donc à nouveau cette liste accompagnée de l'ordre de classement.

Mmes et MM. Filatoff (5e) ; Goester (4e) ; Loridon (3e) ; Poirotte (2e) ; Shlaen (6e) ; Thomas (1er).

marché des cartes

monopole privé...

YVONNE REBEYROL

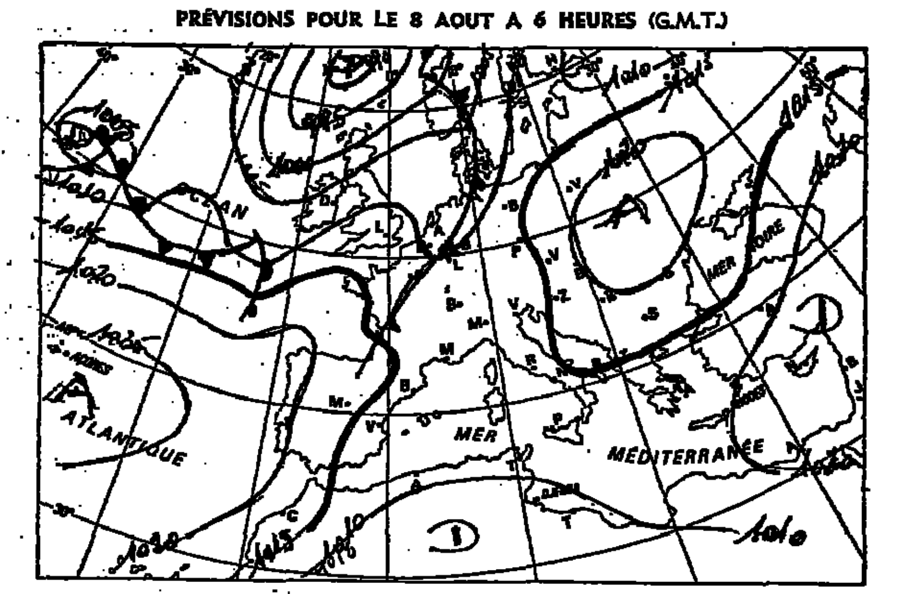
L'énergie solaire, source de vie...

...s universitaires

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 8 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 août à 0 heure et le mercredi 8 août à 24 heures :

Un front froid s'étendait mardi matin de la mer de Norvège à l'Irlande et au proche Atlantique ; il pénétrera lentement en France mardi et achèvera de traverser la majeure partie du pays dans la journée de mercredi, en prenant localement un caractère orageux. Une autre perturbation venant de l'Atlantique atteindra la Bretagne dès le soir.

Mercredi 8 août, des nuages abondants s'étendront le matin des Pyrénées à la frontière belge ; ils pourront donner quelques faibles pluies de courte durée dans le Nord. A l'est de cette zone nuageuse, il fera beau et assez chaud ; à l'ouest, le temps sera plus frais, peu nuageux en général, mais quelques averses sont toutefois possibles près de la Manche.

Au cours de la journée, les nuages se déplaceront vers le sud-est, et des orages éclateront de la Méditerranée aux Alpes et au Jura.

Sur le reste de la France, le temps sera variable, assez ensoleillé malgré des nuages passagers, mais, en fin de journée, le ciel se couvrira en Bretagne, où il pleuvra dans la nuit.

Les vents seront faibles, sauf sous les orages.

Les températures maximales seront en baisse, sauf dans l'Ouest, où elles varieront peu par rapport à celles de la veille.

Le mardi 7 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,1 millibars, soit 759,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 août ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 30 et 18 degrés ; Biarritz, 24 et 15 ; Bordeaux, 28 et 13 ; Brest, 19 et 17 ; Caen, 25 et 16; Cherbourg, 21 et 15; Clermont-Ferrand, 31 et 12 ; Dijon, 31 et 14 ; Grenoble, 31 et 16 ; Lille, 26 et 14 ; Lyon, 31 et 16 ; Marseille, 34 et 22 ; Nancy, 29 et 13 ; Nantes, 25 et 17 ; Nice, 29 et 24 ; Paris - Le Bourget, 28 et 14 ; Pau, 25 et 17 ; Perpignan, 35 et 24 ; Rennes, 25 et 17 ; Strasbourg, 29 et 14 ; Tours, 28 et 14 ; Toulouse, 30 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 22 et 18 degrés ; Alger, 34 et 22 ; Amsterdam, 24 et 15 ; Barcelone, 29 et 20 ; Berlin, 23 et 12 ; Bonn, 27 et 15 ; Brindisi, 29 et 23 ; Bruxelles, 27 et 15 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Casablanca, 25 et 19 ; Copenhague, 20 et 9 ; Djerba, 44 et 28 ; Genève, 31 et 14 ; Jérusalem, 30 et 18 ; Lisbonne, 28 et 18 ; Londres, 25 et 16 ; Madrid, 34 et 15 ; Milan, 30 et 19 ; Moscou, 21 et 11 ; Naples, 33 et 21 ; New-York, 32 et 21 ; Palerme, 31 et 25 ; Palma-de-Majorque, 33 et 21 ; Rome, 33 et 21 ; Stockholm, 20 et 7 ; Tunis, 44 et 24 ; Valence, 31 et 20 ; Zagreb, 27 et 13.

UN COIN POUR JOUER

Problème n° 12

Clair - obscur

Un texte doit-il être clair pour mériter ses lecteurs, ou, au contraire, être obscur pour être mérité par eux ? La cryptographie, en codant le langage, s'engage fermement dans le second parti. Un effort, donc, pour lire ce texte, qui peut être découvert sans nécessiter une grande science du déchiffrement.

RUZALE	DRAZEL	SEUQET	ZATESN
IZZEUM	ERTNEE	INAZIZ	ALSENA
GIZTSR	AZTSEZ	NOBSTU	SIBSTU
MIZASU	OTEYAZ	EZZESS	A.

PIERRE BERLOQUIN.

(Solution dans notre prochain numéro.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2456

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■				■
III									■
IV						■		■	
V			■						
VI									■
VII				■			■		
VIII							■		
IX		■							
X	■					■			
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Dispense ses faveurs contre des espèces sonnantes et trébuchantes. — II. Plus d'une Gauloise se consumait quand il enflammait la Celtique ; Ville étrangère. — III. Garçons de recettes. — IV. Cercles. — V. Terme musical ; Passage à tabac. — VI. Empêche de fermer les yeux. — VII. Ne faisait jamais bouillir les nouilles ; Pour abréger ; Division topographique. — VIII. Perfide conseillère ; Cuvette. — IX. Ronronnent en travaillant. — X. Etaient peu civils ; Celle de Jacob fut plus longue que celle de Cham. — XI. Rougit quand on le passe au bleu ; Endroit prévu pour l'entretien et la réparation.

VERTICALEMENT

1. Coûte d'autant plus cher qu'elle est économique. — 2. Ses activités ne manquent pas d'intérêt ; Interjection. — 3. Fait l'objet d'un commerce saisonnier ; Ne sont pas à louer. — 4. Use d'arguments frappants ; Digne de respect. — 5. Titres anciens. — 6. Cicéron, lorsqu'il parlait de lui ; Accusent un net défaut de fraîcheur. — 7. Ne parvenait pas à ses fins ; N'a qu'une lointaine parenté avec ses filles. — 8. Ile ; Ne sentent pas la rose. — 9. Règle ; Parfois héroïques quand elles sont fortes.

Solution du problème n° 2455

Horizontalement

I. Guerrier ; Iambe. — II. Fer ; Dessinateur (cf. « sauce »). — III. Ions ; Te ; Serre. — IV. Eu ; Ir ; Cailles. — V. Ad ; Cana ; Ee. — VI. Néo ; méninge ; Ep. — VII. Cnide ; Statue. — VIII. Eteintes ; La ; Mal. — IX. Miss ; A.R. ; Daine. — X. Rt ; Eclatent ; Up. — XI. Niet ! ; Otent ; Etre. — XII. Torticolis ; Bien. — XIII. Née ; Se ; Poète. — XIV. Mer ; Ratura. — XV. Précise ; Ante ; Si.

Verticalement

1. Financement (allusion aux bailleurs de fonds) ; R.P. — 2. Géo ; Dentition. — 3. Urne ; Oies ; Erèbe. — 4. Suc ; Disette. — 5. RD ; Amen ! ; Mi. — 6. Rétine ; Taloches. — 7. Iseran ; Erato ; Ré. — 8. Es ; ISS ; Tels. — 9. Rincent déniera. — 10. Galants ; An. — 11. Iasi ; Etait ; P.T.T. — 12. Atèle (a le bras long) ; Eboué. — 13. Merle ; Emeutier. — 14. Bure ; Prêtas. — 15. Erésipèle ; ENE.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6-7 août 1979 :

DES DECRETS

● Instituant la direction des Français à l'étranger au ministère des affaires étrangères ;

● Portant promotions, nominations, réintégrations, affectations et admissions dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

● Modifiant et complétant la nomenclature des voies à grande circulation.

UNE LISTE

● D'admission en 1979 à l'école supérieure de commerce de Paris.

Paris

● *Médecins d'août.* — Une liste des médecins d'août présents à Paris pendant les mois d'été peut être consultée par les Parisiens, rapelle la mairie de Paris : dans les mairies annexes, dans les salons d'accueil de l'hôtel de ville et de la préfecture, à la Chambre syndicale des médecins de Paris (tél. : 720-27-58) et chez les pharmaciens.

CIRCULATION

LES PROJETS DE LA MAIRIE DE PARIS

La moitié des places de stationnement gratuites durant les week-ends et le mois d'août

Facilement identifiables grâce à la plaque verte qui les « décore », plus de huit mille des trente-six mille parcmètres de la capitale sont actuellement gratuits (*le Monde* du 3 août). Depuis 1978, le Conseil de Paris a créé deux régimes distincts de stationnement pour les parcmètres : ceux qui sont payants tous les jours de l'année, sauf les dimanches et les jours fériés ; ceux qui sont gratuits les samedis, dimanches, pours fériés et tous les jours du mois d'août.

Selon M. François Ozanne, ingénieur général des services techniques de la Ville de Paris, cette distinction répond d'abord à un souci de rentabilité puisque durant la journée du samedi et pendant le mois d'août, les recettes de stationnement dans certaines rues ne couvrent plus les frais de collecte et d'entretien. Cette mesure permet aussi un allègement des effectifs, rendu nécessaire par le départ en vacances du personnel municipal. Enfin, M. Ozanne estime que « *les usagers acceptent difficilement le stationnement payant alors que de nombreuses places restent disponibles.* »

Commencée l'été dernier, cette opération, portant alors sur quelque trois mille places, a donc été étendue et concernera en 1980 40 % des quarante-deux mille parcmètres qui seront alors en service. Selon M. Ozanne, la moitié des parcmètres seront gratuits les samedis et tous les jours du mois d'août, dans un proche avenir.

Les places de stationnement visées sont essentiellement situées dans les quartiers périphériques de Paris et dans certains quartiers d'affaires, qui se vident le samedi et durant l'été. Une étude ponctuelle, rue par rue, est en cours afin de fixer la période de gratuité du stationnement. Ainsi, aux abords de l'Etoile ou du Palais Royal, certaines rues bénéficient du nouveau régime, alors que d'autres, toujours très fréquentées, restent payantes tout au long de l'année.

Les trente-six mille parcmètres actuellement en service dans Paris représentent une recette globale annuelle d'environ 110 millions de francs. Compte tenu des frais de fonctionnement, d'investissement, de contrôle et de répression, ils apportent une recette nette de 10 à 15 millions de francs.

SE PROTÉGER DES AUTOROUTES

360.000 victimes du bruit

Les investissements nécessaires pour protéger les riverains du bruit des autoroutes de l'Ile-de-France s'élèvent à 1 200 000 000 de francs, indique M. Lucien Lanier, préfet de région, dans un mémoire qui sera prochainement étudié par les assemblées régionales. Cette somme permettrait d'équiper les zones les plus exposées au bruit.

Trois cent soixante mille habitants de l'Ile-de-France vivent en zone dite « critique » : densité de population supérieure ou égale à 50 habitants à l'hectare, niveau de bruit à la source supérieur à 70 décibels. Sur les 465 kilomètres de voies rapides ou autoroutières que compte la région, 93 longent des zones critiques ; 67 kilomètres restent encore à traiter, et 180 millions devraient être investis sur le seul périphérique.

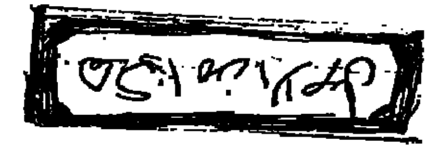
Le conseil régional a déjà marqué sa volonté de renforcer la lutte contre ce fléau. Une ligne spéciale a été prévue au budget, qui a permis d'inscrire 11 millions de francs en 1978 et 20 millions en 1979. Ce sont les autoroutes A 4 (autoroute de l'Est), dans le Val-de-Marne, A 1 (autoroute du Nord), et A 3, en Seine-Saint-Denis, qui seront les premières à bénéficier de ces travaux.

Pour l'avenir, la prévention est de rigueur puisque les études d'impact qui envisagent les conséquences des projets routiers sont obligatoires depuis le 12 juillet 1976. En effet, « il convient désormais d'éviter que ne se créent de nouveaux problèmes aussi aigus », conclut M. Lanier. « Des moyens existent pour limiter les nuisances sonores, et les projets actuels en tiennent le plus grand compte. Cependant, une meilleure approche des solutions doit être recherchée dans les mesures d'urbanisme et on ne peut qu'approuver l'évolution récente de la réglementation en cette matière. »

● *Les contrôles par alcootest à Paris.* — A peine plus de 0,1 % des conducteurs soumis à l'alcootest au cours de contrôles préventifs à Paris depuis le 1er janvier se trouvaient en état d'« imprégnation alcoolique », indique un communiqué du procureur de la République de la capitale.

Dix opérations de dépistages préventifs ont été menées dans la capitale depuis le 1er janvier de cette année. Cinq mille conducteurs et conductrices ont été soumis au contrôle et six alcootests se sont révélés positifs.

● *Avis de contravention disparu.* — Dans une réponse à une question écrite de M. Alain Léger, député communiste des Ardennes, le ministre de la justice indique que « *la loi n'a pas prévu l'éventualité de la disparition de l'avis de contravention laissé sur le véhicule par l'agent verbalisateur, en l'absence du conducteur* ». En conséquence, qu'il ait trouvé ou non l'avis, le conducteur doit régler la contravention dans les délais et conditions réglementaires quitte à former dans les dix jours une réclamation auprès du ministère public (*Journal officiel* du 4 août).



Le Monde

culture

Musique

Ce qu'ils prévoient pour la rentrée

Les responsables de la vie musicale en province préparent la saison prochaine. Malgré la crise économique et les problèmes financiers (retard des subventions notamment), le vent reste à l'optimisme. Voici quelques-uns de leurs projets.

● Louis Erlo à Lyon

L'Opéra nouveau marquera son dixième anniversaire par un brillant ensemble de spectacles : deux courts opéras de Berio mis en scène par Luca Ronconi, l'Orfeo *de Monteverdi (par Gaston Benhaïm),* la Traviata *(Maurice Béjart),* le Crépuscule des dieux *(Nicolas Joël), un opéra de Haydn,* le Petit Ramoneur *de Britten, et des ballets sur les* Gurrelieder *de Schoenberg, et* Roméo et Juliette *de Berlioz.*

Louis Erlo montera lui-même Pelléas *(direction Serge Baudo) et* Don Giovanni *dans une nouvelle mise en scène. On parle toujours de lui pour succéder à Bernard Lefort en 1981 à la direction du festival d'Aix-en-Provence...*

● Jean-Albert Cartier à Nancy

... Mais on parle toujours aussi, pour le même poste, d'Alain Lombard et de Jean-Albert Cartier. En attendant, ce dernier porte tout son effort sur le Grand Théâtre de Nancy, dont il a pris la direction : travaux d'agrandissement de la fosse d'orchestre, réfection du jeu d'orgue, renouvellement du chœur, création d'une petite troupe, réorganisation des relations publiques, etc.

Dans la tradition des superbes spectacles qu'il a présentés à Angers, J.-A. Cartier proposera six opéras l'an prochain (donnés trois ou quatre fois) : Louise *(mise en scène J.-M. Simon),* Fidelio *(Lavelli),* les Brigands *(P. Constant),* Don Pasquale *(Thamin),* la Flûte enchantée *(Serban) et, en création en France,* la Fedeltà premiata, *de Haydn, dans la production de Glyndebourne.*

● Michel Tabachnik à Metz

Non loin de là, à Metz, où l'opéra progresse également, l'Orchestre philharmonique de Lorraine entame sa quatrième saison, et sa renommée s'affirme sous la direction de Michel Tabachnik. Il vient de réunir deux mille auditeurs pour le Stabat Mater, *de Dvorak, à la cathédrale. Les concerts ont dû être doublés. L'effectif de l'orchestre passera à quatre-vingt-cinq musiciens en janvier.*

Plus de quatre-vingts concerts seront donnés, avec de jeunes solistes français et des programmes fort éclectiques. L'orchestre, qui a reçu l'an passé un accueil chaleureux aux festivals de La Rochelle et d'Athènes viendra pour la première fois au théâtre des Champs-Elysées en janvier, avec Elly Ameling dans Rückert-lieder *et la* Quatrième Symphonie *de Mahler.*

● René Terrasson entre Nantes et Strasbourg

Directeur de l'Opéra du Rhin à partir de septembre 1980, René Terrasson sera encore à Nantes, la saison prochaine, pour mettre en scène cinq représentations de ce Théâtre Graslin dont on lui a ôté la direction : une création mondiale de Ganz et Prodromidès, les Traverses du temps, les Dialogues des carmélites, les Contes d'Hoffmann, les Noces de Figaro *et* Falstaff.

A Strasbourg, il devra commencer... par des économies, sans prendre de risques inconsidérés : il prévoit cependant, avec les Noces de Figaro, Rigoletto, Marouf *et* le Mariage secret, *des ouvrages tels que* l'Œdipe, *d'Enesco.* Tancrède, *de Campra, et une création d'Hasquenoh,* Comme il vous plaira.

Mais il y aura surtout beaucoup de problèmes d'organisation à régler pour maintenir la réputation d'un théâtre affirmant la « vocation européenne » de Strasbourg, avec des subventions nationales toujours un peu inférieures aux promesses... — J. L.

Festivals

A BAYREUTH

Le « Lohengrin » austère de Götz Friedrich

Vu après la Tétralogie, de Chéreau et Boulez, le *Lohengrin* mis en scène par Götz Friedrich, qui a ouvert le festival de Bayreuth en présence du président Léopold Senghor, nous a valu des émotions plus calmes. On frémissait en songeant à la lecture sociale et politique de *Tannhäuser* du même Friedrich (*le Monde* du 11 août 1973) ; rien de tel cette fois : un *Lohengrin* austère et sage, plongé dans l'obscurité, où le héros s'en va tout habillé de noir après avoir libéré du cygne enchanté un petit Gottfried, enfermé dans son armure tel un robot, qui a exaspéré les fidèles de Bayreuth.

Mais il y a d'autres raisons d'être agacé par cette mise en scène qui donne un lustre rétrospectif à celle de Wolfgang Wagner, en 1967, et rend presque incompréhensibles les merveilles que Wieland avait tirées de *Lohengrin* en 1958. Pourtant, c'est à l'esthétique bayreuthienne des années 50 que semblent se référer les décors de Gunther Uecker ; non pas au premier âge du cyclorama nu, mais aux épures géométriques, aux lumières crues, de la Wartburg (*Tannhäuser* de 1954), voire des *Maîtres Chanteurs*, de Wieland : un dispositif unique de tribunes en gradins face à face, sur lesquels s'étagent les chœurs, soldats d'un côté, casques d'acier, forêt de lances, et foule aux couleurs brunes de l'autre ; au fond, un mur percé de lumières régulières ; des éclairages violents à contre-jour trouent l'obscurité ; bref, des symétries accentuées, un lieu sévère et sombre comme une église luthérienne ou une moderne salle communale germanique.

Au fond, au bout d'un chemin de lumière dure, des miroirs tournant vont symboliser l'eau de la rivière d'où sortent un « cygne » à la Vasarely, simple cercle de particules blanches tournoyant, et un Lohengrin étincelant, Peter Hofmann (le Siegmund de Chéreau), beau comme un jeune dieu, avec sa chevelure blonde, son costume clair, ses bottes de métal, le visage barré de soucis.

Rien à dire de tout cela, sinon que le cérémonial n'incite guère à l'enthousiasme. Mais la mise en scène, le jeu et le chant des acteurs ne ravissent pas davantage, tant ils glacent la fraîcheur, la naïveté et la pompe de ce merveilleux opéra romantique. Les chœurs, figés dans une immobilité hiératique, manifestent bien peu d'intérêt pour ce qui se passe ; ils restent même assis pour l'entrée de la malheureuse princesse de Brabant injustement accusée. C'est à peine si une dizaine de personnes se décideront à lui faire fête lorsqu'après le duel, pudiquement dissimulée dans l'obscurité, son innocence est reconnue. Au deuxième acte surtout, Elsa est complètement isolée et personne ne fait mine de la secourir, alors qu'elle est la proie du couple démoniaque, Lohengrin vaquant noblement à d'autres occupations.

Un lit en plumes de cygne

Frédéric et Ortrude ont en effet le champ libre ; ils ne sont pas astreints à cette respectabilité qui pétrifie les autres protagonistes et jouent à leur guise leur jeu perfide, avec un expressionnisme d'un autre âge : Frédéric (Leif Roar), reître déplumé à la voix puissante et perçante, vrai traître de mélodrame, et qui se rue avec une sensualité aveugle sur sa compagne... et Ortrude (Ruth Hesse), qui parcourt toute la scène comme une sorcière extatique (qui serait mieux à sa place dans *Elektra*), guette ses victimes avec des yeux de chouette exorbités, et chante, hélas, d'une voix blanchie sous le harnais, où de beaux souvenirs des timbres enfuis de Varnay ou de Mödl se coincent trop souvent dans des cris déplorables.

A ces débordements scéniques des traîtres, le couple des héros n'oppose que de faibles attitudes, dignes et compassées. Impossible de reconnaître la trépidante et capiteuse Salomé de Toulouse (Karan Armstrong) dans cette statue de plâtre aux gestes mièvres et convenus, que la timidité rend incapable de témoigner spontanément sa reconnaissance, puis son amour, à son sauveur. Elle ne s'anime, enfin, que dans la chambre nuptiale où, devant l'étrange lit en plumes de cygne (quelle délicate attention !) parsemé de roses, qui ressemble à une « sahnentorte » du self-service tout proche, elle est prise du désir hystérique de connaître le nom de son chevalier, malgré l'interdiction solennelle. La voix, jusqu'alors terne et dépourvue de charme, affligée d'un vibrato démesuré, retrouve alors sa chaleur et sa véhémence ; puis Elsa retombe dans son apathie, prostrée pendant tout le dernier acte ou avançant les bras tendus comme une aveugle vers Lohengrin qui recule du même pas...

Peter Hofmann est tout aussi méconnaissable ; sa voix d'or éclatante et tendre, non sans faille ce soir, semble gelée par un jeu inexpressif ; il ne fait vraiment rien pour défendre son amour, comme s'il était persuadé d'avance que son retour à Montsalvat est inéluctable ; aime-t-il vraiment Elsa, pour laquelle il ne manifeste que délicatesse et pitié ? Son récit du Graal prouve qu'il a l'esprit ailleurs (auprès de Sieglinde ?). Dans des rôles secondaires, Hans Sotin (le roi) et Bernd Weikl (le héraut) sont naturellement excellents, quoique conventionnels.

On multiplierait les exemples de cette mise en scène gourmée et parfois risible (telles ces demoiselles d'honneur stoppées à chaque fois par quelque catastrophe dans leur tentative d'épingler la traîne de la mariée). L'inquiétant est qu'elle soit signée de Götz Friedrich, une des personnalités dominantes de la mise en scène moderne, « chefregisseur » de l'Opéra de Hambourg et « principal producer » à Covent Garden. L'accueil du public (et de la majorité de la critique allemande) fut raisonnablement mi-figue mi-raisin, et les applaudissements plutôt tièdes.

Il reste à dire un mot de la direction musicale du jeune Néerlandais Edo de Waart, qui faisait ses débuts à Bayreuth : vivante, pas toujours très dessinée, elle ne brille guère par la distinction. Les chœurs de Norbert Balatsch sont toujours d'une discipline de fer, qui n'exclut pas le raffinement et l'émotion ; mais l'on s'étonne que le quintette a capella des solistes ait si copieusement déraillé au premier acte. Tout cela n'empêchera pas *Lohengrin* de faire salle comble pendant plusieurs années.

JACQUES LONCHAMPT.

P.S. — Il n'y aura pas de nouvelle mise en scène au Festival de Bayreuth de 1980, en raison de la charge de travail impliquée par le tournage des films sur *l'Or du Rhin*, *la Walkyrie* et *Siegfried* par la société Unitel. Ce sera la dernière année du *Ring*, de Chéreau et Boulez, qui sera accompagné par *Lohengrin* (Friedrich), *Parsifal* (Wolfgang Wagner) et *le Vaisseau fantôme* (Kupfer).

En revanche, deux productions originales de *Tristan* et des *Maîtres Chanteurs* sont prévues pour 1981 ; *Parsifal* suivra en 1982, pour le centenaire de la création, puis un nouveau *Ring* en 1983. Aucun metteur en scène n'est encore désigné.

Exposition

La peinture du XIXe siècle au soleil

(Suite de la première page.)

On croyait que Signac à Saint-Tropez était le pionnier de la découverte du soleil. On oublie que, déjà au siècle dernier, les maîtres de la peinture sombre, comme Carolus Duran, étaient descendus vers les clartés du Midi, quand leurs tableaux ne les y avaient pas précédés.

En vérité, avant les épousailles du soleil et de la peinture moderne, il y eut celles du soleil et des collectionneurs, qui venaient sur la côte y entretenir leur santé. Et il est bien connu que des générations de riches du siècle dernier, Anglais, Russes ou Français, luttaient contre la tuberculose et l'ennui sur les bords de mer. Ils y bâtissaient de fastueuses villas et constituaient des collections. Par le jeu des successions et des donations, villas et tableaux sont entrés dans le patrimoine de la ville. C'est ainsi que Nice se trouve aujourd'hui à la tête d'un nombre assez exceptionnel d'anciennes demeures bourgeoises transformées en musées. Palais-musée Masséna, Lascaris, Chéret... C'est des réserves de ce dernier qu'on a sorti la première tranche de plus de cent tableaux de « chers maîtres » d'antan.

Des villas et des tableaux

A Nice, on n'a jamais construit de musée d'art moderne et qui remplacerait un musée du Luxembourg, comme à Paris. En réalité, le modernisme n'y trouve qu'une place très marginale. Et, de ce fait, on n'a nul besoin d'aménager une ancienne gare pour en faire un musée. Il suffit d'ouvrir plus largement ceux qui existent et qui étaient en sommeil, souvent à moitié clos derrière leurs persiennes fermées. On s'étonne de tant de richesses oubliées ou négligées. Il arrive qu'on découvre un tableau qu'on croyait vendu aux Etats-Unis, comme ce *Repos en Egypte*, de Luc-Olivier Merson, qui rappelle le Douanier Rousseau. Il dormait anonymement dans les caves du musée Chéret.

On les regarde avec amusement, à distance, ces chers maîtres. Leur patient travail d'artisan, au temps où les peintres connaissaient encore les secrets du métier, nous étonne et cette fuite vers le passé, son histoire ou sa culture, et l'évasion littéraire vers les civilisations exotiques nous amuse, comme si on feuilletait un album de figurines de mode démodées.

Peintures de genre donc, et à chacun le sien, qui souvent réinterprète des thèmes déjà exploités par des « grands ». Surtout ceux qui ont dominé le siècle : Ingres et Delacroix, figures esthétiquement ennemies, mais également glorieuses, le premier avec sa rigueur figurative, le second sor baroquisme tempétueux. (Delacroix est présent dans cette exposition avec quelques tableautins mineurs.)

Bien des grandes ou des moyennes « machines » académiques nous remettent donc en contact avec eux. *La Source*, d'Ingres, et son joli ventre rond, inspire *la Naïade Sauroctonne*, de Mossa. Et avec l'ingrisme mignard d'une *Vénus et Aphrodite*, de Landon, on est, en 1810, encore dans l'atmosphère bleue et nacre du dix-huitième siècle. Ingriste avec constance, Dubufe, certes, et, à sa manière symboliste, Bouguereau, mais également Trouillebert, le peintre cocasse de *Oh ! Calcutta !* avec une *Servante de harem* qui a un air pharaonique. Nous passons à l'influence de Delacroix avec l'abandon de *Thamar*, d'Alexandre Cabanel, qui illustre l'érotisme orientaliste en pensant à *la Mort de Sardanapale*. Et chez Tanoux, *les Trois Grâces*, de Rubens, ne sont plus que deux pour figurer l'académie florissante des filles de Loth, devant leur vieillard de père. Le genre pris par le même Mossa, qui fut le conservateur du musée Chéret, pour peindre *la Muse de l'Observatoire* est celui de la peinture romaine, collage de souvenirs de célèbres figures assises de Michel-Ange devant l'architecture d'une coupole construite par Charles Garnier.

Les rapports de la peinture de ce dix-neuvième siècle avec la peinture ne sont pas limitatifs. Tableau à la manière impressionniste de Cotard-Dupré qui avait figuré au musée du Luxembourg, et peinture sérieuse, théologique ou hisotrique avec *la Tentation de saint Thomas d'Aquin*, de Ruiz-Guerrero, *la Mort d'Attila*, de Villeclère, et *le Christ et la femme adultère*, de Moreau de Tours.

Et, accompagnés de quelques sculptures de Carpeaux et de Rodin, notamment *l'Age de raison* (récemment acquis par la ville de Nice environ 700 000 F), des portraits de dames du monde ou du demi-monde, de notables en moustaches et redingote qui firent les beaux jours de Nice au siècle dernier. Toute une tranche de vie bourgeoise du Second Empire à la première guerre mondiale, moment qui avait mis l'art en crise, accéléré le remue-ménage moderniste et abouti à jeter dans l'ombre les « chers maîtres » qui régnaient encore dans les salons de peinture.

JACQUES MICHEL.

★ Chers maîtres et Cie. Galerie des Ponchettes, à Nice. Au catalogue, textes de Claude Fournet et Jean Forneris.

A AVIGNON

Danse in, danse off

La danse se sera implantée fortement cette année au Festival grâce à une initiative de la Chartreuse de Villeneuve où Bernard Tournois a accueilli et présenté à la Collégiale cinq jeunes chorégraphes français, très divers dans leurs formes d'inspiration : avec Maguy Marin, ce sont les retombées de Béjart (langage précis et professionnalisme) ; Suzan Buirge à force d'abstraction parvient à une sorte de poésie de l'espace ; Dominique Bagouet en revanche s'est engagé dans une impasse avec *Les gens de...*, ballet sans structure, sans dessin, où la danse est sacrifiée à une gesticulation systématique ; Caroline Marcadé dans une nouvelle tentative de plongée onirique crée un malaise par le désarroi intérieur que reflète sa performance ; Dominique Boivin, de solo en solo, cerne son personnage — mi-clown, mi-funambule, — mais son travail gestuel reste encore trop épidermique. Pour Moebius qui a remporté un beau succès, il s'agissait d'un adieu car la compagnie se dissout.

Tous ces spectacles, pas toujours aboutis, témoignent de la difficulté qu'ont les créateurs à trouver leur style, leur langage. L'accueil dont ils ont bénéficié à la Chartreuse ne correspond peut-être pas exactement à leur état transitoire ; il y manquait un aspect de rencontre, de confrontation que l'on trouvait par exemple aux Ateliers des Prémontrés à Pont-à-Mousson. Il est dommage que tous ces danseurs, dont certains suivaient simultanément le stage de Twyla Tharp, n'aient pas pu cohabiter avec sa compagnie à la Chartreuse. Question de place ? D'organisation ? Cette Biennale des jeunes chorégraphes a manqué un peu de surprise, de contacts.

A Avignon même, quelques marginaux ont tenté l'aventure « off » Festival. Leur situation est précaire. La location du local ou de la cour où ils se produisent varie entre 300 F et 500 F pour une heure. Leur subsistance dépend vraiment du nombre des spectateurs. Le public recherche volontiers ces petites manifestations qui lui réservent l'imprévu de la découverte. Tous ne sont pas réussis, loin de là. Mais quand le talent y est, le bouche-à-oreille a vite fait de fonctionner. Ce fut le cas pour Les Dunes, groupe de quatre danseurs aixois. Ils ont présenté *Passages*, une chorégraphie très rigoureuse d'Odile Duboc qui utilise un vocabulaire minimal sur une musique répétitive de Bernard Misrachi, pour suggérer l'usure des mille gestes et déplacements quotidiens. Etirement du temps, enfermement : une impression très forte s'en dégage.

Venu de Pézenas, le Theatrio d'Hélène Lippi et Philippe Charleux se situe dans un univers poétique un peu candide mais si spontané, si frais, que l'on accepte volontiers de passer un moment sur leur planète d'utopie. Yorma Uotinen, danseur chez Carolyn Carlson a apporté au Théâtre du Chapeau rouge son spectacle des Bouffes-du-Nord, *Yoyo*. Il s'y transforme en une sorte d'Hamlet dérisoire, observant notre époque avec des yeux de nyctalope. Le Grèbe est une compagnie lyonnaise.

Cette année, elle est réduite à un acteur et à une danseuse, Régine Chopinot, qui fut sans doute poisson dans une vie antérieure, car chacun de ses ballets est placé sous le signe de l'eau. Elle a de l'imagination, le sens du théâtre, mais une technique un peu limitée. Muance est un nouveau groupe formé d'un plasticien, de quatre musiciens et d'une danseuse, transfuges du Théâtre du Chêne noir, et d'un danseur du Royal Ballet. Pour l'instant, ils répètent dans un hangar à Monteux leur premier spectacle, *Cycles d'aurores*, qui sera créé, le 9 août, au Festival de Carpentras

Le Théâtre municipal d'Avignon, de son côté, a pris l'initiative de commander un programme à deux artistes installés dans la ville, Catherine et Georges Golovine. Hélas ! le ballet pseudo-moderne *Electre* et une version dansée hypertraditionnelle de *Peer Gynt*, qu'ils ont créée le 2 août, paraissent terriblement inconsistants et anachroniques dans le contexte du Festival. Rudy Bryans s'y est cependant montré au mieux de sa forme ; le corps du ballet, bien entraîné, est disponible.

MARCELLE MICHEL.

Ariane Mnouchkine ne succédera pas à M. Paul Puaux

Ariane Mnouchkine, même si elle est officiellement sollicitée par la municipalité d'Avignon, ne prendra pas la succession de M. Paul Puaux à la tête du Festival d'Avignon (*le Monde* du 3 août). Le metteur en scène nous a déclaré que, depuis deux ans, M. Paul Puaux souhaite qu'elle prenne la direction du Festival et que depuis deux ans elle refuse. Les comédiens du Théâtre du Soleil, consultés, ont approuvé sa décision. Lorsque M. Paul Puaux a annoncé sa démission, sans doute espérait-il qu'elle changerait d'avis, mais elle lui a ensuite confirmé qu'elle ne prendrait ni la direction générale ni la direction artistique du Festival.

« Si le Théâtre du Soleil assumait cette responsabilité, nous ne pourrions plus travailler à nos propres spectacles », dit Ariane Mnouchkine. Selon elle, il est difficile à un metteur en scène de succéder à M. Paul Puaux, de se mettre dans la position d'avoir à sélectionner d'autres metteurs en scène et, ajoute-t-elle, *« la sélection est indispensable »*. A son avis, la démission de M. Paul Puaux n'a pas d'autre cause que *« la fatigue d'un travail épuisant année après année »* et la nécessité de *« mettre à plat le problème posé par le développement du Festival »*.

■ Le premier Festival de films informatiques aura lieu à Paris du 26 au 28 septembre au Palais des Congrès, dans le cadre de la Semaine informatique et société.

M. HERMIER SOULIGNE L'ATTACHEMENT DU P.C.F. AU « PREMIER FESTIVAL FRANÇAIS DE THÉÂTRE »

M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, membre du bureau politique du P.C.F., consacre un article, dans *l'Humanité* du 7 août, au Festival d'Avignon et à la politique culturelle du gouvernement. *« On sait le parti communiste français compagnon fidèle et naturellement respectueux de la démarche spécifique du Festival d'Avignon*, écrit-il. *Il n'est pas inutile de le rappeler au moment où Paul Puaux, qui sut prolonger et enrichir l'expérience commencée il y a trente-trois ans par Jean Vilar, vient d'annoncer qu'il quittait la direction du festival, et que des voix se font entendre pour prédire une fois de plus la fin prochaine du premier festival français de théâtre, auquel nous sommes particulièrement attachés. »* M. Hermier compare *« l'écho large et ouvert donné par* l'Humanité *et la* Marseillaise *aux rencontres et débats — notamment celui sur* Méphisto *— qui ont fait événement en Avignon avec le silence de plomb de FR 3, de Radio-France, de France-Culture et de la presse régionale non communiste »*.

M. Hermier poursuit : *« Le fait que les manifestations culturelles d'été sont, cette année encore, le rendez-vous fidèle d'un vaste public sans cesse rajeuni est bien le signe qu'il existe dans notre pays une exigence profonde de culture. Tout cela rend plus intolérable encore la récente déclaration de M. Lecat, pour qui « la » décentralisation est une idée » dépassée ». A l'évidence, le pouvoir veut se dégager de ses responsabilités en matière de culture, comme à Lyon, où M. Barre impulse une politique de fondation inspirée de Washington et de Bonn. Il craint la création, l'invention, la recherche, l'innovation, tente de casser les lieux où elles se font et méprise les hommes et les femmes qui s'y adonnent et à qui elles sont destinées. (...) On peut compter sur les communistes pour être à ce rendez-vous de lutte pour la culture. »*



SPECTACLES

...ère de Götz Friedrich

JACQUES LONCHAMP

...IGNON

Ariane Mnouchkine ne succédera pa...
à M. Paul Puaux

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

Festival de Sceaux

LE CRI

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook. — II, 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Salle Monod U. C. J. G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre Marie-Stuart (588-17-80), 22 h. 30 : la Forêt des Âmes.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Bilboquet (548-81-84), 22 h. : Marc Hemmler, Bob Martin.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Jimmy Gourley.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 21 h. : Alceu Valença ; 22 h. 30 : Henri Guedon, Salsa.
Lucernaire (222-26-50), 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemer.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Samba San Show 7.

Les concerts

Lucernaire, 20 h. 30 : Olga Sawradim, piano et chant (folklore russe).

Festival estival de Paris

(633-61-77)

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Musica Polyphonica de Bruxelles (Scarlatti).

Les cafés-théâtres

Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 20 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont et M. Dalba ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : le Diable au corps, de C. Autant-Lara ; 18 h. : la Révolte des pêcheurs de Santa-Barbara, d'E. Piscator ; 20 h., Ventres glacés, de S. Dudow et B. Brecht ; 22 h. : Païsa, de R. Rossellini.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82)
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98)
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BOULEVARD NIGHTS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) — V.f. : U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52)
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
CEDDO (Sen., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71)
CITE EN FEU (A., v.f.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UN COCKTAIL EXPLOSIF (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70)
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LA DROLESSE (Fr.) Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Madeleine (8e) (742-03-13).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
ET LA TENDRESSE... ? BORDEL (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
EXHIBITION 79 (Fr.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69)
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47)
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). — V.f. : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; U G C.-Opéra, 2e (261-50-32)
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69)
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.f.) : Secrétan, 19e (206-71-33).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 7 août

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). V.o : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U G.C. Odéon, 6e (325-71-43) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97). Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

LA SECTE DE MARRAKECH, film américain d'Eddy Mataloo (*) (v.o.) : UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24)
YETI, LE GEANT D'UN AUTRE MONDE, film américain de Frank Kramer (*) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES, film américain de Tom Kotani (v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
A MOI LES PETITES BRESILIENNES, film brésilien de José Miziara (v.f.). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

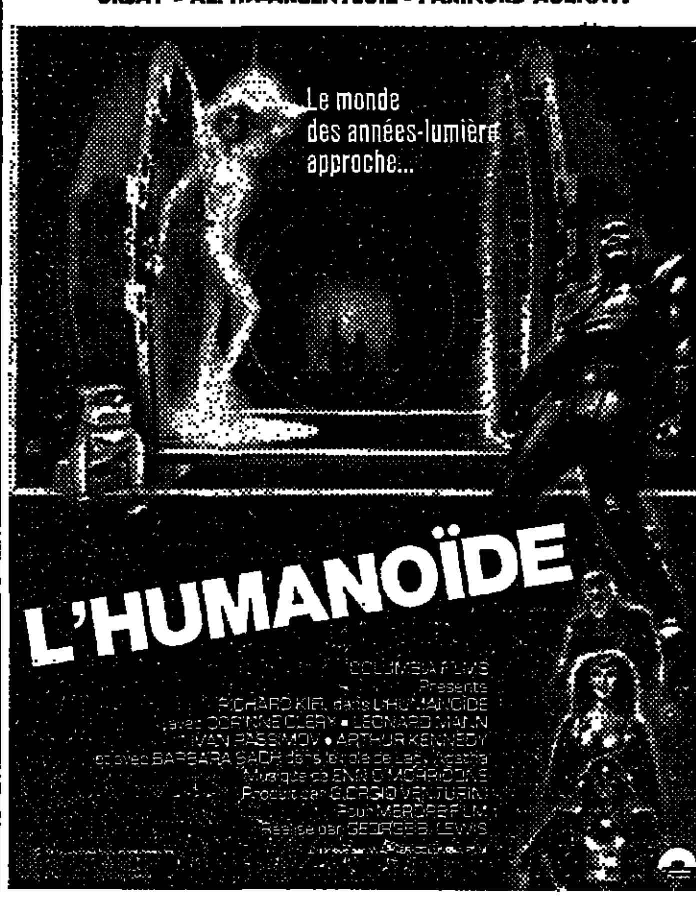
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46)
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66). Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
SERIE NOIRE (Fr.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60)
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES (It., v.o.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; U G C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Parnassiens, 7e (329-83-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (F.) (*) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (033-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46)
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Français, 9e (770-33-88) ; v.f. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA BETE (F.) (**) : U G C-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra (770-01-90) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75)
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CARRIE (A., v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LE CHANT DU MISSOURI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
LA DENTELLIERE (F.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) . Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) V.f. Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) . Haussmann, 9e (770-47-55)
EMITAI (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
L'EXORCISTE (A., v.o) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41)
LE FANTOME DE BARBE NOIRE (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07)
LE GENDARME SE MARIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33)
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11)
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
L'HERITAGE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-47-57).
LES HEROINES DU MAL (Pol., v.o.) (**) . La Clef, 5e (337-90-90).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Bel.) (*) : U G C.-Danton, 6e (329-42-62), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44), U G C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71)
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. . Cin'ac, 2e (742-72-19).
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5 (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e 828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J. Cocteau, 5e (033-47-62)
LES PROFESSIONNELS (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SEXE FOU (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40).
SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
UN GRAND SEIGNEUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16)
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-60-32)
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).

MERCREDI

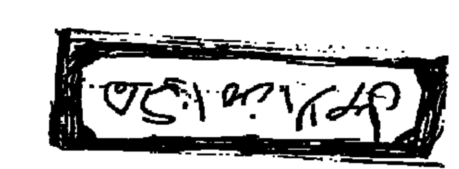
GRAND REX (v. f.) - U.G.C.-ERMITAGE (v. o.) - U.G.C.-OPERA (v. o.) - MIRAMAR (v. f.) - MISTRAL (v. f.) - MAGIC-CONVENTION (v. f.) - U.G.C.-GOBELINS (v.f.) - 3 MURAT (v.f.) - STUDIO PARLY 2 - ARTEL-VILLENEUVE - ARTEL-NOGENT - CARREFOUR-PANTIN - ULIS-ORSAY - ALPHA-ARGENTEUIL - PARINORD-AULNAY.



Un des plus grands films de tous les temps



A partir de demain aux cinémas : GAUMONT COLISEE - GAUMONT BERLITZ - CLICHY PATHE - QUINTETTE - GAUMONT CONVENTION - GAUMONT Evry - FRANÇAIS Enghien - BELLE-EPINE PATHE Thiais - C 2 L Versailles - ARIEL Rueil



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Saint-Sulpiceries

TF 1, le Journal de 13 heures, dimanche : l'éruption de l'Etna brièvement évoquée, la prochaine marée noire sur les côtes du Texas... et la Sainterie de Vendeuvre-sur-Barse. Elle bénéficie d'un bien grand privilège, cette « sainterie », parmi tant et tant d'éléments du patrimoine français également menacés, pour avoir obtenu les faveurs du petit écran. Mais on ne reprochera pas aux défenseurs de cette manufacture d'art chrétien d'avoir si bien œuvré que, pour la première fois ou presque, un tel exemple d'archéologie industrielle est porté aux premiers plans de l'actualité télévisée.

La Sainterie de Vendeuvre, fondée en 1842 par le sculpteur Léon Moynet, a été la grande pourvoyeuse, en France et à l'étranger, de cette statuaire de céramique polychrome, ces « Saint-Sulpiceries » (c'est autour de l'église de Servandoni que le marché s'en établit), dont le dix-neuvième siècle et la première moitié du nôtre, ont orné leurs sanctuaires.

Produit d'un art industrialisé, dénoncées en son temps par Viollet-le-Duc, mais aujourd'hui regardées avec plus d'attendrissement, les statues que conserve encore la manufacture ont été classées récemment. Du bâtiment, des instruments, des outils, des moules qu'il abrite encore, Georges-Henri Rivière, cofondateur du Musée de l'homme et fondateur du Musée des arts et traditions populaires (le Monde daté 8-9 juillet), souhaitait faire un centre des arts et techniques de l'argile — un écomusée, au cœur du parc régional de la forêt d'Orient, qui, tout en conservant les traces de l'industrie disparue, serait un centre de formation continue pour les tuiliers et les potiers locaux, et un centre d'initiation à la céramique.

Peut-être plus sensible au développement des « loisirs » dans le parc régional qu'à l'intérêt de cette forme de « culture », le conseil général de l'Aude a refusé, le 15 juin, d'acquérir l'usine dont l'occupant actuel, un fabricant de carreaux de céramique, acceptait pourtant d'être installé ailleurs. Les statues doivent être déménagées ces jours-ci, et le projet d'écomusée rejoindra ainsi la corbeille des vieux rêves déçus. Le petit reportage d'Antenne 2, s'il ne suffit pas à renverser la machine, nous aura au moins donné un bel instant de nostalgie.

FREDERIC EDELMANN.

MORT DE WILLIAM PICKLES VÉTÉRAN DE LA B.B.C.

M. William Pickles, un des vétérans des émissions en français de la *British Broadcasting Corporation*, est décédé, lundi 6 août 1979, à Londres.

[Né en 1904, M. William Pickles a été à la *B.B.C.* un des *meilleurs* spécialistes des affaires syndicales et des questions constitutionnelles françaises. Pendant la seconde guerre mondiale, ses chroniques à la *radio* à destination des ouvriers de l'Europe occupée le rendirent célèbre. Au lendemain de la guerre, M. William Pickles a reçu la légion d'honneur.

Parallèlement à ses activités de journaliste il a, pendant de longues années, été chargé de cours à la London School of Economics.]

● *La Côte-d'Ivoire* qui doit prochainement étendre son réseau de télévision couleur à tout le territoire enverra l'an prochain près d'un *millier de spécialistes* en France pour un stage de formation. La radio-télévision ivoirienne envisage également de se doter d'une deuxième chaîne avec l'aide de T.D.F.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 8 AOUT

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., est l'invité du journal d'Antenne 2, à 12 h. 45.

MARDI 7 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Evadez-vous avec TF 1 : Des motos au pays des mille et une nuits ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour : 19 h. 15, Jeunes pratique : 19 h. 35, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Soirées d'ailleurs... (Les Etats-Unis). Pueblo, d'A. Page.

Récit d'une authentique affaire d'espionnage qui opposa, en 1968, la Corée du Nord et les Etats-Unis dont un navire-espion avait été arraisonné.

22 h. 15, Document : Les mois miracles, de R.-E. Fuisz, réal. A.-R. Kelman.

Grâce à une caméra télescopique, il est donné de voir un fœtus aux différents stades de sa croissance. Ce document, consacré à des cas de grossesse difficiles, est dû au photographe Robert Elfstrom. Une leçon de « bio-anatomie ».

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, téléfilm : Incroyable Sarah, de R. Fleischer (1976). Avec G. Jackson, V. Sardou, Y. Mitchell.

Quelques heures de la vie de Sarah Bernhardt, depuis l'apprentissage jusqu'au mythe.

Vers 22 h., *Débat* : *Sarah Bernhardt, l'incomparable.*

Avec A. Castelot, historien ; M.-G. Michel, auteur d'ouvrages sur le spectacle. Philippe Gan, responsable de l'exposition consacrée à la Divine en 1976 à l'Espace Cardin ; J. Dupont-Nivet, auteur du livre Sarah Bernhardt à Belle-Isle.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : TROIS SUR UN SOFA, de J. Lewis (1967), avec J. Lewis, J. Leigh, M.A. Mobley, G. Golan, L. Parrish, J. Best.

Afin d'épouser plus vite sa fiancée, qui est psychiatre, un peintre entreprend de séduire les trois patientes que celle-ci voulait guérir avant son mariage.

Une comédie plutôt laborieuse. Mais les admirateurs de Jerry Lewis prendront plaisir à ses numéros successifs.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine *et le merveilleux, par J. Peignot (rediffusion) ;*

20 h., Dialogues franco-italiens : « le Retour au peuple, pourquoi ? », avec C. Gallini et J. Ranciere ; 21 h. 15, The Kitchen center ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival d'Orange... Nouvel Orchestre philharmonique dir. P. *Maag et chœurs philharmonia de Londres, dir.* N. Balatsch, avec T. Zylis Gara, M. Zakai, H. Laubenthal, M. Schenk : « la Clémence de Titus », ouverture ; Motet « Exultate jubilate » et « Requiem » (Mozart) ; 23 h., Ouvert la nuit... Les délices ou les délires de l'excès : « l'Art d'Hermann Abendroth » ; 1 h., David Cairns.

MERCREDI 8 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Daniel Boone ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Evadez-vous avec TF 1 : New-York, New-York ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 19 h. 55, Tirage du loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, L'histoire en jugement : Maxime Weygand, d'A. Brissaud, réal. P. Siegrist.

Curieuse façon de retracer l'histoire que celle d'André Brissaud. Nous l'avons dit à propos du jugement de Léon Blum. Ici le « procès » du général. Avec pour jurés : H. Amouroux, journaliste et historien ; P. Ory, historien ; E. Pognon, conservateur à la Bibliothèque nationale ; Otto Punter, membre de l'Orchestre rouge ; le colonel Rémy, et Pierre Lefranc, historien du gaullisme. Les témoins appelés sont le colonel Gasser, aide de camp du général Weygand, le général Chambe, historien, et M. Pierre Ordioni, ministre plénipotentiaire, historien.

22 h. 45, Magazine : Questionnaire (L'homme est-il naturel ?). Avec René Dubos, biologiste et philosophe ; 22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Le Forez, de paysages en tradition) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Sports : Equitation ; haltérophilie ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (chefs-d'œuvre du cinéma français) : QUAI DES BRUMES, de M. Carné (1938), avec J. Gabin, M. Morgan, M. Simon, P. Brasseur, R. Le Vigan. (N. Rediffusion.)

Au Havre, un soldat de l'infanterie coloniale, déserteur, vit un grand amour sans lendemain avec une fille surgie de la nuit et liée à des personnages équivoques.

Un roman de Pierre Mac Orlan, transposé par Jacques Prévert et Marcel Carné dans univers de brumes et de fatalité. Le « réalisme poétique » et un couple mythique.

22 h. 10, Portrait : Marcel Carné ou la naissance d'une vocation, par C. Barma, réal. Mosco.

Il y a eu, en juillet, l'hommage organisé par la Cinémathèque française. Aux Etats-Unis, à Boston, s'ouvre un musée Carné... Des livres paraissent. Ce film biographique, émaillé de témoignages, retrace l'enfance et la carrière du cinéaste, un de nos plus grands.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE BUISSON ARDENT, de D. Petrie (1959), avec R. Burton, B. Rush, J. Carson, A. Dickinson, J. Dunn, H. Jones.

Dans une ville du Massachusetts, un jeune médecin devient l'amant de l'épouse d'un ami d'enfance qui est atteint d'un mal incurable et dont il abrège volontairement les souffrances.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les matinées du mois d'août... Mémoires vivantes ; 9 h. 7, Université de l'universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière ; 11 h. 2, Musiciens français ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton « les Brontë » ; *14 h. 10*, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., Le fleuve Niger : de la ville des lettres au pays Songhaï ; 16 h., Rencontres d'été à La Rochelle, par C. Samuel et M.-H. Baconnet ; 16 h. 40, Musiciens français : Yves Prin, Edward Hagerup Bull ; 17 . 20, Matinée des autres : le zen et l'Occident et les Haïkus (rediff.) ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux (rediffusion) ;

21 h. 30, Festival d'Avignon : Concert donné par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne. Direction C. Abbado. Avec M. Perahia : « Ouverture de Prométhée » ; « Concerto n° 4 pour *piano et orchestre » (Beethoven) ; « Septième Symphonie* en mi majeur » (Bruckner) ; 22 h. 25, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., *Estivales... Opéra* : « *Lady Macbeth de Mzensk* » (Chostakovitch), par l'Orchestre philharmonique de Londres. Direction M. Rostropovitch. Avec G. Vichnevskaïa, R. Tear, J. Alldis ; 16 h. 50, Nouveaux solistes... J.-Y. Thibaudet : Debussy, Ravel, Chopin, Liszt ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., En direct du Festival d'Orange... Nouvel Orchestre philharmonique, direction R. Welkart. Avec S. Nimsgern, basse ; P. Schreier, ténor : « Cantates BWV 82, 55 » ; « Suite n° 1 en ut majeur, BWV 1066 » ; « Concerto brandebourgeois n° 3 en sol majeur, BWV 1048 » (J.-S. Bach) ; 23 h., Ouvert la nuit... Les délices ou les délires de l'excès : « l'Art d'Hermann Abendroth » ; 1 h., David Cairns.

CARNET

Décès

— Marseille, Paris, Toronto.
Me Clément Alhadef,
M. et Mme Bernard Alhadef et leurs enfants,
M. et Mme Lake et leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et grand-mère

Mme Odette ALHADEF,

survenu le 25 juillet 1979, à Marseille.

— Air Marshal Sir Geoffrey Dhenin et Lady Dhenin, née Rabut, ont la douleur de faire part du décès de

Christopher DHENIN,

survenu le 1er août 1979.
Ruxbury Lodge, St-Ann's Hill Road Chertsey, Surrey (Angleterre).

— Mme René Dickson, née Zeitner,
M. et Mme Jean David Dickson et leurs filles,
M. Robert Dickson,
Mme David Dickson, née Dewulf,
Mme Marguerite Zeitner,
M. et Mme Daniel Duclaux,
M. Michel Dickson,
Mme Odile Dickson,
Les familles Dickson, Zeitner et Flambard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René, Joseph, David DICKSON,

leur époux, père, grand-père, fils, gendre, frère et parent,
survenu à Paris, le 5 août 1979, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 août 1979, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier (12, place du Président-Mithouard, Paris-7e), suivie de l'inhumation au cimetière d'Eglise-Neuve d'Issac par Mussidan (Dordogne), vers 17 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort de
M. Pierre DUBARD,
ancien journaliste au « Figaro »,
décédé à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Apremont, près de Juziers (Yvelines).

[Né le 28 août 1896 à Paris, M. Pierre Dubard est entré au « Figaro » au lendemain de la Libération où il a occupé les postes de grand reporter et de chef de la rubrique maritime, jusqu'à sa retraite, en 1961.

M. Pierre Dubard a publié plusieurs ouvrages, dont « Derrière la banquise » et « Peut-on sauver la paix ? »]

— Montriond (Haute-Savoie).
M. et Mme Maurice Monge,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Sergine Evrard,
Les familles Chupin, Rougé, Hervé, Couturier, Medina,
Ses neveux et nièces,
Ses parents et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Renée EVRARD,

le 6 août 1979, dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 8 août 1979, à 15 heures, en l'église de Montriond.
Cet avis tient lieu de faire-part.

« La Plagnette », Montriond,
74110 Morzine.

— M. François Garelli,
M. et Mme Thierry Prévost,
MM. Philippe et Patrice Garelli,
M. et Mme Maurice Denizet,
Mlle Nicole Boyaval,
M. et Mme André Gauthier,
M. et Mme Paul Garelli,
M. et Mme Jean-Claude Garelli,
M. et Mme Jacques Garelli,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François GARELLI,
née Chantal Boyaval,

leur épouse, mère et belle-mère, sœur, belle-sœur et tante,
endormie dans la paix du Seigneur le 25 juillet 1979, munie des sacrements de l'Eglise, après une longue maladie supportée jusqu'au bout avec le sourire de la sérénité.
Les obsèques ont été célébrées en l'église du Prieuré Saint-Grégoire de Rungis, le 28 juillet 1979.
9, rue Moncey,
75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mme Camille LABBÉ,
née Elisabeth Lépine,
survenue le 27 juillet 1979, à Cordel (Orne).
De la part de :
Mlle Henriette Labbé,
M. et Mme René David,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Labbé, leurs enfants et petits-enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Le service religieux a eu lieu à Marcei (Orne) dans l'intimité et l'inhumation le même jour au cimetière Montmartre à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Marcei, 61200 Argentan.
« Le Pied du Cabri »,
13100 Le Tholonet.
1, rue d'Agen,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Mme David Mendelovici,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. David MENDELOVICI,

survenu à Paris, le 30 juillet 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Clémence Merite, son épouse,
Claude et Nicole,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René MERITE,

survenu subitement le 3 août 1979, dans sa soixante et unième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 7 août 1979, à 16 heures, au cimetière intercommunal, 125, boulevard Jean-Mermoz, 94150 Chevilly-Larue.

24, rue des Meulières,
77260 La Ferté-sous-Jouarre.

— Le groupe Rhône-Poulenc a le regret de faire part du décès de

M. André PACOUD,

survenu en sa cinquante-sixième année, à son domicile, 45 bis, avenue *Fourcault-de-Pavant*, à *Versailles*.
Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 août, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles.

— Mme Georges Py, née Anne Dubois,
Ses enfants Emmanuel et François,
M. et Mme Achille Py,
M. Gilles Dufour et Mme, née Christiane Py et leurs enfants,
M. et Mme François Dubois,
Patrick, Béatrice, Eric, Chantal et Dominique,
Les familles Richard, Dauphin, Combes, Lacôme, Boulade, Reboul, Manteau, Dubois, Hue, Dufour,
font part du décès de

M. Georges PY,
ingénieur
des Arts et Manufactures,
diplômé de l'Institut européen
d'administration des affaires,

survenu à Salon-de-Provence le 31 juillet 1979, à l'âge de trente-trois ans, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et sérénité.
Les *obsèques* ont eu lieu à Saint-Martin-de-Crau (13), le mercredi 1er août 1979, dans l'intimité familiale.

« Celui qui croit en Moi, fût-il mort, vivra. »
(Jn. II.)

32, allée du Lac Supérieur,
78110 Le Vésinet.
140, boulevard de la République,
13300 Salon-de-Provence.
25, boulevard des Brosses,
21000 Dijon.

— *M. André Rheims,*
a la douleur de faire part du décès de

Mme André RHEIMS,
née Jacqueline Ador Leclerc,

survenu le 5 août 1979.
La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 9 août 1979, à 10 h. 30,* en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, Paris-17e, *où* l'on se réunira.
L'inhumation dans l'intimité aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière ancien d'Asnières.
Ni fleurs ni couronnes.

3, place du Général-Catroux,
75017 Paris.

— La direction et l'encadrement de l'usine Saint-Gobain d'Aniche (Nord) ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Michel BONFLIN,
chef du service
des relations humaines.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 8 août, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques de Douai (59).

— L'ordre des avocats à la Cour de Paris
a la tristesse de faire part du décès de

M. André TOULOUSE,
ancien bâtonnier,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris le 5 août 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée *le mercredi 8 août*, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 8, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

[Né le 15 janvier 1890 à Dijon, André Toulouse défendit surtout de nombreuses causes civiles de l'entre-deux-guerres (affaires Coty, Banque d'Alsace-Lorraine, Schneider). Mais il plaida aussi dans *quelques procès célèbres : il fut l'avocat,* en 1920, devant le tribunal militaire, du général Fournier, accusé de l'abandon de Maubeuge pendant la guerre ; celui du contrôleur général Jacomet au procès de Riom et celui de l'amiral Abrial devant la Haute Cour de justice. Il avait été *bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris* de 1949 à 1951.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la disparition de

M. Jean BERTRAND,

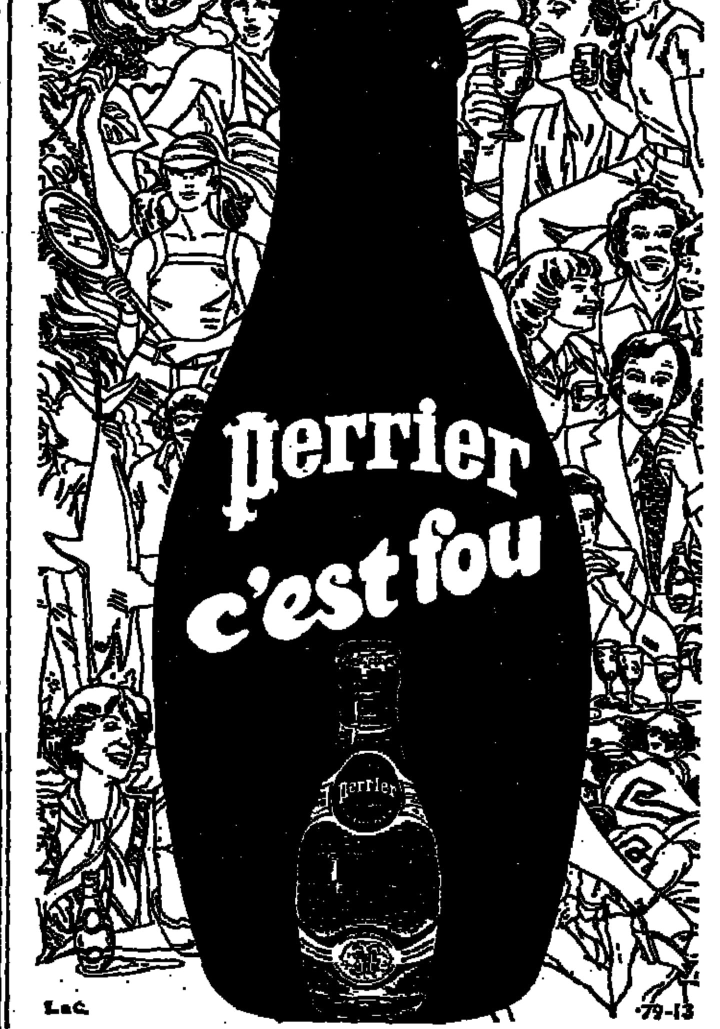
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, en union de prière avec la messe qui sera célébrée à midi, le 13 août, en l'église Saint-Jean-de-Malte à Aix-en-Provence.

— Il y a huit ans,
Gérard AQUENIN
quittait les siens.
Une pensée est demandée à ceux qui demeurent fidèles à son souvenir.

Visites et conférences

MERCREDI 8 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, devant la grille du palais de justice, Mme Allaz : « Le palais de la Cité et sa chapelle ».
15 h., portail central, Mme Allaz : « Notre-Dame ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ».
15 h., 47, rue Raynouard, Mme Zujovic : « La maison de Balzac ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Pennec : « Le château de *Maisons-Laffitte* » (*Caisse nationale* des monuments historiques).
15 h., 1, place Monge : « Alentours de la rue Mouffetard » (Mme Ferrand).
15 h., métro Mabillon : « Les jardins de Saint-Germain-des-Prés » (*M. Teurnier*).





Le Monde

Modes du temps

LEUR SILHOUETTE DEMAIN

FIN des collections. Après le brouhaha des présentations, que peut-on retenir à l'intention de celles qui voudront préparer leur silhouette de l'hiver ou de l'année prochaine.

En général, les ourlets sont coupés sous le genou, mais souvent en longueurs étagées. Ainsi Saint-Laurent, Lanvin, Givenchy et Cardin jouent-ils le manteau « au carré », large, à emmanchures importantes et manches « musclées », en trois-quarts, sept-huitièmes ou neuf-dixièmes, sur une jupe contrastante. Votre manteau vague de l'année dernière, écourté au-dessus du genou, prendra une nouvelle tournure sur une jupe de velours, noire et droite. C'est detoute façon l'élément-clé des petites pièces séparables de la saison.

Sous ce manteau, la tunique de laine ou de soie, toujours ceinturée, ne devra pas dépasser. Si vous la trouvez courte, ajoutez-y une bande en bordure, de façon à former une harmonie de couleurs. Vous pourrez les marier, ainsi que les tissus mats ou brillants, ajoutant à une tenue de jour le coupon précieux chiné au marché Saint-Pierre.

Les tailleurs aux basques décollées sont plus faciles à dénicher dans un grenier familial que dans les boutiques, du moins à des prix abordables. Les châles, les étoles et longues écharpes se retrouvent partout en couture, souvent bordés d'astrakan. C'est un bon détail à reprendre. Les grands magasins vendent toutes prêtes des bandes de fourrure vraie ou fausse, qu'il vous suffira d'appliquer vous-même.

Le reflux du pantalon de ville est significatif pour l'hiver, comme celui des bottes. Les jambes sont plutôt habillées de collants de tons sombres ou noir et les pieds chaussés d'escarpins sobres mais à talons hauts. Là encore, vous pourrez renouveler l'aspect de votre ensemble d'hiver avec des léotards, ces collants « seconde peau » de toutes les couleurs, d'origine américaine.

En tout état de cause, faites un tour chez les spécialistes de la danse : les robes de ballerine à maillot à bretelles, de préférence en satin, jupes et jupons multiples de tulle, le tout en noir vous donneront le style Giselle avec un nœud de ruban dans les cheveux ou un tour de cou pour tenir une broche.

Mais le nouvel accessoire à découvrir c'est le chapeau, béret, toque ou tambourin, dont vous trouverez, d'ici quelques semaines, des adaptations dans les grands magasins. Ils ponctuent tous les aspects de la mode d'hiver sur des coiffures lisses et tirées, à chignon ou à nattes.

N. MONT-SERVAN.

A noter

« Les artisans du monde » à Paris. — Une exposition-vente « Les artisans du monde » est organisée au Palais des congrès de Paris. Elle est ouverte tous les jours y compris les samedis et dimanches au mois d'août, y sont représentés les pays suivants : Chine, Pakistan, Inde, Afghanistan, Indonésie, Bali, Philippines, Mexique, Pérou, Bénin, île Maurice, Canada, Italie et, bien entendu, la France. L'entrée est libre.

Porcelaine de Limoges. — Comme chaque été, Limoges fait aux touristes de passage les honneurs de sa porcelaine par le truchement d'une exposition en son hôtel de ville. Cette année, sous le titre « Tables en Limoges », ce sont quarante-quatre tables qui sont dressées et décorées avec les services des porcelainiers de la région. Cette présentation mêle tous les styles, du somptueux au presque rustique, et permet d'admirer les grands classiques comme les dernières créations. Un « diaporama » de la fabrication de la porcelaine de Limoges complète cette intéressante exposition régionale.

★ Jusqu'au 15 septembre. Hôtel de ville de Limoges, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

L'AUTOMODÉLISME ET SES PASSIONNÉS

LILLIPUT A 260 A L'HEURE

LE compteur indique 240 kilomètres à l'heure, 250, 255, 260... Le bolide bleu tourne dans un vacarme assourdissant. Encore quelques efforts et l'aiguille passera le cap des 270. Cet engin, qui veut rivaliser avec la formule 1 du pilote français Jacques Laffite, mesure 40 centimètres de long et pèse 3 kilos... Il est sorti des ateliers Micox, un des trois clubs français d'automodélisme.

Un local caché dans une entreprise de Villeurbanne, l'usine de rectifieuse Gendron. C'est ici que, dans une atmosphère surchauffée, les membres du club lyonnais travaillent d'arrache-pied à la préparation du championnat d'Europe. Les épreuves se sont déroulées les 4 et 5 août, dans une petite commune des environs : Couzon-au-Mont-d'Or. Quatre-vingts concurrents de dix pays, dont l'U.R.S.S. et la Hongrie, quelque cent cinquante voitures y ont participé.

Que de chemin parcouru depuis la naissance de l'automodélisme, en 1938, aux Etats-Unis. C'est en 1943 que ce hobby, cette passion, franchissant l'Atlantique, s'installe en France. Passion qui reste discrète. A son apogée, l'automodélisme ne rassemblait après tout que six clubs sur l'ensemble de l'Hexagone. En 1979, la trentaine de licenciés français se répartissent en trois clubs : Villeurbanne, Caluire et Paris.

Micox est né en 1966 dans la section « loisirs » du comité d'entreprise, dont il n'est qu'une des nombreuses activités aux côtés notamment de la photographie et de l'aéromodélisme. Composé de dix membres, il a cette année le redoutable privilège d'organiser les championnats d'Europe. M. Georges Ranchet, contremaître chez Gendron et trésorier du club, ne compte plus les heures passées à sa préparation. « *A tel point*, soupire-t-il, *que je ne courrai pas personnellement.* »

« Courir », « Faire un temps » : deux expressions qui reviennent souvent sur les lèvres des aéromodélistes. Le club dispose d'une piste à Couzon-au-Mont-d'Or : 62,5 mètres de circonférence, 20 mètres de diamètre, le plus stable possible, et pour cela, son revêtement est constitué par une chappe de béton qui ne doit être ni trop lisse ni trop rugueux.

La voiture roule sur une bande de 50 centimètres de large. Le concurrent prend place au centre du circuit, sur une plate-forme. Il dispose de trois minutes pour faire démarrer son engin. Passé ce délai, et quoi qu'il advienne, son temps est chronométré. La performance est enregistrée sur huit tours de piste, soit 500 mètres. Pour arrêter le moteur, le « pilote » se place au bord de l'anneau avec en main une sorte de balai dont les poils actionnent un clapet qui coupe l'arrivée du carburant.

Les bolides frôlent les 300 km/h. à des régimes de 30 000 tours/minute. Sécurité oblige : la piste est entourée par un rideau de planches et protégée par un grillage de 2 mètres de hauteur ; les voitures sont reliées au centre de la piste circulaire par un câble, dont la grosseur varie suivant la cylindrée du véhicule : 1,5 CC, 2,5 CC et 10 CC.

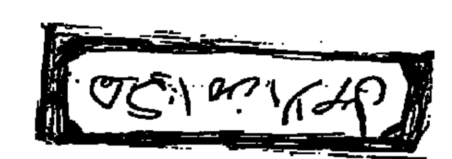
Comme en compétition automobile, les vitesses les plus spectaculaires sont réalisées par les « gros cubes ». Quelques exemples : le record du monde, détenu par un Allemand en 1,5 CC, s'établit à 210 km/h, en 10 CC à 290 km/h.

La piste de Couzon, créée en 1976, a coûté jusqu'ici environ 300 000 francs. La direction de Gendron a consenti à les donner au comité d'entreprise. « *Malgré cela*, explique M. Ranchet, *toutes nos économies et nos loisirs y passent* ». L'achat d'un moteur de 5 CC revient à 700 F ; celui d'un 10 CC à 1 000 F. A cela, il faut ajouter l'acquisition d'un pont et de pignons (environ 400 F) et celle d'une carrosserie (600 F). Addition faite, l'amateur a déboursé quelque 2 000 F.

Une fois le bolide « à peu près arrangé », il faut améliorer ses performances. Dès ce moment, argent et temps ne comptent plus. Le « mordu » est prêt à (presque) tout sacrifier pour satisfaire sa passion. Un seul tracas lui est épargné : la recherche du carburant idéal. Pour égaliser les chances des concurrents, la fédération internationale impose un mélange 80/20, c'est-à-dire 80 % d'alcool méthylique pour 20 % d'huile de ricin.

La saison de l'aéromodélisme commence avec les beaux jours, lorsque sont écartés ses deux ennemis jurés : la pluie et le froid.

DIDIER SALTRON.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux

Québec

Ingénieur/Métallurgiste

La Fonderie Maska, situé à 25 kilomètres de Québec, fonderie ultra-moderne versée dans la production des pièces automobiles (freins à disques), avec une capacité de 15,000 tonnes annuellement, recherche actuellement les services d'un ingénieur/métallurgiste.

Qualifications:

- Diplômé de l'Ecole supérieure de fonderie, ou l'équivalent.
- Posséder un minimum de dix ans d'expérience en fonderie de production.
- Posséder les connaissances nécessaires à assurer l'entretien des fours électriques à induction.
- Doit pouvoir s'exprimer en français.
- Connaissance de l'anglais préférable mais non-indispensable.

Responsabilités:

Sous la responsabilité directe du directeur général, aura la complète responsabilité technique de la fonderie, incluant:

- la métallurgie (fonte-grise);
- la technologie de coulée (calculs des attaques de coulées et des masselottages);
- la composition du sable;
- le moulage à vert.

Les entrevues auront lieu à Paris. Nous offrons une opportunité de développement professionnel et personnel ainsi qu'une bonne gamme d'avantages et salaire alléchant. Envoyer votre curriculum vitae en toute discrétion à:

La délégation générale du Québec à Paris
Service de l'immigration
60, avenue de la Grande Armée
75017 Paris

Une Importante Société française d'ingénierie intervenant à l'étranger recherche un

INGÉNIEUR AUTOROUTIER

C'est un Ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, pont-et-chaussées, ou équiv.). Au cours de son expérience professionnelle (qui n'est pas inférieure à 5 ans) il a eu notamment en charge des projets d'infrastructures (autoroutes, ouvrages d'art, routes). Nous lui proposerons une première intervention au Proche-Orient (qu'il est préférable d'effectuer en célibataire).
Merci d'écrire sans retard (joindre C.V. et mentionner dernier niveau de rémunération) en précisant la référ. 1.465, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens. 75002 PARIS, qui transmettra.

Pour lui confier la responsabilité de supervision de la construction d'un pont en Afrique Noire francophone, une Société française travaillant à l'exportation recherche un

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART

Les fonctions qu'il assumera nécessitent : une formation supérieure (diplôme d'une grande école d'ingénieurs, complété de préférence par le CHEC) ; une expérience d'une dizaines d'années dans le domaine Ouvrages d'art (béton armé, métalliques) ; l'expérience du travail dans un pays en développement.
Le chantier, sur lequel l'ingénieur sera logé, démarrera prochainement.
Nous vous remercions de prendre contact en écrivant (joindre C.V., mentionner dernier niveau de rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la réf. 9.402, à MEDIA P.A., 9, boul. des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra

---

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique Emplois
INFORMATIONS DIVERS

Cherche **PROFESSEURS**

maths, physique, chimie, licenciés ayt enseigné de préférence écoles françaises ISTANBUL. Ecr. F. FREZEL, 5, rue des Ursulines, 93200 SAINT-DENIS

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

LABORATOIRE EUROPEEN DE BIOLOGIE MOLECULAIRE

Le LEBM à Heidelberg recherche

UNE ASSISTANTE DU SECRÉTARIAT

Le travail consistera à dactylographier des textes anglais et français sur un clavier de terminal d'ordinateur, à reproduire et à collationner les documents.

Un certificat de fin d'études secondaires et un diplôme de dactylographie sont demandés. La pratique courante du français et de l'anglais est nécessaire. La connaissance de l'allemand un avantage.

Le salaire mensuel net se situera entre 2 000 DM et 2 500 DM. Si les conditions sont remplies des allocations familiales et de non-résidence seront versées.

Pour obtenir un formulaire de candidature, écrivez brièvement à :

EMBL, Personnel, Postfach 10.2209, 6900 Heidelberg. R.F.A.
en rappelant la référence 79/16.

RÉDACTEUR-TRADUCTEUR DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE

La Revue Internationale de Défense, revue spécialisée de renommée mondiale, cherche à augmenter l'affectif de sa rédaction française, en son siège à Genève. Elle cherche, plus précisément, un (éventuellement deux) rédacteur/traducteur de langue maternelle française, ayant des connaissances très approfondies d'anglais et d'allemand. Le candidat choisi n'aura à écrire qu'en français, mais devra le faire parfaitement. Il aura à traduire des articles souvent très techniques, de l'anglais et de l'allemand en français, avec fidélité, dans un style clair et précis, agréable à lire.

Nous souhaitons également qu'il ait le désir de devenir un excellent journaliste ; quand il sera considéré comme suffisamment formé, il aura la possibilité d'écrire ses propres articles et d'entreprendre des reportages, en particulier à l'étranger.

Si vous pensez posséder les qualités nécessaires et souhaitez faire acte de candidature, écrivez-nous à l'adresse ci-dessous.

R.D.M. Furlong,
Rédacteur en chef
Revue Internationale de Défense
Interavia S.A.
86, avenue Louis-Casaï
CH - 1216 Cointrin-Genève.

HYDROGÉOLOGUE

Pour la surveillance et la direction d'une campagne de forage au Bénin (l'Afrique de l'ouest) nous recherchons un hydrogéologue ou ingénieur ayant une connaissance des forages d'eau, et trois à six ans d'expérience professionnelle, éventuellement en Afrique de l'ouest.

Une bonne connaissance du français et de l'anglais est nécessaire.

Pour inf. sup. et env. C.V., photo, s'adresser à

I. Krüger A/S
108, Rymarksvej
DK - 2100 Copenhague
Danemark.

I. Krüger A/S, société danoise établie en 1903, s'occupe de l'ensemble des problèmes d'alimentation d'eau et d'assainissement dans le cadre d'un nombre important de projets au Danemark et à l'étranger.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES
recherche
dans le cadre de son développement, pour mission 2/3 ans en

ALGÉRIE

- **URBANISTES DIPLOMÉS**
- **INGÉNIEURS V.R.D. DIPLOMÉS**

5 ans d'expérience

Envoyer C.V. sous n° 014.886 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Groupe Important
recherche pour sa filiale d'ABIDJAN
UN INGENIEUR FRIGORISTE
chef du service froid et climatisation.
Ecrire sous N° 6157 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris

---

emplois internationaux emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

UNE IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
recherche pour l'un de ses établissements situé dans la
REGION OUEST DE LA FRANCE

UN JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

FORMATION ARTS ET METIERS OU EQUIVALENT.

Sous l'autorité du responsable de la production il sera chargé :
- de mettre en place et d'améliorer les moyens et méthodes de test,
- de prévoir et suivre les moyens et leurs charges en collaboration avec les services de contrôle TECHNIQUE ET DES METHODES.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur débutant ou ayant de 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine du CONTROLE DE MATERIEL ELECTRONIQUE.

La société offre d'intéressantes possibilités d'évolution pour un candidat intéressé par les problèmes de production.

Envoyer C.V. détaillé avec prétentions et photo sous No 20372. CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Représentation régionale à Orléans recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Chargé de développer les actions d'économies nouvelles en région Centre. Disponible rapidement. Adresser C.V., à

SERVICE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES
43, av. de Paris. 45000 ORLEANS
Tél. 16 (38) 62-10-32



THOMSON-CSF

BREST

recherche pour son
SERVICE QUALITÉ

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

auquel seront confiées les activités « contrôle entrées » et « qualification des composants ».

Les postulants auront acquis si possible une expérience de deux à trois ans dans un service analogue, où ils auront été chargés plus particulièrement des tests de composants et de l'exploitation statistique des résultats de ces tests.

Parallèlement le candidat retenu prendra progressivement en main l'étude de nouveaux équipements de tests.

Enfin le goût des contacts humains pourrait faciliter les aspects de cette fonction tournée vers les fournisseurs.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à THOMSON-CSF, Service du Personnel, Route du Conquet - 29200 BREST.

CONSTRUCTEUR DE MATÉRIEL DE MANUTENTION
REGION LYONNAISE
recherche

UN CADRE CHARGÉ D'AFFAIRES

possédant parfaitement la langue anglaise
pour contrat à durée déterminée (15 mois environ).
Sa mission consistera à :
- Préparer, coordonner et diriger un important chantier de fourniture et d'installation de matériel de maintenance aéroportuaire en Arabie Séoudite, avec plusieurs voyages et un ou plusieurs séjours prolongés dans ce pays.

Il devra :
- Pouvoir acquérir facilement les connaissances techniques de nos matériels.
- Assurer toutes les relations avec notre client concernant le planning des travaux.
- Suivre la réalisation de nos fournitures, soit dans nos usines, soit éventuellement et pour partie chez des sous-traitants.
- Assurer l'acheminement de ces fournitures de France en Arabie.
- Assurer la direction de l'équipe chargée du montage et de la mise en service de ce matériel.
- Gérer la totalité du marché, en suivre le prix de revient, en faire respecter les conditions financières.

Salaire de base France : 100 000 à 120 000 F affecté d'un coefficient d'éloignement pendant les séjours en Arabie de 1,6 à 1,8. Ce poste pourra avoir des prolongements pour des marchés comparables dans d'autres pays de langue anglaise.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. + photo (perdue) sous référence 815 078 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 7502 Paris qui transmettra.

BRETAGNE

IMPORTANTE SOCIETE DE REPARTITION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
Confie l'animation de l'une de ses Agences à :

pharmacien

Actif, meneur d'hommes, au sens commercial affirmé.
Une pratique de l'Officine, une formation à la gestion des entreprises *(I.A.E., I.C.G. etc ...)* seraient des atouts appréciés.

Merci d'adresser votre dossier de candidature CV photo (retournée) et prétentions sous la référence 79 219 PH à

Alain KERVADEC
Psychologue du Travail
24, rue Alfred de Vigny
22000 SAINT BRIEUC
(discrétion assurée)



THOMSON-CSF

recherche à

BREST

Plusieurs INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Diplômés de **GRANDES ÉCOLES**
telles que **SUP. AÉRO - TÉLÉCOM - SUP. ÉLEC.** ou **CENTRALE PARIS**

Les candidats qui pourront être débutants ou avoir quelques années d'expérience seront appelés à participer à des travaux d'études et de développement de systèmes électroniques complexes.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à THOMSON-CSF, Service du Personnel, Route du Conquet - 29200 BREST.



THOMSON-CSF

BREST

recherche

UN INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
pour lui confier le poste de

CHEF DES MÉTHODES USINAGE

Les candidats devront avoir acquis une expérience de plusieurs années comme chef d'un service méthodes usinage et tolerie fine, si possible dans une industrie de moyenne ou de grande série.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à THOMSON-CSF, Service du Personnel, Route du Conquet - 29200 BREST.

CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT

recherche pour son bureau de LYON

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES
DEBUTANTS ET CONFIRMES

IL EST DEMANDE :
- Un diplôme d'une Grande Ecole commerciale ;
- Une bonne connaissance de la langue anglaise ;
- Une disponibilité pour déplacements éventuels.

IL EST OFFERT :
- Une excellente rémunération ;
- Une formation intensive aux techniques d'audit
- Une assistance pour la préparation des examens
- Des possibilités de promotion rapide ;
- Une ambiance de travail agréable.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curric. vitae sous n° 815.049 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

SORELEC

INSTALLATIONS ELECTRIQUES
CLIMATISATION - CHAUFFAGE - INGENIERIE
La Motte-Saint-Euverte
45800 Saint-Jean-de-Braye

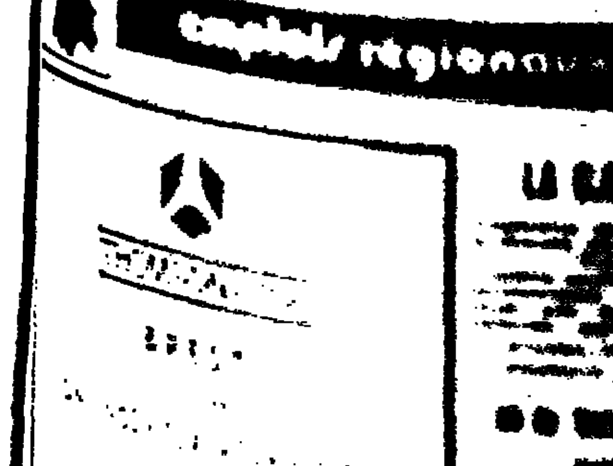
Nous recrutons
UN DIRECTEUR FINANCIER
de haut niveau.

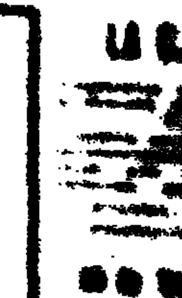
Formation et expérience bancaire indispensable, anglais apprécié.

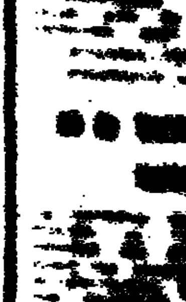
Disponible assez rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.











	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

CHEF DU SERVICE ÉTUDES FINANCIÈRES

Filiale d'un groupe multinational de première grandeur nous souhaitons vous confier l'élaboration et la mise en œuvre des plans de trésorerie de notre société.

Un rôle majeur où votre formation comptable supérieur et une expérience de 5 ans en analyse de bilan, relations bancaires, change, étude de l'environnement, pourront donner leur pleine mesure. Et où votre connaissance de l'anglais et votre talent de jeune manager devraient utilement s'employer.

Adresser-nous un C.V. détaillé. Nous vous ménagerons un rendez-vous à votre meilleure convenance maintenant ou à votre retour de vacances.

COFAP nous transmettra votre candidature sous référence 8.534 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS.

COLLÈGE LIBRE DE JUILLY recherche SURVEILLANT INTERNAT EXPÉRIMENTÉ pour grands élèves. S'adresser JUILLY 77230 DAMMARTIN-EN-GOELE.

Banque Internationale PARIS OUEST recrute pour son département CREDITS DOCUMENTAIRES :
— personnel ayant qq. années d'expérience des CREDOCS
— ou diplôme E.S.C., ou équiv.
40 heures par semaine. Avantages sociaux. Restaurant d'Entreprise.
Ecrire sous référence 3167, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

LOGISTA

Filiale du groupe SESA spécialisé dans le conseil et l'assistance informatique en clientèle recherche

ingénieurs informaticiens

- Formation Grande École;
- 1 à 5 ans d'expérience professionnelle;
- Postes à pourvoir en Bretagne.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
Alain GHERSON - LOGISTA
30, quai National, 92806 Puteaux

JEUNES GENS

Licenciés en Sciences Economiques
- Mention Economie d'Entreprises -

si vous :
- recherchez une activité dynamique,
- êtes attirés par les contacts humains,
- avez des aptitudes à convaincre,
- souhaitez "faire" votre situation dans la
- Région Parisienne,

Banque Populaire de la Région Sud de PARIS vous permet, à l'issue d'un stage de formation rémunéré, de vous intégrer à son équipe

D'ATTACHÉS COMMERCIAUX

avec des perspectives intéressantes de promotion à des postes de responsabilités dans la branche

"EXPLOITATION"

Ecrire avec Curriculum vitae
B.I.C.S. - Direction du Personnel
55, Avenue Aristide-Briand
92120 MONTROUGE

bleu

Un grand centre d'électronique propose,
PLUSIEURS POSTES DE

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

DÉBUTANTS OU COURTE EXPÉRIENCE pour leur confier des travaux D'ÉTUDE ET DE DÉVELOPPEMENT DE :
— circuits analogiques, logiques, HF.
— traitements numérique du signal,
— programmation de microprocesseurs,
— réalisation de sous-ensembles pour matériels aéroportés.

Ces postes ouvrent une carrière intéressante. au sein du groupe à des candidats de valeur.

Lieu de travail : banlieue Sud Paris.

Adresser C.V. et photo à n° 21 141 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

FABRICANT PRODUITS DE BEAUTÉ

recherche

JEUNE INGÉNIEUR A.M.

ou équivalent devant, dans les quelques années à venir, remplacer le Directeur de Production. Devra se former dans tout le Département et prendre en charge l'entretien usine et la sécurité. Expérience de plusieurs années souhaitée.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
LABORATOIRE JEANNE GATINEAU
27, rue Salvador-Allendé - 95870 BEZONS.



THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(SUPELEC - GRENOBLE - TOULOUSE - ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE recherche des

Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques à MALAKOFF, des travaux de CONCEPTION et REALISATION de PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AVIONIQUES

Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs de technologies avancées où dominent selon le cas :
- l'électronique numérique
- l'électronique analogique
- les hyperfréquences (antennes et circuits).

Possibilités d'évolution intéressantes au sein du groupe.

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel - Division Avionique, 68, Av. Pierre Brossolette 92240 Malakoff.

---

steria

Pour de nombreux projets informatiques de Gestion de Production, de Gestion Commerciale et de Gestion Industrielle, associant les techniques du temps réel, des bases de données et des procédures de Télécommunication recherche des :

INGENIEURS

Grandes Ecoles

Les candidats sont assurés d'une rapide intégration dans une Société parmi les leaders de sa spécialité en Europe, en forte expansion, disposant de solides méthodes de travail et offrant de larges possibilités d'évolution.

Adresser C.V. et prétentions à : M.MALBLANC

steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Nauder

recherche pour sections moteurs et pièces cycles

Directeur de Division

Possédant des qualités d'organisateur et de meneur d'hommes
Allemand, Anglais souhaités
Connaissances mécaniques
Déplacements France et Etranger fréquents
Lieu de travail : Aulnay-sous-Bois (93)

Adresser C.V., photo et prétentions :
NAUDER BP 272
75766 PARIS Cedex 16

bleu

Société d'investissement, propriétaire d'immeubles à caractère industriel et commercial recherche un

commercialisateur

POUR SON PATRIMOINE LOCATIF

Le candidat retenu aura de préférence une formation supérieure. Il possédera une bonne connaissance du marché de l'immobilier industriel et commercial et une expérience des méthodes de prospection de clientèle.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prét. n° 79.410, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

recherche

UN SPÉCIALISTE MACHINES AGRICOLES

pour assurer la promotion de ses produits, sur le plan technique auprès du réseau de vente.

Le poste requiert une très bonne expérience du machinisme et du milieu agricole.

Niveau enseignement supérieur.

Anglais souhaitable.

Ecrire à I.H.F « Ressources humaines ». 170, boulevard de La Villette - 75940 Paris Cedex 19.

emplois régionaux

THOMSON-CSF

BREST

recherche

UN INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

pour lui confier le poste de

CHEF DES ATELIERS USINAGE ET TOLERIE

Les candidats devront être diplômés d'une école d'ingénieurs et avoir dix ans d'expérience industrielle environ dont trois ans en tant que responsable d'atelier.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à THOMSON-CSF, Service du Personnel, Route du Conquet - 29200 BREST.

LA C.A.M.I.F.

(Coopérative des adhérents de la Mutuelle des Instituteurs de France)
Troisième société de vente par correspondance de France, située près de NIORT (79) recherche pour son service ETUDES TECHNIQUES PRODUITS (laboratoire)

UN (E) TECHNICIEN (NE) TEXTILES

La personne recherchée sera chargée de l'étude et du contrôle des produits textiles avant leur sélection et en cours de distribution. Elle doit avoir une excellente formation de chimiste axée sur les textiles et posséder de bonnes connaissances technologiques.

Il lui faut s'intégrer à un groupe de travail restreint, être dynamique et motivée par l'avenir d'une fonction en constante évolution.

Adresser curriculum vitae détaillé et manuscrit, avec photographie et prétentions, a DEPARTEMENT PERSONNEL C.A.M.I.F. 79039 NIORT Cédex.

USINE ELECTRONIQUE (région parisienne Sud-Ouest)
HOMMES 25 ans
BTS - DUT GESTION COMPTABILITE
Pour emploi à responsabilité dans contrôle de gestion.
Ecr. av. C.V. et prét., n° 21.022 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

Association de prévention « DEMAIN » rech. Responsable expérimenté (éducateur de rue) en vue de la formation d'une équipe. S'adresser : Mme L. GOYER, Mairie de Rosny-sous-Bois 93110 20, r. Rochebrune. Tél. 528-90-15

Institut de recherches des transports, ARCUEIL, recrute
UN INGÉNIEUR GRANDE ECOLE
Ayant quelques années d'expérience en automatisme pour étude sur la sécurité de système de pilotage dans les transports terrestres. Adresser C.V. et prétentions, à M. AZEMA, réf. M.A., B.P. 28, ARCUEIL, 94114 Cedex.

NEUILLY HAVAS CONSEIL
recrute
UN (E) CHEF DE PUBLICITE confirmé (e) (minimum 4 ans d'expérience en agence : produits grande consommation) Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel HAVAS CONSEIL 135, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly

secrétaires

Entreprise de Presse recherche
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
méthodique, ayant si possible permis de conduire. Adresser C.V., à C.F.J., Service B, B.P. 261 75063 PARIS Cedex 02

URGENT
Suite création bureau à Paris (Porte de Bagnolet) Impte Société Ccial Province recherche
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
— Sténodactylo - Classement.
— Téléphone - Contrôle factures.
Expérience indispensable (Travail souvent seule) Connaissance de l'anglais. Place stable évolutive. Adresser C.V., réf. et prét. à M. LEFEUVRE, Société Casino 42008 SAINT-ETIENNE Cédex.

Fabrique de bijouterie rech. pour son service Exportation
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
parfaitement bilingue français-anglais. Bonnes notions d'espagnol indispensab. Env. C.V. manuscrit, référ. et prét. Ets GARNIER, Serv. 310, 60, rue de Turbigo, Paris 3e.

Touropérator rech. SECRETAIRE STENODACTYLO bilingue anglais, 3 ans expér. Ne pas se présenter, adresser lettre manuscrite + C.V. + photo, à Explorator, 16, pl. de la Madeleine, Paris-8e

formation profession.

ANGLAIS INTENSIF
par professeurs anglophones. Cours de jour et du soir en août. Inscription immédiate. ORSEG Formation 97, rue Saint-Lazare, 75009 Paris 280-61-23

La Centre d'études et de perfectionnement à l'HOTELLERIE COMPLETE LE RECRUTEMNT DE SA 2e PROMOTION (septembre 79 - juin 80) Stage conventionné plein temps. Stagiaires rémunérés.
PROFILS CANDIDATS : employés, techniciens, cadres moyens de l'hôtellerie et de la restauration désireux d'accéder à des postes proches de la DIRECTION ou de créer leur PROPRE ENTREPRISE. Age min. 22 ans, expérience professionnelle min. 2 ans. Niveau BAC (peut être compensé par fonctions antérieures). Adresser candid. à INSTITUT DE PROMOTION HOTELLIERE 17, rue Pasteur, 56000 VANNES.

proposit. com. capitaux

STE SUISSE rech. prise de particip. dans commerce de bétail : viandes en gros et dérivés. Ecr. n° T 90.404 M Régie-Presse 5 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

demandes d'emploi

Assistante médic. cherche poste DOM-TOM. Expérience Afrique. Etudie tt. propos. Ecr. : Pontus Les Girelles, 11560 St-Pierre-Mer.

ING. INSA LYON 27 ans Célib., anglais courant. Exp. 2 ans. Bât. Etudes TCE+chant. G.O. en Algérie, très bien introduit, recherche place en Algérie. Ecr. n° 92.079 Havas, 62, rue Chaudrier La Rochelle.

J.F., 18 ans, ss qualif. cherche travail stable ou temporaire. Urgent. Tél.: 280-25-25, 14 h.-18 h.

J.H., 28 ans, Paris, ingénieur info. temps réel, exp. 4-5 ans bureau d'études, goûts littér., psychologie, amabilité, sens des responsab., étudie tt. propos., même non techn. Bon salaire. Ecr. n° 8.355 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. dipl. maîtrise sciences éco., parl. anglais couram., sachant taper à la mach., expér. anim. S.E., cherche emploi répond. à qualif. éco. génér. Tél. le soir à 287-56-23 (Mme Cuni-Levy)

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL - 39 ans - Formation en gestion commerciale, financière, de stocks, organisation d'entreprise, marketing, promotion et vente - anglais courant - expérience en promotion et vente, gestion commerciale, distribution.
RECHERCHE : poste correspondant à formation et expér. (Section BCO/DK).
J. F. 33 ans - 10 ans expérience assistante de direction dans fonctions commerciales et personnel (Secteurs industriel et prestation de service).
RECHERCHE : poste de collaboration, avec responsabilités et possibilités d'évolution. (Section F).
H. 22 ans - Bac G2 - 2 stages de 8 mois (gestion de stocks) (gestion financière).
RECHERCHE : emploi pouvant utiliser ses compétences. (Section E).
H. 40 ans - Diplômés ingénieurs (Ecole supérieure de Bois) - Directeur technique dans Entreprise de matériels équipements lourds fabriqués en usine et assemblés à leur point d'utilisation. Responsable d'une entreprise de travaux publics dans les domaines de gestion du Personnel, gestion commerciale et administratif. - Déplacements acceptés (Section E).

s'adresser à: ANPE
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

travaux à façon

Demande

Dessin industriel
Dessinateur indépendant fait à domicile tous dessins : mécanique - électricité - bâtiment Grynberg 5, rue Alexandre-Parodi 75010 Paris

information divers

OUTRE-MER MUTATIONS 47, rue Richer, 75009 Paris Offres d'emplois étrangers par répertoires hebdomadaires.

CENTRE D'ESTHETIQUE
Tous soins du corps, visage
RELAXATION
296.69.87

Restaurant SABRINA spécialités russes 5, bd Montmartre, 75002 Paris est ouvert de 12 h. à 22 h. Réservations : Tél. : 233-17-80 ou 508-54-56.

occasions

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique, gros stock, belle qualité - 757-19-19.

GRAND CHOIX de moquette en solde, exemple de prix velours sur mousse en 4 m. : 19,99 F le m². Tél. : 340-72-72.

PART. vds livres LA PLEIADE Etat neuf, 50 % moins cher catalogue. Tél. : 666-97-14.

automobiles

divers

CONCESSIONNAIRE B.M.W
63, Bd. J. Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05
PRESENTATION ET ESSAIS DE TOUTE LA GAMME BMW
NEUVES DISPONIBLES
Nombreuses occasions GRANTIE BMW

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 I - 728 EX TT peu roulé, garanties. AUTO PARIS-XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes. Paris 15e.

L'immobilier

Boutiques

Très beau Magasin à vdre dans le quartier Chaussée-d'Antin-Trinité, au 55, r. de Châteaudun, Paris-9e. Rez-ch. : 60 m² envir. 1er ét. : commercial ou appt., 65 m² envir. Sous-sol : 60 m² envir. Tt confort + 2 chambres service. Bail tout neuf 3-6-9 ans. Pour ts commerces, sauf Café-Restaurant. Urgent. T. 874-14-18.

fonds de commerce

COTE D'AZUR : Super Bar-Tabac-Bimbeloterie sur un super-emplacement, passage continu 20 h. par jour. Chiffre d'affaires réglé : 5 000 000 F limonade pure + 2 500 000 F. Renseignements et conditions de prix : J.-P. LORET, Agence de Paris, 21, bd Carnot, 06400 CANNES. Tél. : (93) 68-39-25

Immobilier (information)

OUVERT EN AOÛT
Information Logement 525.25.25
Gratuitement, tous les renseignements sur des milliers de logements neufs à l'achat à Paris et en Région Parisienne.
Prenez rendez-vous
Centre Etoile, 49 avenue Kléber

viagers

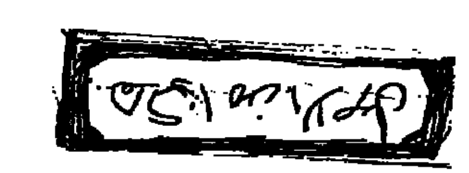
Vendez rapid., conseil expert., index. gratuit, discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, 355-61-58.

villas

A 10 min. Aix-en-Provence. Vds villa réc., site except. Zone verte 1 ha, colline. Hab. 250 m². 2 app. grand séjour, cheminée, 6 chamb., 3 s.d.b., plein sud, terras. 80 m², ss-sol 150 m², 100 U. Lotier, B.P. 10 - 13770 Venelles.

COTE D'AZUR GRASSE
2 kms centre, idéal, calme, dans magnifique parc privé, luxueuse VILLA provenç. neuve, carac. : grand liv., cheminée, terrasse, dégagement avec cab. toilette, cuis. équipée, 4 chbres, 2 s.d.b., garage, meil. confort., 2 000 m² plats, ombrages séculaires, possibilité piscine. Prix : 850 000 F. Agce Courrin, 23, Jeu-de-Ballon, 06130 Grasse. Tél. : (93) 36-24-37.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE



Le Monde

régions

Nos plages sont-elles propres ?

Les plages françaises sont-elles propres ? Elles sont, en tout cas, surveillées, et de plus en plus près. Dans chacun des vingt-deux départements littoraux, des prélèvements suivis d'analyses sont effectués par des spécialistes en des centaines de points. Ni le ministère de la santé et de la sécurité sociale ni celui de l'environnement et du cadre de vie ne rassemblent ces renseignements, qui sont « traités » sur place. La pollution des plages est une affaire décentralisée.

Dans chaque département, c'est le préfet qui, lorsque les analyses sont jugées mauvaises au regard des normes européennes, demande au maire concerné de bien vouloir interdire la baignade, et de le faire savoir aux estivants. Si l'édile n'obtempère pas, le préfet prend lui-même la décision, comme cela vient d'être le cas pour la plage du Crotoy.

Depuis cette année, chaque préfecture devrait mettre à la disposition des vacanciers un service téléphonique de renseignement sur l'état des plages, baptisé « S.V.P. pollution ». La mesure n'est pas également appliquée partout, comme le montrent les « sondages » que nos correspondants ont pratiqués dans les Alpes-Maritimes et en Charente-Maritime.

• ALPES-MARITIMES : 141 points de contrôle

De notre correspondant

Nice — Cent quarante et un points de contrôle bactériologique des eaux de mer ont été installés cette année sur les 115 kilomètres de rivage que comptent les seize communes littorales des Alpes-Maritimes et leurs îles.

C'est à partir de ces points de surveillance que sont effectués par le laboratoire municipal d'hygiène de Nice et pour le compte de la CIPALM (Cellule d'intervention contre la pollution dans les Alpes-Maritimes) des prélèvements suivis d'analyses dont les résultats sont connus quarante-huit heures plus tard.

En cas de doute, de nouveaux prélèvements sont organisés dans les vingt-quatre heures. Si la zone est polluée (1), il est demandé au maire de la commune concernée d'interdire la baignade et d'apposer un panneau jaune l'indiquant aux baigneurs. Les résultats des analyses sont, depuis cette année, tenus à la disposition du public dans les mairies. La CIPALM répond même par téléphone aux questions des usagers.

Depuis le début de la saison, le panneau jaune est apparu sur deux plages de Théoule et sur la plage Espalmador à Villefranche-sur-Mer, mais depuis l'installation d'un épurateur dans cette ville, la situation est redevenue normale.

Selon les divers spécialistes interrogés, il n'y a donc pas de pollution bactériologique dans la baie des Anges. Tel n'est pas l'avis cependant du docteur Henri Roubault, conseiller municipal de Nice. Dans une lettre ouverte évoquée lors d'une séance récente du conseil municipal, il exprimait des inquiétudes sur la qualité de l'eau de mer, faisant état notamment d'un nombre anormalement élevé d'accidents dermatologiques. Cette intervention a entraîné vives réactions. D'autres conseillers ont protesté contre *« la campagne de dénigrement dont la côte est chaque année victime »*. *« Le bureau d'hygiène n'a jamais reçu une seule déclaration d'intoxication provoquée par une baignade. Quant aux cas d'hépatite virale ou de typhoïde, ils sont aussi nombreux en été qu'au cours des autres mois »*, répond le maire de Nice, M. Jacques Médecin. *« Contrairement à ce que beaucoup disent, aucun égout ne se déverse dans la baie des Anges, pour l'assainissement de laquelle 400 millions de francs ont été ou vont être dépensés. »*

Pour le professeur Guiran, conseiller municipal et chef du service de cardiologie au centre hospitalier régional de Nice, *« il n'y a pas d'eau polluée à Nice. »* Quant au docteur Jean Guillaud, adjoint de la santé, il affirme qu'*« il n'y a pas de problème de virus dans les eaux niçoises. »*

MICHEL VIVÈS.

(1) Selon la directive européenne du 8 décembre 1975, les eaux de baignade ne doivent pas contenir plus de dix mille germes fécaux par litre.

• CHARENTE-MARITIME : les îles sont plus sûres

De notre correspondant

La Rochelle. — Parmi les plages les plus fréquentées de la Charente-Maritime, celles de l'île de Ré et de l'île d'Oléron offrent toutes les garanties de propreté. Certes, il y a bien eu dans le passé quelques difficultés à la Flotte-en-Ré pour la plage de l'Arnereau, qui fut interdite à la baignade en 1977 pour une durée de deux ans. Mais les travaux d'assainissement, d'une valeur de 3 725 000 F, qui ont été faits en cet endroit ont donné de bons résultats. La plage de l'Arnereau a donc été rouverte cette année. Dans l'île d'Oléron, l'eau de mer est également d'une excellente qualité.

En revanche, certaines plages du littoral sont moins sûres. La plage de la Concurrence, à La Rochelle, est interdite au public depuis trois ans. Malgré un programme d'assainissement de 11 500 000 F, dont 3 millions pour la construction d'un émissaire de rejet en mer, l'amélioration de l'eau n'est que toute relative. La plage artificielle de remplacement située à Marillac, près du port de plaisance, était, à partir d'analyses effectuées le 2 juillet, « bonne, à tendance médiocre ». Les récents prélèvements opérés sur la plage de Fouras-Nord, de Fouras-Ouest, de Châtelaillon-Nord et de Châtelaillon-Sud sont pour la plupart « médiocres » ou « mauvais ». A Fouras, pourtant, des travaux coûtant plus de 8 millions de francs, dont 1 040 000 ont été engagés en 1978, sont prévus pour l'extension de la station d'épuration. En attendant, la qualité de l'eau est à surveiller de très près. Enfin, pour les plages de Royan et de Pontaillac, on signale cette année une nette amélioration.

« Nous menons en Charente-Maritime une politique d'assainissement très poussée, dit-on à la préfecture. *Grâce au concours financier de l'Etat, de l'établissement public régional et du département, nous avons établi un plan de trois ans prévoyant une dépense globale de 220 millions de francs. Les responsables de l'équipement et des affaires sanitaires et sociales effectuent de nombreuses analyses : un prélèvement par semaine en période estivale. Nous avons actuellement quarante-deux points de contrôle en Charente-Maritime contre neuf en 1975. Nous restons vigilants. »*

Il n'y a pas encore de « S.V.P. pollution » dans le département. L'affichage de l'état des plages est inégalement respecté.

« Nous sommes à la disposition des estivants, dit la préfecture. *Ils peuvent nous appeler au 41-40-44 à La Rochelle, nous nous ferons un plaisir de leur répondre et de les renseigner. »*

HENRI PAILLÉ.

● *La pollution des océans.* — Les polluants déversés dans les océans ne se dispersent pas dans les profondeurs, comme on le croyait jusqu'à présent, mais se concentrent dans les couches supérieures, là où se développe le plancton générateur d'oxygène. Telle est la conclusion tirée par les océanologues soviétiques au terme d'une campagne de recherche dans l'Atlantique nord qui a duré deux ans.

Bretagne

UNE RIVIÈRE EMPOISONNÉE PAR DU MINERAI DE ZINC

Le déplacement de 35 000 tonnes de minerai de zinc entreposé dans une carrière de Bolazec (Finistère) cause depuis quelques jours une pollution mortelle pour la faune de l'Aulne.

Trente-cinq mille tonnes de minerai, entreposées dans une carrière du B.R.G.M. (Bureau de recherche géologique et minier), ont été déplacées sur une colline voisine. Les pluies du 1er août en ont entraîné une partie dans la rivière l'Aulne, empoisonnant une pisciculture qui abritait quatre millions de truitelles et deux cent mille truites.

Basse-Normandie

Les élus régionaux répondent aux critiques de la Cour des comptes

De notre correspondant

Dans son dernier rapport, la Cour des comptes a analysé sans complaisance l'action, depuis six ans, des établissements publics régionaux (E.P.R.) créés par la loi du 5 juillet 1972.

En Basse-Normandie, région qui, depuis l'origine, a toujours joué à fond la carte régionale, — notamment dans sa politique budgétaire, — comment ont été ressenties les analyses et les critiques de la Cour des comptes ?

Caen. — A Saint-Fromond, une petite commune à la limite du Calvados et de la Manche, il y a plusieurs mois déjà, les Tuileries de Beauvais ont fermé l'usine qu'elles y exploitaient, la seule du pays. Cent quarante emplois ont disparu. Le Comité de développement économique et social de la Manche a peut-être trouvé une possibilité de faire repartir cette activité. Mais il faut s'assurer s'il existe des réserves d'argile justifiant des investissements. Le Bureau de recherches géologiques et minières va entreprendre une étude. Coût 220 000 francs.

Où trouver l'argent ? Le ministère de l'industrie offre 55 000 F, le département de la Manche 65 000 F, le Centre technique des tuiles et briques 35 000 francs. Il manque 65 000 francs. L'Etablissement public régional (E.P.R.) de Basse-Normandie les fournira.

Voilà un exemple, parmi tant d'autres, de saupoudrage de leurs crédits par les E.P.R. — un saupoudrage fermement critiqué par la Cour des comptes. Mais l'exemple de la Basse-Normandie, qui n'est pas épargnée par la haute juridiction financière, montre aussi que toutes les critiques ne sont pas forcément justifiées.

Ainsi de la dispersion des crédits. Certes, aider comme le fait cette région les communes rurales à construire ou à améliorer leurs bureaux de postes pour pouvoir conserver un service indispensable au maintien d'une vie locale, ce n'est peut-être pas participer *« au financement d'équipements collectifs présentant un intérêt régional direct »*, objectif fixé par la loi aux E.P.R. Mais la faute à qui si la région a dû intervenir ? Les P.T.T. n'accordent qu'une avance (non remboursable) de 18 % du coût, encore est-elle plafonnée à 5 000 F. Pourtant c'est cette administration qui est directement utilisatrice.

Une aide bienvenue

Les administrations de l'Etat font payer par les communes où elles sont installées les bâtiments dont elles ont besoin. Gendarmeries, écoles en sont d'autres exemples. Ce sont de lourdes charges pour des collectivités aux maigres recettes. L'aide de la région est pour elles la bienvenue. Ce sont à chaque fois de faibles sommes, mais leur part relative dans les budgets communaux n'est pas négligeable.

Les ministères ne dédaignent pas de frapper aux portes régionales. Pour les routes nationales ou les collèges du second degré, par exemple ; encore 16 millions pour les premières et 8 millions pour les secondes, cette année, en Basse-Normandie. Les sociétés nationales non plus. Ainsi, la région va fournir 30 millions à la S.N.C.F. pour lui permettre de moderniser enfin la ligne Paris-Granville.

La Cour des comptes critique aussi l'importance des études financées par les E.P.R. Celles-ci, c'est vrai, servent souvent à tourner la loi qui leur interdit d'avoir des services propres. Mais n'est-ce pas *« contribuer au développement économique et social de la région »*, pour reprendre les termes de la loi, que de participer au coût de la mise en place du Secrétariat technico-économique, qui s'efforce, avec plus ou moins de succès, de faire participer les entreprises régionales à la construction de la centrale nucléaire de Flamanville et à l'agrandissement de l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague ?

De même, la Cour critique les dépenses d'immersion de vieux pneus au large des côtes du Calvados, afin d'expérimenter l'implantation de récifs artificiels favorisant la reproduction des espèces marines. Mais c'est parce que, depuis sa création, l'E.P.R. de Basse-Normandie a consacré plus de 2,2 millions de francs à des études sur l'aquiculture que des élevages sont aménagés en rade de Cherbourg, qu'est mise en place une exploitation plus rationnelle des fonds côtiers riches en coquillages et que l'ostréiculture se développe. Ce sont aussi des crédits d'études de l'E.P.R. qui ont permis la mise au point de bateaux de pêche en plastique, améliorant les conditions de sécurité et de travail en mer.

Institution bloquée

La Basse-Normandie a toujours eu une trésorerie florissante. La Cour des comptes le lui reproche, mais il faut rappeler aux magistrats que la région n'est pas maîtresse de ses dépenses puisqu'elle ne peut que subventionner d'autres collectivités. Le rythme d'écoulement des crédits dépend de celles-ci et non pas d'elle.

Surtout les E.P.R. ne peuvent maîtriser leurs recettes puisque le gouvernement leur impose un plafond de ressources fiscales (actuellement 55 francs par habitant). Les responsables bas-normands ont toujours décidé d'aller jusqu'au maximum des recettes permises — quitte, effectivement, à ne pas dépenser l'argent l'année où ils le récoltaient. Seulement, maintenant, ils arrivent au bout de leurs possibilités.

L'analyse de la Cour des comptes démontre, une fois encore, que la région est une institution bloquée tant elle est insérée dans un corset de règles.

Un corset que les régions d'opposition comme celles de la majorité voudraient, unanimement, et vite, voir se desserrer.

THIERRY BREHIER.

— A PROPOS DE... —

DEUX ÉTUDES SUR LE TOURISME EN BRETAGNE

Chers visiteurs...

« La lettre du CELIB (Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons) et « Oxygène », organe de la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), consacrent leur livraison estivale au même thème : la Bretagne et le tourisme.

On aurait pu s'attendre à des analyses diamétralement opposées sur le même sujet. D'un côté le panégyrique du tourisme dispensateur de bénéfices, de l'autre sa condamnation au nom de ses fâcheuses retombées écologiques. Il n'en est rien. Ecologistes et économistes bretons, tous passionnément attachés à leur pays, font le même diagnostic.

L'éditorial de *la Lettre du CELIB* évalue les dépenses des estivants dans les quatre départements d'Armorique à 6,6 milliards de francs. Les naturalistes, pour leur part, reconnaissent dans *Oxygène* que l'arrivée des touristes est *« la réalisation des souhaits les plus légitimes »* et qu'il faut organiser de manière plus équitable *« l'utilisation des espaces de loisirs »*.

Cela posé, les uns et les autres — et presque dans les mêmes termes — soulignent les graves inconvénients de cet afflux saisonnier.

La Lettre du CELIB évoque le « mitage » des plus beaux sites côtiers par les résidences secondaires, l'envahissement des ports de pêche par les plaisanciers, la rentabilité difficile des havres qu'on a spécialement édifiés pour eux. *« La nécessité d'accueillir les populations estivales*, écrit M. René Henno, *a conduit à des investissements publics disproportionnés par rapport aux besoins des populations sédentaires. »*

Les écologistes, de leur côté, soulignent la fragilité des dunes occupées massivement par les campeurs, la stérilisation des grèves par les pêcheurs à pied qui retournent chaque caillou. Eux aussi voient plus loin que le bout de leur loupe de naturaliste. *« L'arrivée des touristes en Bretagne*, écrit M. Yves Le Gall dans *Oxygène*, *éclabousse la vie locale, distord les économies fragiles des collectivités locales parfois jusqu'à la faillite, transforme les agriculteurs en marchands de terre, fait perdre son âme à tout un pays.: »*

Modifier les comportements

Etablissant des diagnostics similaires, les Bretons des remèdes qui se ressemblent fort. Parlant des plaisanciers, *Oxygène* demande que l'on renonce aux ports-parkings (des projets fleurissent encore à Bénodet, à Saint-Quay-Portrieux et à Cancale) pour donner la priorité aux équipements légers. *« Il faut rompre l'équation : un propriétaire, un bateau, un anneau, par le développement des bateaux collectifs et du stockage à terre. »*

D'une manière générale, les écologistes pensent qu'il faut d'urgence *« arriver à une modification des comportements, à un réel étalement des vacances, au développement d'activités de loisirs intégrés au milieu, comme le tourisme à la ferme »*.

Les responsables du CELIB, qui songent d'abord à préserver non la nature mais les finances locales, veulent rentabiliser les équipements touristiques. Là encore, la seule voie est celle de l'étalement des vacances. Or, M. René Henno formule une remarque rarement faite et d'une grande pertinence. L'essentiel des équipements a été conçu et réalisé en fonction des « bains de mer ». Ceux-ci ne sont vraiment agréables qu'à la très belle saison, surtout en Bretagne, dont les eaux sont parfois fraîches.

Les professionnels du tourisme qui se plaignent amèrement de la concentration des arrivées en juillet et août sont les mêmes qui allèchent la clientèle en lui vendant trop exclusivement le soleil et la mer. Dès lors, le piège qu'ils ont tendu se referme sur eux. Hors du grand beau temps, pas de touristes...

Pour sortir de ce cercle vicieux, *la Lettre du CELIB* propose de jouer sur d'autres formes de tourisme : les congrès, les vacances culturelles, la découverte de l'intérieur à pied, à cheval et en bateau sur les canaux. Mais cela suppose que les crédits et les équipements soient orientés désormais vers la « Bretagne profonde ». Les écologistes ne peuvent que souscrire à ces propositions. Et elles valent aussi pour les autres régions littorales. Il est en tout cas remarquable que, par des cheminements différents, les uns et les autres en arrivent à poser les mêmes questions et à trouver les mêmes réponses. En Bretagne, au moins, le bon sens est de retour.

MARC AMBROISE-RENDU.

★ *La Lettre du CELIB*, de Daniel-Trudaine, 56600 Lanester (Kerpont).

(**) *Oxygène*, vallon du Stangalarc'h, 29200 Brest.



Le Monde

économie

Aux États-Unis

La centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. envisage de demander la nationalisation des compagnies pétrolières

De notre correspondant

Washington. — Faut-il nationaliser les compagnies pétrolières américaines ? Cette question qui avait été posée de manière inattendue au printemps dernier par M. Baker, chef de la minorité républicaine du Sénat, est revenue à l'ordre du jour à l'occasion de la réunion du conseil exécutif de la centrale syndicale A.L.F.-C.I.O., qui se tient cette semaine à Chicago. Les trente-cinq membres du conseil ont ajouté à la dernière minute, lundi 6 août, à la résolution qu'ils ont adoptée sur l'énergie, le passage suivant : *« Si le monopole du pétrole ne sert pas comme il convient l'intérêt public, la nationalisation de cette industrie devrait être envisagée. »*

Il ne s'agit donc que d'une menace dont le caractère conditionnel a été souligné par M. Kirkland, secrétaire trésorier de l'organisation syndicale qui présidait la réunion en l'absence de M. Meany malade (il a saisi cette occasion d'annoncer officiellement sa candidature à la succession du vieux leader). *« Son organisation*, a-t-il dit, *n'aime pas les nationalisations en tant que telles. »* Elle ne proposera une telle mesure à l'encontre des compagnies pétrolières que *« s'il devient évident que nous ne pouvons attendre d'elles un comportement conforme à l'intérêt du public »*.

Dans l'immédiat, les syndicats y voient donc surtout un nouveau degré de la « punition » que le grand public voudrait voir infliger aux compagnies dans la crise actuelle. Sans doute leur responsabilité directe n'est-elle pas prouvée : dans deux rapports, publiés lundi, les ministères de l'énergie et de la justice affirment n'avoir relevé aucune indication que les « majors » ont réduit leurs livraisons d'essence à des fins spéculatives ou violé les lois antitrust.

Mais les insolents profits réalisés depuis un an par ces compagnies, le « lobbysme » qu'elles déploient au Congrès pour limiter la taxe extraordinaire que tente de leur imposer la Maison Blanche, l'impression générale qu'elles se trouvent dans le *« camp de l'OPEP »* au lieu de partager les privations du consommateur américain, les désignent à l'évidence à la vindicte des masses. C'est contre elles que le syndicat de l'automobile (U.A.W.), non affilié à l'A.F.L.-C.I.O., recommande, pour la première fois, une *« grève politique »* de quelques minutes, le 22 août. Une autre journée d'action est prévue, le 17 octobre, pour dénoncer l'influence politique du *« grand pétrole »*.

Un monstre hybride

Il faut bien admettre qu'au-delà des pétitions de principe, l'idée d'une nationalisation n'a pas été étudiée dans toutes ses conséquences. Pourtant, le contexte créé par la crise actuelle devrait aider à la réflexion sur ce sujet. L'approvisionnement en pétrole n'est plus seulement un service public, notion jugée insuffisante ici pour justifier une nationalisation (si les postes appartiennent à l'Etat, les téléphones, par exemple, relèvent du secteur privé), mais aussi et surtout un problème stratégique, dont tous les éléments ou presque intéressent l'Etat fédéral. Or l'une des raisons de l'impuissance de M. Carter à maîtriser la crise est l'insuffisance du contrôle qu'il exerce sur certains facteurs-clefs de l'équation.

Sans doute les événements survenus depuis 1973 ont-ils conduit le gouvernement central à multiplier les interventions. Mais celles-ci ont eu pour résultat de transformer le système pétrolier américain en un monstre hybride, cumulant les lourdeurs bureaucratiques propres au secteur public et l'anarchie affairiste du secteur privé. D'un côté, le gouvernement exerce un contrôle tatillon sur les activités des compagnies et va jusqu'à réglementer par voie administrative tout le système de répartition des produits pétroliers entre les régions et Etats : le rapport du ministère de l'énergie publié lundi avoue piteusement, par exemple, que les pénuries du début de l'été ont été causées par l'application aveugle de cette réglementation. De l'autre, il manque de certaines données essentielles. S'il assure qu'il connaît la situation des stocks à tout moment (mais l'on peut en douter dans la mesure où son information en ce domaine dépend pour beaucoup de la sincérité des compagnies), il ne paraît pas être en mesure de contrôler les mouvements des pétroliers à travers les océans, ni de connaître le prix exact payé par les compagnies à chaque producteur, ni encore de savoir quelles sont les activités des *« majors »* sur d'autres marchés.

Seule, la prise en charge de l'industrie pétrolière lui permettrait de remédier à ces inconvénients, alors qu'au contraire la multiplication de règlements de plus en plus complexes ouvre la voie à toutes sortes de tricheries que l'administration, tout comme le public, ne peut que soupçonner sans pouvoir les prouver. Mais il faudra bien plus que la campagne dans laquelle se lancent les syndicats pour surmonter les obstacles « idéologiques » auxquels se heurte ici un tel projet.

MICHEL TATU.

PÉNURIE ?

Les derniers chiffres publiés par l'O.C.D.E. sur le marché pétrolier laissent perplexe. Alors que dès le premier trimestre toutes les grandes compagnies pétrolières ont annoncé la réduction des livraisons de pétrole, ou de produits pétroliers, à leurs clients dans le monde entier — et que ces mouvements n'ont pas été étrangers aux hausses décidées par l'OPEP, — il semble aujourd'hui que cette pénurie ait été largement artificielle. Au cours des cinq premiers mois de l'année — et malgré la défection de l'Iran — la production mondiale de pétrole s'est établie en moyenne à 63,18 millions de barils par jour contre 62,23 millions lors de la même période de 1978.

Les importations des principaux pays occidentaux (Etats-Unis, Japon, R.F.A., France, Italie, Grande-Bretagne et Pays-Bas) ont augmenté de 2,3 % (+ 3,80 % pour les Etats-Unis) alors que la consommation ne progressait que de 0,5 %. L'O.C.D.E. indique enfin que le niveau des stocks des sept pays était supérieur de 2,90 % à la fin du mois de mai 1979 à ce qu'il était un an plus tôt. Les stocks des Etats-Unis sont passés de 1 168 à 1 230 millions de barils, ceux des pays européens de 765 à 800 millions, tandis que les réserves japonaises ont baissé de 458 à 439 millions de barils.

LE DIALOGUE EURO-ARABE NE SERA PAS EXCLUSIVEMENT ÉNERGÉTIQUE

Le ministre du pétrole des Emirats arabes unis, M. Al Oteiba, président en exercice de l'OPEP, vient de confirmer que *« les responsables de l'énergie des Etats membres de la Communauté et ceux du Golfe se réuniront prochainement »*. Il n'a cependant précisé ni le lieu ni la date de cette rencontre. Mais il a ajouté que celle-ci *« ne devrait pas se limiter aux seuls problèmes de l'énergie, mais devrait s'étendre aux domaines politiques et économiques d'intérêt commun »*.

A en croire le quotidien koweitien *Al-Qabas*, les entretiens devraient porter sur un approvisionnement stable de l'Europe en pétrole du Golfe, un arrangement à long terme sur les prix du pétrole et un accord de coopération énergétique couvrant deux décennies.

ÉTRANGER

L'O.C.D.E. estime nécessaire un freinage de la croissance en Yougoslavie

L'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) publie son rapport annuel consacré à la Yougoslavie, au moment où Belgrade, pour justifier l'inflation, a bloqué, à partir du 3 août, les prix des biens de consommation et de certains services et fixé un plafond pour les prix des produits des entreprises semi-privées. Malgré un ralentissement de l'activité dans la zone de l'O.C.D.E et une situation économique internationale défavorable, la Yougoslavie est parvenue, durant ces deux dernières années, à maintenir une croissance de la production industrielle de 9 1/2 % en 1978 et une croissance du produit social (1) de 6 % en 1979, dépassant largement les objectifs fixés par le plan.

Les experts de l'O.C.D.E. mettent cependant en garde le gouvernement contre les dangers de la poursuite d'une telle politique. *« Un écart positif important du taux de croissance ne saurait être maintenu durablement si les résultats de la productivité et l'efficacité de la justice économique n'étaient pas particulièrement satisfaisants. »* Des mesures rigoureuses paraissent donc souhaitables afin que les tendances inflationnistes conjuguées au chômage ne remettent pas trop sévèrement en cause la stabilité économique.

L'augmentation des prix de détail de 19 % en un an (avril 1978 à avril 1979), l'accroissement des prix à l'importation, une hausse régulière des prix industriels à la production, le relèvement sensible des prix mondiaux du pétrole, le fléchissement du volume des exportations, sont autant de facteurs qui entraîneront cette année encore une hausse importante des prix. Le gouvernement envisage donc de freiner la croissance globale en 1979, aboutissant ainsi à une croissance du produit social de 6 % contre 6,6 % en 1978 et un ralentissement de la production industrielle à 7 % contre 8,7 % en 1978. Pour agir directement sur la consommation intérieure, un freinage des traitements et des salaires devrait être opéré.

En ce qui concerne l'emploi, le développement de secteurs à forte proportion de main-d'œuvre, comme l'artisanat, devrait compenser la perte de soixante-quinze mille emplois par an dans le secteur de l'agriculture et l'arrivée régulière d'émigrants. Les experts de l'O.C.D.E. annoncent suivant les prévisions officielles une croissance de l'emploi et de la productivité se situant autour de 3 %, soit 1 point de moins environ qu'en 1978.

L'O.C.D.E. doute cependant de la réalisation de ces objectifs, essentiellement en matière de prix et de balance des paiements. Les exportations yougoslaves vers les pays membres de l'O.C.D.E. ne représentent, en effet, que 22 %. Dans ce contexte, *« les exportations ne peuvent être le seul moyen d'entraîner la croissance et de créer des emplois »*, concluent les experts du château de la Muette.

(1) La notion de produit social est un peu plus restreinte que celle de production intérieure brute.

En Grande-Bretagne

LES MOUVEMENTS DE GRÈVE SE MULTIPLIENT

(De notre correspondant.)

Londres. — La majorité des deux millions de mécaniciens britanniques ont observé, lundi 6 août, une journée de grève qui a presque totalement paralysé la construction automobile, aéronautique et navale. Ils réclament un salaire de 80 livres par semaine alors que le patronat leur en propose 70 ou 60 suivant le niveau de qualification. Les deux lundis à venir doivent être également chômés et une grève générale est envisagée si les revendications ne sont pas satisfaites d'ici deux semaines.

Un autre conflit, latent depuis deux semaines, celui des techniciens de la télévision commerciale, a commencé lundi soir : la diffusion du principal journal de la soirée a été interrompue dans toute la région de Londres au milieu d'une interview de Mme Thatcher à Lusaka. Les émissions n'ont pas repris dans la soirée et le programme de ce mardi ne sera vraisemblablement pas transmis. Quant aux informaticiens du service des postes, dont la grève bloque depuis quatre mois l'envoi des factures de téléphone, ils ont rejeté, lundi soir, une offre d'augmentation de 17 %. Les douaniers enfin poursuivent leur grève du zèle dont les malfaiteurs ont plus souffert que l'ensemble du public. Les files d'attente n'ont pas dépassé une heure, mais plus d'un million de livres de drogue et 2,5 tonnes de matériel pornographique ont été saisies dans la nuit de vendredi dernier.

En laissant prévoir une hausse spectaculaire de l'inflation, l'augmentation de 2,2 % des prix de gros en juillet, annoncée lundi, n'est pas faite pour tempérer les revendications. Ces premiers mouvements ne représentent qu'un prélude aux négociations secteur par secteur prévues pour l'automne. — *(Intérim.)*

ÉNERGIE

M. PIERRE ALBY DEVRAIT ÊTRE BIENTOT NOMMÉ A LA PRÉSIDENCE DE GAZ DE FRANCE

M. Pierre Alby, directeur général de Gaz de France, devrait être nommé, par un prochain conseil des ministres, président de cet établissement en remplacement de M. Jean Blancard, atteint par la limite d'âge le 18 août.

Le Journal officiel vient, en effet, de publier le décret qui nomme M. Alby au conseil d'administration de Gaz de France à compter du 19 août 1979 en qualité de représentant de l'Etat et en remplacement de M. Robert Hirsch, ancien président de ce conseil. Une procédure analogue avait été suivie lors de la nomination de M. Marcel Boiteux à la présidence d'E.D.F. M. Pierre Laporte, directeur général adjoint de G.D.F., succéderait à M. Alby comme directeur général.

● *ELF-Aquitaine va prospecter au Maroc.* — A la suite du protocole d'accord passé le 21 février dernier entre la compagnie ELF-Aquitaine et l'Etat marocain, un contrat portant sur des recherches pétrolières couvrant cinq provinces du royaume a été signé à Rabat le lundi 6 août. Selon M. Moussa Saadi, ministre marocain de l'énergie et des mines, cet accord est l'un des plus importants réalisés jusque-là ; il porte, en effet, sur 22 000 kilomètres carrés et représente un marché financier considérable.

CONSTRUCTION NAVALE

LES CHANTIERS DE DUNKERQUE EMPORTENT UN IMPORTANT CONTRAT DE RÉPARATION

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — En plus du marché de transformation de l'ancien paquebot *France*, un autre important contrat intéressant l'industrie navale a fait l'objet d'une âpre compétition internationale. Il s'agit de la remise en état du navire *El-Paso-Paul-Kayser*, qui avait été salué lors de son lancement à Dunkerque comme le plus grand méthanier du monde (*le Monde* du 13 août 1975).

Le très grave accident qui est arrivé récemment à ce bateau, près de Gibraltar, a eu assez peu de retentissement, bien que pour la première fois on ait frôlé une affaire comparable à celle de l'*Amoco-Cadiz* en matière de transport de gaz liquéfié. Le navire contenait 95 000 mètres cubes de gaz naturel liquéfié, quand il s'est échoué sur un rocher, éventrant sa coque sur 160 mètres de long et 15 mètres de large.

Il n'a pas été constaté de fuite de gaz, mais cet échouement est la première alerte, dont il faudra bien tirer les leçons. Que se serait-il passé en effet si le contenu d'une ou plusieurs citernes s'était déversé dans la mer ? Question essentielle — dans les domaines du droit et de la sécurité — que l'Institut du droit international des transports avait examinée lors des journées d'étude d'avril 1975 à Deauville, mais à laquelle, à ce jour, aucune réponse n'a été donnée.

Quant aux travaux de réparation du méthanier géant, c'est finalement le groupe des réparateurs dunkerquois — dans lequel sont engagés les intérêts des chantiers de France-Dunkerque — qui a enlevé le contrat. Le navire attend actuellement à Lisbonne de pouvoir effectuer la traversée vers le port français des Flandres.

SOCIAL

A SAINT-ETIENNE

Évacuation des établissements Gunther-Royon

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Occupés depuis le 3 juillet, les Etablissements Gunther-Royon à Saint-Etienne ont été évacués sans incident lundi 6 août à 6 heures par une vingtaine de gardiens de la paix accompagnés d'un huissier. Avec un chiffre d'affaires de 21 millions en 1977, cette société spécialisée dans la confection masculine était la plus importante entreprise d'habillement de la Loire. Elle avait racheté, il y a trois ans, la griffe Paco Rabane et installé une usine à Tunis où sont confectionnés les vêtements coupés, repassés et commercialisés à Saint-Etienne par un effectif — à 90 % féminin — de deux cent soixante-quatorze personnes.

La société a été contrainte de déposer son bilan le 29 juin.

Le 3 juillet, elle était admise, par le tribunal de commerce de Saint-Etienne, à bénéficier du règlement judiciaire et autorisée à poursuivre son activité pendant trois mois. Le même jour, à l'appel de la C.G.T., l'ensemble du personnel cessait le travail et, à main levée, une majorité décidait l'occupation immédiate des locaux. Huit jours plus tard, les représentants cégétistes refusaient le plan de redressement de l'entreprise, prévoyant cent dix-neuf suppressions d'emplois.

Au cours d'une consultation à bulletin secret, organisée par la direction, lundi 16 juillet, auprès de cent votants non grévistes, quatre-vingt-treize se prononcèrent pour ce plan. La C.G.T., boycottant ce scrutin patronal, avait organisé le sien, également à bulletin secret, sous contrôle d'un huissier. Sur cent vingt et un grévistes, il y eut quatre-vingt-onze voix contre le plan, vingt-neuf pour et un bulletin blanc. Le jeudi de la même semaine, les lettres de licenciement parvenaient à leurs destinataires. Les grévistes manifestèrent leur hostilité à ces mesures en défilant jusqu'à la préfecture, tandis qu'une délégation de cent trente non-grévistes occupait une partie de la journée le cabinet du maire communiste, M. Joseph Sanguedolce, pour réclamer la reprise du travail. La direction avait sollicité un référé demandant l'évacuation immédiate des locaux. Le tribunal, dans son ordonnance du 23 juillet, avait autorisé en fait l'occupation sous réserve toutefois que la direction et les non-grévistes puissent avoir accès à l'usine, ce qui n'a pas été le cas.

L'expulsion du piquet de grève a provoqué une manifestation de solidarité envers les grévistes, lundi, en fin d'après-midi, de la part des unions départementales C.G.T. et C.F.D.T., et les protestations des partis de gauche, P.C., P.S. et P.S.U.

PAUL CHAPPEL.

● *S.N.C.F. : perturbations sur la Côte d'Azur?* — La C.G.T. a déposé deux préavis de grève dans la circonscription de Nice, qui s'étend de Cannes à Menton. Le premier préavis court du mardi 7 août à 0 heure au samedi 11 à 4 heures du matin ; le second, la semaine suivante, aux mêmes jours et heures. Il ne semble pas que cet appel à la grève, suscité par des licenciements à la gare de Nice, soit, pour le moment, suivi d'efet.

La mise en garde des syndicats

(Suite de la première page.)

Même s'il estime, au vu des dernières déclarations de M. Georges Marchais, que *« le parti communiste va faire flèche de tout bois pour tenter de redorer son blason »*, il doit en même temps admettre que le P.C. n' *« aura aucune difficulté pour mener sa propagande, étant donné que les problèmes sociaux existent »*.

Le voudrait-il, que M. Bergeron ne pourrait plus se satisfaire de discours patronaux ou gouvernementaux qui réclament des sacrifices aux Français, tout en ne les faisant supporter réellement qu'à une seule catégorie. Il entend gronder autour de lui et il devine que, cette fois, le pouvoir ne pourra compter sur une rentrée calme et morose. A moins qu'ayant prédit la situation la plus noire, M. Raymond Barre ne parvienne à détendre l'atmosphère en allégeant quelque peu le fardeau des sacrifices. En accordant, par exemple, une prime de rentrée, ou en acceptant de relever le S.M.I.C. Auquel cas, la « colère » de M. Bergeron n'aurait pas été vaine, et les menaces de M. Marchais, promettant au pouvoir de mauvais moments à passer, se feraient un peu moins terrifiantes.

La C.G.T. a, dès à présent, décidé de prendre contact avec les autres organisations syndicales pour *« rechercher l'unité d'action la plus large dans la riposte qui s'impose »*. Mardi matin, M. Georges Séguy a énoncé, au cours d'une conférence de presse, les cinq revendications que formule sa confédération : versement immédiat d'une prime minimale de 200 F par mois à valoir sur la revalorisation des salaires à négocier par branches ; blocage des prix ; allocation de rentrée scolaire de 600 F par enfant ; taxation de 1 % sur les grosses fortunes qui disposent de 10 % du patrimoine national ; taxation de 0,5 % des grandes sociétés.

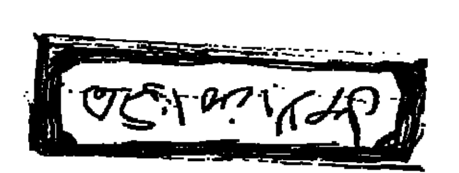
M. Bergeron pourra-t-il considérer ces propositions comme de la propagande ?

FRANÇOIS SIMON.

● *Selon l'indice de la C.G.T., les prix de détail en France ont augmenté de 1,3 % en juillet.* — En un an, la hausse des prix atteint 11,5 %, selon la C.G.T. Les postes, qui ont le plus augmenté en juillet, sont les transports, les télécommunications (+ 7 %), les loisirs et la culture (+ 2,9 %). Mais sur un an (juillet 1979 comparé à juillet 1978), la plus forte hausse est celle du secteur hygiène-santé (+ 17,3 %).

● *La mutualité française et le ticket modérateur d'ordre public.* — M. Borveau, président de la mutualité française, reçu par le ministre de la santé, a exprimé son inquiétude devant l'institution d'un ticket modérateur d'ordre public. Cette mesure équivaut à l'interdiction, pour les mutuelles, de prendre en charge en totalité la part des frais médicaux que ne rembourse pas la Sécurité sociale.

Le ministre a déclaré qu'il portait également son attention sur les problèmes des dépassements d'honoraires, *« trop souvent remboursés sans limite par les organismes autres que mutualistes »*.



AFFAIRES

LEGRAND VA ACHETER LA FILIALE APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE DE LA C.G.E.

La société Legrand, premier fabricant français d'appareillage électrique, rachètera, selon toute vraisemblance, la totalité du capital de F.A.E. Arnould, la filiale spécialisée dans ce domaine de la Compagnie générale d'électricité. Ainsi en aurait-on décidé au plus haut niveau de l'Etat.

Une autre solution (*le Monde* du 18 juillet) avait été élaborée entre la C.G.E. et Siemens. Un accord, signé en mai, prévoyait une prise de participation de 50 % du groupe allemand dans F.A.E. Arnould. La C.G.E. espérait obtenir en contrepartie l'ouverture du marché allemand pour certains produits (télécommunications notamment). Certains y voyaient l'amorce d'une réelle coopération industrielle entre les deux grands groupes européens. C'est pourquoi les pouvoirs publics français concernés avaient donné, verbalement, un avis favorable à l'opération. L'accord C.G.E.-Siemens devait cependant obtenir, selon la règle, l'aval du Comité des investissements étrangers.

On sait maintenant, plus de deux mois après le dépôt du dossier, que Siemens ne recevra pas l'autorisation nécessaire. Officiellement, il n'y a pas eu — et il n'y aura pas — de notification à ce refus. Car, en l'espèce, la règle est : « *Qui ne dit mot ne consent pas.* » Officiellement, on explique que, face à une contre-proposition de la part de Legrand, il était normal que l'on « suggère » à la C.G.E. de traiter avec la firme de Limoges. Pourtant, celle-ci ne s'était pas montrée, dans un premier temps, intéressée, et ce n'est que dans le courant du mois de juin qu'elle a cédé, semble-t-il, à de pressantes sollicitations pour formuler son offre !

Cette affaire cause en tout cas quelques remous des deux côtés du Rhin. En Allemagne fédérale, où le revirement français a, c'est le moins que l'on puisse dire, surpris, et en France, où les violons de l'administration ont semblé désaccordés. — J.-M. Q.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTES COMMERCIAUX DE LA NATION

Dans le petit commerce, seuls les magasins spécialisés maintiennent leur activité

Le chiffre d'affaires du commerce de détail a atteint en 1978, selon la Commission des comptes commerciaux de la nation, qui vient de publier son enquête annuelle, 594 milliards de francs. Cela représente une progression des ventes en un an de 11,5 % en valeur, et de 2,6 % en volume (déduction faite de la hausse des prix). Plus de la moitié de ce chiffre d'affaires a été réalisée dans le secteur non alimentaire (51,6 %), qui en 1978 a progressé plus vite (12,8 %) que la branche alimentaire (11 %).

En parts de marché, le « petit et moyen commerce » continue de reculer : il ne réalise plus que 70,4 % de l'ensemble, contre 70,9 % en 1977 et 72,9 % en 1974. Son chiffre d'affaires (417,6 milliards de francs) n'a progressé que de 10,6 % par rapport à 1977. Tandis que la plupart des petits commerces spécialisés maintiennent leur part de marché depuis cinq ans, c'est le petit commerce alimentaire de proximité non spécialisé qui voit son champ d'action se rétrécir, de 9,9 % en 1974, à 9,4 % en 1977, et à 8,7 % en 1978.

Cette évolution est corroborée par les statistiques de créations et de cessations de commerce recensées par l'AFRESCO (1). Alors qu'en 1978 il s'est ouvert 14 856 commerces de plus qu'il ne s'en est fermé (chiffre le plus élevé observé depuis dix ans), les commerces de détail d'alimentation générale connaissent encore un mouvement inverse : le solde « négatif » des fermetures et ouvertures atteint 2 227 unités. Le développement de l'appareil commercial de détail est essentiellement dû, comme depuis dix ans, au commerce non alimentaire : vêtement (2 668), équipement du foyer (2 809), commerce d'agrément et de luxe (4 956).

Le mouvement de diminution du nombre des boutiques d'alimentation se ralentit quelque peu depuis 1975, tandis que le nombre des commerces non alimentaires ne cesse de s'accroître. Le tableau qui récapitule sur huit ans le solde positif ou négatif des branches alimentaires du commerce (gros et détail) est éloquent. On assiste à un gonflement à sens unique qui amène à se demander si cette tendance, à force de s'intensifier, ne conduit pas nécessairement à un renversement : n'y aura-t-il pas, à plus ou moins long terme, trop de boutiques de vêtements, trop de parfumeries pour que ce type d'activité continue d'être rentable pour tous les magasins ?

Simultanément, les comptes commerciaux de la nation révèlent un accroissement des marges commerciales. Dans l'alimentaire, le taux de marges moyen pour les volailles, les salaisons, la crèmerie, l'épicerie, les conserves, passe de 20 % en juin 1977 à 20,9 % en juin 1978 ; cette hausse serait « *plus particulièrement localisée dans les supermarchés et les magasins populaires* ». Pour les produits non alimentaires (prêt-à-porter, bonneterie, chaussures, meubles, équipement ménager), le taux moyen passe de 50,4 % à 51,2 %, cette augmentation étant due aux commerçants indépendants et aux magasins populaires.

Cette dérive serait donc essentiellement due à la hausse des charges salariales. Le poids des charges de personnel par rapport au chiffre d'affaires est passé, de 1977 à 1978, dans l'alimentation générale, de 9 à 9,6 % du chiffre d'affaires, et dans le non-alimentaire spécialisé, de 11,6 à 11,9 %.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Association française de recherche et études statistiques commerciales, 53, avenue Montaigne, Paris-8e.

LES SUPERMARCHÉS ET LES HYPERMARCHÉS SONT EN PROGRESSION

Le cap des quatre cents hypermarchés (1) vient d'être franchi en France. Selon l'Institut français du libre service (I.F.L.S.), quatre cent trois hypermarchés fonctionnaient en juillet 1979, réalisant 10 % des ventes au détail du commerce français, avec une surface de vente de 2 286 096 mètres carrés. Le total de leur chiffre d'affaires, en six mois, est estimé à environ 30,4 milliards de francs.

Depuis le début de l'année, les ouvertures de « grandes surfaces » excédant 1 000 mètres carrés — soumises à autorisation depuis la « loi Royer » du 27 décembre 1973 — se succèdent à un rythme soutenu : quatorze hypermarchés supplémentaires (contre six pour le premier semestre 1978 et neuf pour celui de 1977). Mille huit cents emplois nouveaux en ont résulté, selon l'I.F.L.S.

Principalement exploités par les maisons d'alimentation à succursales (cent vingt-huit unités) et par des grandes entreprises de distribution spécialisées en « grandes surfaces » (cent cinquante et une unités), les hypermarchés songent plus aujourd'hui à diminuer les prix qu'à accroître leur surface. Quatre-vingt-huit départements comptent aujourd'hui des hypermarchés, la Seine-et-Marne, les Yvelines et l'Essonne en ayant la plus forte densité au mètre carré. Par ailleurs, trente-cinq hypermarchés d'initiative ou à participation françaises (enseignes Carrefour et Continent en particulier) sont ouverts à l'étranger.

Quant aux ouvertures des supermarchés, elles ont connu une progression régulière depuis une vingtaine d'années. Au 1er juillet 1979, on en recensait trois mille six cent soixante-dix-huit, représentant une surface de vente de 2 893 924 mètres carrés. Leur chiffre d'affaires total peut s'estimer, pour les six premiers mois de l'année, à 60 234 millions de francs.

(1) Le supermarché et l'hypermarché sont des magasins de vente au détail avec pour formule le libre service et le paiement groupé des achats à des caisses de sortie. Un supermarché est une exploitation de 400 à 2 500 mètres carrés de surface de vente. Au-delà de 2 500 mètres carrés, il s'agit d'un hypermarché.

En huit ans

TRENTE MILLE MAGASINS EN PLUS MAIS CINQUANTE MILLE COMMERCES ALIMENTAIRES EN MOINS

VARIATION ANNUELLE du nombre de commerces	COMMERCES agricoles et alimentaires	COMMERCES non alimentaires	TOTAL
1970	— 9 440	+ 3 078	— 6 362
1971	— 7 787	+ 7 054	— 733
1972	— 4 867	+ 10 223	+ 5 356
1973	— 8 185	+ 6 747	— 1 438
1974	— 8 762	+ 6 310	— 2 452
1975	— 6 692	+ 10 395	+ 3 703
1976	— 5 561	+ 12 339	+ 6 778
1977	— 1 849	+ 14 121	+ 12 272
1978	— 1 508	+ 16 277	+ 14 769
	— 54 651	+ 86 544	+ 31 893

A LA RÉUNION

Le plan de restructuration de l'industrie sucrière entre en vigueur

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — *La Société industrielle sucrière de Bourbon a été officiellement créée le 27 juillet 1979 à Saint-Denis-de-la-Réunion. L'assemblée générale constitutive a regroupé les actionnaires des Sucreries de Bourbon et de la Société Adrien Bellier. La mise en place de cette nouvelle société est la première manifestation du plan de restructuration de l'industrie sucrière demandé aux sucriers de la Réunion par le gouvernement à la suite d'une mission d'experts sur l'économie sucrière en octobre 1977.*

A la fin de l'année 1978, des industriels de la Réunion avaient présenté un projet de restructuration qui comportait la création de deux nouvelles sociétés : la Société industrielle sucrière de Bourbon, d'une part, et la Société sucrière du Nord-Est, d'autre part.

Dans la première de ces firmes, les sucreries de Bourbon apportent les usines de Grand-Bois, de Savanna et de la Mare et la société Adrien Bellier, l'usine de Bois-Rouve. Cette restructuration conduira à fermer l'usine de la Mare pour des motifs techniques vers 1981-1982 et à porter la capacité de l'usine de Bois-Rouve, actuellement la plus compétitive du groupe, à environ 65 000 tonnes de sucre. La nouvelle société commune aura la charge de l'activité des usines, tandis que la gérance des propriétés restera du domaine des deux entreprises mères.

Quant à la Société sucrière du Nord-Est, elle recevra les usines de Quartier-Français et Beaufonds. La première fermera vers 1981-1982 et la seconde verra sa capacité de production augmenter de 35 000 à 65 000 tonnes.

La production de sucre de la Réunion a été de 278 000 tonnes au cours de la dernière campagne. Les prévisions pour cette année portent sur 280 000 tonnes.

HUBERT BRUYÈRE.

CIBIÉ SIGNE SON PREMIER CONTRAT AVEC L'U.R.S.S.

Après le Japon, la société Cibié (groupe S.E.V.), premier fabricant français de systèmes d'éclairage pour véhicules, s'attaque au marché de l'U.R.S.S. Un contrat vient d'être signé entre la firme française et les organismes soviétiques compétents, aux termes duquel, Cibié, outre une cession de licence, s'engage à fournir son assistance technique (étude du produit, fourniture des équipements et de l'outillage nécessaires à la fabrication) et à livrer projecteurs et composants dont les Soviétiques auront besoin jusqu'à la mise en route de l'unité de production de phares pour automobiles.

Le coût global de ce contrat est de vingt millions de francs.

L'unité de production soviétique sera installée dans l'usine « *Octobre rouge* » de Kigersk située près de Vladimir, à 200 kilomètres à l'est de Moscou. Elle équipera en projecteurs rectangulaires (avec lampe code européen et à iode) les véhicules VAZ type 2 105 et 2 107 qui sortiront des chaînes des usines de Togliatigrad en juin 1980.

ERNAULT - SOMUA CÈDE AU GROUPE LINÉ SON USINE DE SAINT-ÉTIENNE

Les négociations entamées il y a quelques semaines entre le groupe Ernault-Somua (contrôlé par Empain-Schneider) et le groupe Liné ont abouti à un accord (*le Monde* du 5 avril). Ernault-Somua cède à Liné son usine de Saint-Etienne, qui emploie six cent quatre-vingt-dix personnes et est spécialisée dans la fabrication de grosses machines (tours, tours multibroches, fraiseuses, etc.).

Pour mener à bien l'opération, Liné recevra un prêt de 10 millions de francs du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) et un autre du même montant de la Société de développement régional du Sud-Est. Le groupe Empain-Schneider, de son côté, acquerra 8 % du capital de Liné-P.S.M., holding qui coiffe le groupe Liné.

A la fin de l'année, le capital de cette holding sera réparti de la façon suivante : Etablissements Victor-Liné (60 %) ; S.D.R.-Picardie (20 %) ; Empain-Schneider (8 %) ; Leroy-Somer (7 %) ; S.D.R. du Sud-Est (5 %).

SELON M. MONORY

L'organisation professionnelle de l'assurance-incendie empêche la concurrence de jouer librement

Le secteur de l'assurance ne laissant pas jouer librement la concurrence, M. René Monory vient de rendre publique un certain nombre de mesures proposées par la commission de la concurrence, qui avait préalablement enquêté sur les pratiques en usage dans cette profession. Parmi les décision prises par M. Monory figure l'interdiction de toute tarification imposée par ce syndicat professionnel aux sociétés.

Le ministère de l'économie a publié, lundi 6 août, un communiqué indiquant que 250 entreprises fonctionnent dans le secteur d'assurance-incendie, des risques industriels et des pertes d'exploitation. « *Ce marché repose, dans une large mesure en France, sur la pratique de la co-assurance, mécanisme qui permet de répartir les risques entre plusieurs compagnies. Dans le cadre de leur syndicat professionnel, les compagnies ont créé un groupement technique incendie qui a pour attribution l'établissement des statistiques de sinistres, l'élaboration des tarifs applicables par les compagnies et la prévention.* »

« *Ce groupement,* ajoute le communiqué, *a élaboré des « engagements tarifaires » depuis le 25 mai 1959 pour les risques industriels et le 11 mai 1965 pour les pertes d'exploitation. Ces engagements, renouvelés chaque année, sont des « pactes de non-baisse » assortis de pénalités.* »

« *L'enquête réalisée par les services du ministère de l'économie, a mis en évidence qu'une société extérieure à l'organisation professionnelle n'avait pu conclure de contrat d'assurance à des conditions tarifaires non avalisées par l'assemblée plénière, étant dans l'impossibilité de trouver sur ce marché d'autres compagnies susceptibles de participer à la co-assurance du risque.* »

Dans l'avis qu'elle a transmis à M. Monory, la Commission de la concurrence a jugé ces pratiques incompatibles avec le libre jeu de la concurrence. Aussi par décision publiée au *Bulletin officiel des services des prix*, M. Monory a-t-il demandé que dès maintenant, et en attendant que ces accords aient été modifiés, l'application de toutes les clauses restreignant la concurrence soient suspendues. La réforme demandée par M. Monory aura pour effet de faire jouer la concurrence en fonction des frais généraux réellement supportés par chaque entreprise d'assurances.

BIBLIOGRAPHIE

La quatrième édition du « Manuel de la CNUCED » sur le commerce international et le développement

Le secrétariat de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), vient de publier un volume de 1 682 pages : la quatrième édition de son *Manuel des statistiques du commerce international et du développement*. Après les ouvrages parus en 1969, 1972 et 1976, ce document, qui tient compte des données disponibles au printemps 1979, constitue la mise à jour la plus exhaustive disponible sur l'économie mondiale.

Le manuel comprend des tableaux d'indicateurs fondamentaux du développement, comme la population, le produit industriel brut, la production agricole et industrielle, la production et la consommation d'énergie et diverses statistiques sociales (logement, travail, éducation, santé, transports). Une section inédite par rapport aux éditions précédentes offre des renseignements relatifs aux transports maritimes. Une annexe, enfin, réunit des données détaillées sur les exportations mondiales ventilées par régions d'origine, de destination pour neuf grands groupes de produits : denrées alimentaires, boissons et tabac ; matières premières d'origine agricole ; engrais et minéraux bruts, minerais et déchets métalliques ; combustibles minéraux ; produits chimiques ; métaux ferreux ; métaux non ferreux ; articles manufacturés ; machines et matériels de transport.

Selon l'ouvrage, les exportations de produits manufacturés des pays en développement vers les nations développées à économie de marché ont progressé de 1970 à 1977 à un taux annuel de 26,6 % (contre 17,6 % pour l'ensemble du monde) totalisant 30,2 milliards de dollars en 1977. Ce taux élevé a été invoqué pour justifier le protectionnisme de certains pays développés ; mais le tiers-monde, même en 1977, n'a fourni que 6,7 % des importations totales d'articles manufacturés des pays industrialisés. En outre, 76,6 % de l'accroissement de ces exportations provenaient de huit pays en développement seulement, et 58,8 % d'entre elles ne portaient que sur les textiles et les produits alimentaires transformés.

Le manuel fournit aussi des données nouvelles relatives à la capacité de production d'énergie électrique installée par habitant : celle-ci était en 1976 de 64 kW dans les principaux pays exportateurs de pétrole et de 83 kW seulement dans les autres pays en développement (contre 1 524 kW dans les pays développés à économie de marché et 830 kW dans les pays socialistes d'Europe de l'Est). Pour les experts de la CNUCED, il s'agit d'un obstacle grave à une industrialisation rapide des pays en développement, qu'ils soient exportateurs ou importateurs de pétrole.

ISABELLE VICHNIAC.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● *Le constructeur ouest-allemand Porsche* a été chargé par le ministère fédéral de la recherche scientifique de mettre au point une voiture de sport à consommation « raisonnable ». Le modèle Porsche 995 aura une consommation d'essence réduite sans que les performances du véhicule en soient diminuées, a assuré le constructeur en présentant son projet. La réduction de la consommation sera obtenue grâce à des modifications du moteur et de la ligne aérodynamique et à une diminution du poids du véhicule. Innovation la plus intéressante, la « 995 » aura une boîte automatique avec deux disques d'embrayage mécanique qui permettra de changer de vitesse sans lever le pied de l'accélérateur. — *(A.F.P.)*

● *Les ventes de voitures américaines ont diminué de 9,6 % en juillet aux Etats-Unis,* par rapport à la même période de l'an passé. En revanche, les ventes de voitures importées ont progressé de 23 % et leur part du marché est passée de 18 % l'an dernier à 22,5 %.

Banque

● *Après la B.N.P. et le Crédit lyonnais*, la Société générale a décidé de porter son taux de base de 9,75 % à 10,05 % à compter du 7 août.

● *La French Bank of California*, filiale américaine de la B.N.P., va acheter la Bank of the West, filiale de la Bankwest Corp. La Bank of the West contrôle trente-sept succursales en Californie. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép —		SIX MOIS Rep. + ou Dép —	
$ E.-U.	4,2460	4,2485	— 25	— 5	— 40	— 10	— 55	— 10
$ can.	3,6115	3,6145	— 45	— 25	— 75	— 30	— 130	— 80
Yen (100)	1,9635	1,9640	+ 65	+ 90	+ 145	+ 175	+ 445	+ 485
DM	2,3220	2,3225	+ 75	+ 100	+ 150	+ 180	+ 455	+ 500
Florin	2,1195	2,1205	+ 30	+ 45	+ 55	+ 75	+ 150	+ 180
F.B. (100)	14,5225	14,5265	— 215	— 105	— 340	— 195	— 515	— 195
F.S. (100)	2,5625	2,5640	+ 190	+ 210	+ 380	+ 405	+1080	+1125
L. (1 000)	5,1825	5,1845	— 210	— 135	— 445	— 300	—1290	—1130
£	9,5325	9,5420	— 345	— 285	— 640	— 550	—1540	—1415

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6	6 3/8	6 1/16	6 7/16	6 1/4	6 5/8	6 5/8	7
$ E.-U.	10 1/2	10 7/8	10 3/4	11 1/8	10 13/16	11 3/16	10 7/8	11 1/4
Florin	8 3/8	8 7/8	8 7/16	8 15/16	8 5/8	9 1/16	9 1/4	9 11/16
F.B. (100)	11 1/4	12 1/4	11 13/16	12 3/16	11 13/16	12 3/16	11 1/8	11 5/8
F.S.	13/16	1 3/16	1 1/4	1 5/8	1 5/16	1 11/16	2 1/4	2 5/8
L. (1 000)	10	12	13 1/2	15 1/2	14	16	15	16 1/2
£	14 1/4	14 7/8	14	14 5/8	14 1/8	14 3/4	14	14 1/2
Fr. franç.	10 1/4	11	10 5/8	11 1/4	11 5/16	11 13/16	12	12 6/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SELON M. MONORY

L'organisation professionnelle de l'assurance-incendie empêche la concurrence de jouer librement

[illegible]

BIBLIOGRAPHIE

La quatrième édition du « Manuel de la CNUCED sur le commerce international et le développement

[illegible]

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

[illegible]

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

[illegible]

TAUX DES EURO-MONNAIES

[illegible]

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 AOUT

Nouvelle hausse

La semaine s'est ouverte sur un petit air de fête à la Bourse de Paris, et, sur sa lancée du vendredi précédent, le marché a derechef accompli de notables progrès.

Tous ou presque tous les compartiments ont profité du mouvement, la construction électrique figurant parmi les plus privilégiés. Pêle-mêle, CIT-Alcatel (+ 6,5 %), T.R.T. (+ 6,3 %), Martell (+ 4,8 %), B.S.N. (+ 4,3 %), Carrefour (+ 3,9 %), Bull (+ 3,3 %), Lafarge (+ 3,2 %), C.F.A.O. (+ 3,1 %) et Pernod (+ 3 %) ont donné le signal de la hausse et sur les deux cents six valeurs inscrites à la cote du terme, cent trente-quatre ont monté de 1,8 % en moyenne et seulement quarante ont baissé. Bref, l'indicateur instantané enregistrait en clôture une avance de 1,2 % environ.

De toute évidence, l' « effet Monory » a continué de jouer et, en prévision des achats de la clientèle particulière à la rentrée, les organismes de placement collectif ont procédé à de nouveaux achats. Le système de détaxation fiscale en faveur des placements boursiers mis en place par le ministre de l'économie doit avoir des vertus, puisque, outre-Manche, des voix s'élèvent maintenant pour demander l'adoption d'un tel système afin de redorer le blason du Stock Exchange de Londres passablement terni. En attendant, avec la raréfaction des ordres de vente, les grands investisseurs n'ont pas grand mal à faire monter les cours. Quand la contrepartie fait défaut... le marché danse.

Sur le marché de l'or, le lingot est repassé en dessous de la barre des 42 000 F pour s'inscrire à 41 990 F (— 50 F), tandis que le napoléon, reprenant du terrain, (+ 2,40 F)affichait un cours de 380 F. Le volume des transactions est passé de 17,70 à 21,61 millions de francs.

LONDRES

Le marché poursuit son avance mardi matin, et l'indice des industrielles progresse de 2,3 points, à 461,9. Légère hausse des pétroles et des mines d'or, mais effritement des fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) ... .. contre 282 70

VALEURS	CLOTURE 6/8	COURS 6/8
Beecham	134 ...	137 ...
British Petroleum (1)	11 85	11 57/64
Courtaulds	84 ...	85 ...
De Beers	7 64	7 ..
Imperial Chemical	327 ...	332 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	270 ...	274 ...
Shell	364 ...	356 ...
Vickers	168 ...	182 ...
War Loan 3 1/2 %	33 7/8	33 3/4
*West Driefontein	43 3/8	43 1/2
*Western Holdings	31 3/8	31 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MAJORETTE. — Le chiffre d'affaires réalisé au 30 juin 1979 par la société s'élève à 55,6 millions de francs, en progrès de 28,6 % sur celui atteint au 30 juin 1978. Pour l'ensemble de l'exercice, une croissance globale de 20 % est toujours retenue.

S.F.I.M. — Le chiffre d'affaires hors taxes de la Société de fabrication d'instruments de mesures s'établit à 241 millions de francs au 31 juillet 1979 (+ 26,9 % par rapport au chiffre atteint un an plus tôt). Au 30 juin, les résultats d'exploitation font apparaître une rentabilité supérieure à 10 % avant impôt.

DASSAULT - BREGUET. — Chiffre d'affaires hors taxes au 30 juin 1979 : 3 071 millions de francs contre 2 980 millions un an auparavant.

VINCEY - BOURGET. — Chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1979 : 182,34 millions de francs contre 147,68 millions un an auparavant (+ 23 %).

MUMM. — Chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1979 : 146,21 millions de francs contre 120,84 millions pour les six premiers mois de 1978.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/8	7/8
1 dollar (en yens)	216 40	218 45

NEW-YORK

Légère avance technique

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé une nouvelle fois en hausse lundi à Wall Street. A 848,55, la progression est cependant restée modeste et les raisons de ce mouvement principalement techniques.

Reste que, sur 1 869 valeurs cotées, 723 ont progressé, 686 ont reculé et 460 sont restées à peu près inchangées. Le volume des transactions est resté quasiment stable avec 28,23 millions de titres échangés contre 28,16 millions à la veille du week-end.

« Les taux d'intérêt vont encore augmenter et la récession sera plus dure que prévu », a déclaré M. Clausen, président de la Bankamerica Corp. Autour du Big Board, cette prédiction n'a provoqué aucune surprise. Le pire a déjà été envisagé, semble-t-il...

VALEURS	COURS 2/8	COURS 6/8
Alcoa	58 3/4	58 7/8
A.T.T.	57 1/4	57 1/4
Boeing	43 3/8	45 ...
Chase Manhattan Bank	41 3 4	42 1/8
Du Pont de Nemours	42 1/8	42 1/4
Eastman Kodak	54 1/4	54 1/4
Exxon	54 5/8	54 3/4
Ford	41 5/8	42 1/4
General Electric	51 1/4	51 1/2
General Foods	32 3/8	33 ...
General Motors	57 1,2	58 1 4
Goodyear	15 3/4	15 7/8
I.B.M.	69 3 8	69 1/4
I.T.T.	28 1/8	28 1/4
Kennecott	23 1/2	23 5/8
Mobil Oil	38 5/8	38 7/8
Pfizer	31 1 2	32 1/8
Schlumberger	78 1/8	78 1/2
Texaco	27 1/2	28 1/4
U.A.L. Inc.	26 3 4	26 2/4
Union Carbide	41 ...	41 ...
U.S. Steel	22 3/4	22 3/4
Westinghouse	20 3/4	20 7/8
Xerox	64 3/4	65 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	3 août	6 août
Valeurs françaises	110,1	110,5
Valeurs étrangères	123,3	123,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	96,3	97,4

BOURSE DE PARIS - 6 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 80	2 548	S.P.E.G.	238 ..	238 ..	Locabail	218 40	227	Immoinvest	159 .	156
3 %		2 562	U.A.P.	560	563	Locabail Immob.	351 .	365	Cie Lyon. Imm.	..	159 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

VALEURS	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1200	4,5 % 1973	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

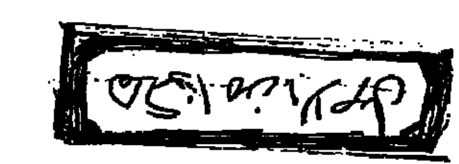
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
x : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Allemagne (100 DM)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Belgique (100 F.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pays-Bas (100 fl.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Danemark (100 krd.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Norvège (100 k.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grande-Bretagne (£ 1)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Italie (1 000 lires)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suisse (100 fr.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suède (100 krs)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Autriche (100 sch.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Espagne (100 pes.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Portugal (100 esc.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Canada ($ can. 1)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Japon (100 yens)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/8
Or fin (kilo en barre)	41 990	41 700
Or fin (en lingot)	[illegible]	[illegible]
Pièce française (20 fr.)	[illegible]	[illegible]
Pièce française (10 fr.)	[illegible]	[illegible]
Pièce suisse (20 fr.)	[illegible]	[illegible]
Union latine (20 fr.)	[illegible]	[illegible]
Pièce tunisienne (20 fr.)	[illegible]	[illegible]
Souverain	[illegible]	[illegible]
Pièce de 20 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce de 10 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce de 5 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce de 50 pesos	[illegible]	[illegible]
Pièce de 10 florins	[illegible]	[illegible]



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— EUROPE : « Le fédéralisme n'est pas ce que l'on dit », par André Voisin ; « L'école européenne », par Dominique Magnin.

3. ÉTRANGER
— VIETNAM : Hanoï arrêtera l'exode des réfugiés après un « délai raisonnable », déclare le vice-ministre des affaires étrangères.

4. AFRIQUE
— GUINÉE-ÉQUATORIALE : les nouveaux dirigeants militaires somment l'ancien président Macias de se rendre.
— LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL : cinq années d'un conflit fertile en coups de théâtre.

5. EUROPE
— U.R.S.S. : silence de la presse à propos de la visite de la délégation américaine sur le génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale.

5. PROCHE-ORIENT

5. AMÉRIQUES
— BOLIVIE : M. Guevara est nommé président intérimaire pour un an.

LE MONDE DE LA MÉDECINE
PAGE 5
— Les grands travaux de l'Assistance publique.

6. POLITIQUE
— M. Georges Marchais propose de nouveau un débat télévisé au premier ministre.
— La revue de presse hebdomadaire : devoirs de vacances.

8. SOCIÉTÉ
— Incidents à Bayonne après un rassemblement d'autonomistes basques.
— JUSTICE.
— SPORTS : les leçons des spartakiades.
— Catastrophes.

10. SCIENCES

10. ÉDUCATION

12-13. CULTURE
— FESTIVALS : à Bayreuth, le Lohengrin austère de Götz Friedrich ;
— MUSIQUE : ce qu'ils prévoient pour la rentrée.

15. MODES DU TEMPS
— L'automodélisme et ses passionnés.

18. RÉGION
— BASSE-NORMANDIE : les élus régionaux répondent aux critiques de la Cour des comptes.
— A propos de... deux études sur le tourisme en Bretagne.
— Nos plages sont-elles propres ?

19-20. ÉCONOMIE
— AFFAIRES : le rapport de la Commission des comptes commerciaux de la nation.
— ÉNERGIE : une centrale syndicale américaine envisage de demander la nationalisation des compagnies pétrolières.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (14)
Annonces classées (16 à 18) ; Carnet (14) ; Aujourd'hui (11) ; « Journal officiel » (11) ; Météorologie (11) ; Mots croisés (11) ; Bourse (21).

Le numéro du « Monde » daté 7 août 1979 a été tiré à 515 459 exemplaires.

En Iran

L'ayatollah Chariat Madari demande le retour à la Constitution de 1906 et brandit la menace d'une guerre civile

La presse iranienne poursuit sa dénonciation des « *multiples fraudes* » qui, selon elle, ont marqué les élections. Elles sont toutes imputées aux militants pro-khomeinystes. Une des principales personnalités du pays, le très puissant président de la Société nationale des pétroles, M. Hassan Nazih, a déclaré lundi : « *La procédure suivie lors de ces élections n'a pas été digne de notre révolution.* »

Le gouverneur de l'Azerbaïdjan occidental a estimé pour sa part que la moitié des votes dans sa région avaient été « *influencés* ». Des ministres de l'actuel gouvernement, animant de petites formations laïques qui avaient accepté de jouer le jeu électoral, ont eux aussi vivement dénoncé les conditions dans lesquelles s'est déroulé le scrutin.

Pour le moment, soixante-trois personnes ont été élues. Quatre d'entre elles représentent les minorités religieuses : deux pour le schrétiens, un pour les israélites, un pour les zoroastriens. Sur les cinquante-neuf restant, près de cinquante sont des élus du Parti de la République islamique (inconditionnels de l'imam Khomeiny). Les résultats concernant les dix élus de la capitale ne sont pas encore définitifs, mais devraient accentuer la victoire des pro-khomeinystes. Le nombre des représentants à la « mini-constituante » sera de soixante-treize, sur la base d'un représentant pour cinq cent mille habitants, et non de soixante-quinze, comme il avait été annoncé avant la campagne électorale, a indiqué lundi, à la radio iranienne, M. Hachem Sabbaghian, ministre iranien de l'intérieur. Il a ajouté que « *les résultats officiels de ces élections seront communiqués après les délais prévus pour le dépôt de contestations et leur examen* ». L'Assemblée se réunira le 11 août et ses travaux dureront un mois.

L'ayatollah Chariat Madari, le numéro deux de la hiérarchie chiite, qui avait préconisé le boycottage des élections, a déclaré, lundi, que le seul moyen de mettre un terme aux « *troubles* » et « *d'unifier les Iraniens en ces moments critiques* » était de revenir à l'ancienne Constitution monarchique de 1906. Il suffirait pour cela, a-t-il ajouté, de supprimer dans ce texte les références au chah et d'y ajouter les articles concernant la République islamique.

L'ayatollah Chariat Madari a déploré les « *fraudes* » signalées dans le déroulement du scrutin de vendredi, notamment dans la province de Khorassan, dont la capitale est Meched, et en Azerbaïdjan-Occidental. Il a ajouté que si ces « *irrégularités* » étaient prouvées, tous les votes de cette province devraient être invalidés. « *Tout l'Azerbaïdjan me connaît,* a-t-il dit. *Si j'ordonne une guerre sainte, tous se rallieront derrière moi.* »

La princesse Achraf, sœur jumelle du chah, qui était devenue, sous le régime de son frère, le symbole de la corruption en Iran, a fait, lundi, sa rentrée politique en invitant, au cours d'une interview à R.T.L. les Iraniennes « *à se soulever, à déchirer leur linceul, à briser les chaînes qui les emprisonnent et à regagner leur liberté* » pour que « *l'Iran retrouve sa grandeur* ».

Dimanche, c'était l'ancien premier ministre, M. Chapour Bakhtiar, qui avait pris la parole à R.T.L. pour affirmer qu' « *une explosion, un changement rapide, étaient inévitables en Iran* ». Exposant à nouveau ses griefs contre le régime de Téhéran, il avait rendu un vibrant hommage à l'armée. « *Khomeiny,* a-t-il dit, *a eu le grand tort d'humilier l'armée... Je voudrais ici dire à haute voix que l'armée a été humiliée et qu'elle ne méritait pas le sort que Khomeiny ou les gens qui sont à ces ordres lui ont réservé. Je pense que chaque soldat, que chaque gradé et que chaque officier iranien sont des gens honnêtes... S'ils n'ont pas fait plus de massacres c'est parce qu'ils se sentaient tout de même solidaires de la nation.* »

A Téhéran, M. Ibrahim Yazdi, ministre des affaires étrangères, a révélé dimanche soir, au cours d'une réunion publique, que le président Carter avait mis en garde l'imam Khomeiny, dans une lettre datée du 8 janvier dernier — remise à l'exilé, à Neauphle-le-Château par deux émissaires français, — contre un risque de « *bain de sang* » en Iran, au cas où il n'apporterait pas son soutien à M. Bakhtiar, alors premier ministre. La lettre du président Carter aurait été élaborée au cours du sommet de décembre, qui réunissait à la Guadeloupe les dirigeants français, britaniques, ouest-allemands et américains.

Expulsion d'une équipe de la chaîne de télévision N.B.C.

L'équipe de la chaîne de télévision N.B.C. a reçu, lundi 6 août, l'ordre de quitter l'Iran dans les quarante-huit heures. M. David Philips, journaliste britannique, à qui a été signifié cet ordre d'expulsion, a déclaré que M. Behzadnia, responsable de la presse étrangère au ministère de l'orientation, lui avait dit que le Conseil de la révolution avait décidé d'interdire l'entrée en Iran aux journalistes étrangers « *pour deux mois* ».

Selon M. Philips, M. Behzadnia a précisé que le Conseil de la révolution s'était réuni dimanche et lundi pour étudier la façon dont la presse étrangère rendait compte de la situation en Iran. Au cours de l'entretien, brandissant le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *Newsweek*, M. Behzadnia se serait écrié : « *J'en ai assez de ce genre de reportages, ils me donnent des ulcères* », a ajouté M. Philips.

Aucune confirmation officielle n'a pu être obtenue. *(A.F.P., UPI, Reuter.)*

EXPORTANT SA MAIN-D'ŒUVRE

La Chine va « louer » au génie civil italien 400.000 travailleurs destinés au tiers-monde

La Chine a décidé d'exporter une des matières premières dont elle est le mieux fournie : la main-d'œuvre. A la suite d'un accord signé lundi 6 août entre le directeur-général de la Compagnie nationale chinoise de construction, M. Xiao Dong, et l'administrateur général de la compagnie Italsat, une des sociétés du groupe nationalisé italien IRI (Institut de reconstruction industrielle), M. Barnabei, qui se trouve actuellement à Pékin, environ quatre cent mille travailleurs chinois seront « *loués* » à la firme italienne pour réaliser des travaux de génie civil dans les pays du *tiers-monde*, à l'exclusion bien entendu du bloc soviétique.

Cette convention, valable cinq ans, fait suite à l'accord commercial sino-italien conclu en avril. Elle a été rendue possible par la promulgation, le mois dernier par Pékin, d'une loi sur les investissements étrangers qui prévoit la possibilité de créer des sociétés mixtes. La Chine a aussi mis sur pied, à la mi-mai, une société d'ingénierie civile pour traiter avec l'étranger, qui devrait ouvrir des filiales dans d'autres pays.

L'offre qui avait été présentée à l'IRI par le ministère chinois de l'industrie métallurgique, a pour objectif d'allier la technologie italienne à la main-d'œuvre chinoise. Pékin avait proposé une liste de projets tels que chemins de fer, ponts, tunnels, usines et avait indiqué disposer de plus de trente organismes d'ingénierie civile, divisés en deux cents compagnies. La Chine mettait entre autres à la disposition de la société nationale italienne 130 000 ouvriers et techniciens pour les travaux publics, 40 000 pour les mines, 50 000 pour la construction électrique et mécanique, 25 000 pour le bâtiment, 6 000 pour la construction de hauts fourneaux et 50 000 pour la construction de structures en acier, de préfabriqués en béton et de machines-outils. — *(A.F.P.)*

Les quatre cent mille travailleurs mis à la disposition de l'Italsat quitteront évidemment la Chine, mais par roulement en fonction des chantiers ouverts. Il est probable, par ailleurs, que ces ouvriers ne seront pas rémunérés directement par les Italiens, mais que ceux-ci paieront les salaires à la Chine qui n'en reversera qu'une partie.

Ce n'est pas la première fois que la République populaire de Chine envoie des ouvriers à l'étranger : on se souvient par exemple du chemin de fer Tanzam (Tanzanie-Zambie), construit par des dizaines de milliers de Chinois, de la route entre la Chine et le Pakistan à travers la chaîne du Karakorum, sans parler du réseau routier construit au Nord du Laos, ou de l'envoi au Vietnam pendant la guerre de plus de cent mille soldats ouvriers.

Au siècle dernier, plusieurs millions de Chinois avaient essaimé en Asie du Sud-Est, mais aussi en Inde, dans le Pacifique et en Amérique — formant ainsi la communauté des Chinois d'outre-mer — à l'appel des puissances coloniales désireuses de développer leurs territoires grâce à une main-d'œuvre abondante et bon marché. Pendant la première guerre mondiale, quelques centaines de milliers de Chinois étaient allés en Europe — notamment en France — pour remplacer les ouvriers mobilisés.

Pour la Chine populaire, il s'agit cette fois, non pas de projets d'aide à des pays « amis », mais bel et bien d'une insertion de sa main-d'œuvre dans le circuit économique capitaliste, suivant l'exemple d'autres pays comme ceux du sous-continent. Ainsi la Corée du Sud et Taïwan « exportent » *leur main-d'œuvre, en particulier au Proche-Orient — mais aussi pour certains projets en Afrique — et en tirent de substantiels profits en devises. Ces travailleurs sont très recherchés, étant moins coûteux (et moins revendicatifs) que les Occidentaux.* — P. de B.

LA PAILLE ET LA POUTRE

(De nore correspondant.)

Bonn. — Peut-on sérieusement prôner la rigueur des mœurs — en faisant notamment exécuter des homosexuels et des prostituées — lorsque l'on compte dans son entourage un homme reconnu coupable d'exhibitionnisme et qui a échappé de peu à une condamnation pour tentative de viol ?

L'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* critique ainsi, dans son dernier numéro, l'imam Khomeiny en révélant que le docteur Hassan Tabatabai, médecin attitré et proche confident du chef spirituel de l'Iran, a été condamné, en février 1977, en R.F.A., à six mois de prison avec sursis pour avoir tenté d'abuser d'une jeune fille de dix-sept ans sur laquelle il devait pratiquer un examen gynécologique de grossesse dans un cabinet médical de Kassel (Hesse). La jeune patiente n'a dû, selon ses dires, son salut qu'à la fuite.

Pour sa défense, l'accusé avait affirmé, pendant son procès, qu'il avait « *sans doute mal refermé son pantalon en revenant des toilettes* ». Le Dr Tabatabai (quarante-trois ans) a quitté Kassel en novembre 1978, pour se mettre au service de la révolution iranienne. Il est aujourd'hui le médecin personnel et l'un des confidents les plus proches de l'imam Khomeiny, conclut le magazine de Hambourg.

(Intérim.)

La modernisation de l'industrie automobile soviétique

L'U.R.S.S. négocie avec Volkswagen et Citroën

L'Union soviétique négocie actuellement avec plusieurs constructeurs occidentaux en vue de la modernisation de son industrie automobile. L'actuel plan quinquennal (1976-1980) mettait l'accent sur le développement des véhicules utilitaires, et limitait la croissance de la production d'automobiles particulières à 3 % par an (contre 26 % lors des cinq années précédentes). Le prochain plan, qui commencera en 1981, prévoit une relance de la production de voitures grâce à la construction d'un nouveau modèle (1 000 cm3, trois portes et traction avant), qui remplacera une partie de la gamme Moskvitch.

Cette nouvelle voiture serait produite dans l'usine Leninsky Komsomol de Moscou, dont la capacité atteint 250 000 véhicules par an. Pour réaliser ce projet, l'U.R.S.S. a entrepris depuis deux ans des négociations avec plusieurs constructeurs ouest-allemands, français, britanniques et américains. En l'état actuel des négociations, deux firmes semblent détenir un avantage : Volkswagen et Citroën.

Selon le quotidien allemand *Der Spiegel*, la firme de Wolfsburg aurait proposé de céder pour 250 millions de deutschemarks (580 millions de francs environ) la licence de son modèle Passat à l'U.R.S.S. Volkswagen n'a pas confirmé cette information, précisant que l'issue des négociations en cours était « *totalement incertaine* ».

Plusieurs types de coopération sont en effet envisageables. Citroën, qui a signé en décembre 1977 avec l'U.R.S.S. un protocole de coopération scientifique et technique, a proposé, semble-t-il, une opération plus complète, prévoyant notamment, outre la vente de la licence, une assistance technique pour la transformation des usines et des accords sur la commercialisation future des nouveaux modèles.

L'exemple de Fiat invite les constructeurs occidentaux à la prudence. Des Lada, modèles dérivés des Fiat 124 et 125, qui sont produites depuis 1970 dans une usine construite en coopération avec Fiat, sont exportées en Europe à des prix largement inférieurs à ceux des constructeurs italiens. Ainsi, sur une production totale de 1,28 million d'automobiles en 1977, l'Union soviétique a exporté 400 000 véhicules, dont les deux-tiers vers les pays du Comecon. L'expérience « douloureuse » de Fiat n'a certes pas empêché les firmes européennes de rechercher des accords avec l'U.R.S.S., mais ces firmes jusqu'à présent se sont cantonnées à l'assistance et à la fourniture de pièces et d'éléments, comme Renault, qui, en 1975, a signé un accord cadre de coopération de quatre ans d'un montant de 120 millions de francs.

BAISSE DE LA LIVRE STERLING LÉGÈRE REPRISE DE L'OR

Une assez forte baisse de la livre sterling a été enregistrée mardi matin 7 août sur les grandes places financières internationales en liaison avec la flambée, en juillet, des prix de gros en Grande-Bretagne.

La devise britannique, qui en début de semaine valait 2,2735 dollars est revenue à 2,2355 dollars. A Paris, elle s'est traitée à 9,50 F contre 9,66 F lundi après-midi, tandis qu'à Francfort son cours s'établissait à 4,0925 DM contre 4,1580 DM.

Cette baisse du sterling n'a cependant pas donné lieu à de grosses transactions et le calme a généralement régné sur les marchés, le dollar s'est maintenu au voisinage de ses niveaux précédents vis-à-vis des autres monnaies.

L'autre fait saillant de la journée a été la légère reprise de l'or, repassé au-dessus de 283 dollars l'once après sa chute brutale de près de 5 dollars à 282,70 dollars dans l'après-midi de lundi.

Une première médicale à Lyon

UN NOURRISSON ATTEINT D'UNE MALADIE RARE A ÉTÉ L'OBJET D'UNE GREFFE DE MOELLE OSSEUSE

Une greffe de moelle osseuse en milieu stérile (sous bulle) a été réalisée pour la première fois au monde par le docteur Jean-Louis Touraine, le 6 août, à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, sur un bébé de neuf mois, Akim, atteint d'une maladie rare : le syndrome des lymphocytes dénudés.

La moelle osseuse, prélevée chez le frère du receveur, au niveau de ses deux crêtes iliaques, par une trentaine de ponctions, a été transfusée au nourrisson par une veine du front.

Ce syndrome des lymphocytes dénudés, décrit pour la première fois par le docteur Touraine en 1974, est caractérisé par l'absence d'antigènes d'histocompatibilité H.L.A. sur la surface des cellules de ces patients. Cela empêche la maturation des lymphocytes et, ainsi, le développement d'une capacité immunitaire normale et, donc, d'un système de défense contre les agressions extérieures (infectieuses en particulier).

Akim est le quatrième cas mondial (1) et le premier auquel on a appliqué ce traitement qui, sur le plan théorique, par l'apport massif de cellules pourvues d'antigènes H.L.A. paraît satisfaisant. Mais il faudra attendre trois à quatre semaines, Akim étant maintenu en milieu stérile, pour apprécier avec une fiabilité satisfaisante, si la reconstitution immunitaire s'est amorcée.

Ce traitement, s'il est efficace, présente non seulement un grand intérêt pour ces enfants dont l'espérance de vie ne dépassait pas un an, mais aussi pour une meilleure compréhension de ce système immunitaire, très compliqué et très polymorphe, qui permet de maintenir, par l'intermédiaire du développement des lymphocytes, l'intégrité du corps. La confirmation du rôle primordial que jouerait les antigènes H.L.A. dans l'immunité serait ainsi apportée. — Dr PH. L.

(1) Le premier nourrisson chez lequel ce syndrome a été décrit était arrivé dans un état très grave dans le service du docteur Touraine et était décédé peu après. Les deux autres cas ont été diagnostiqués en Hollande chez deux nourrissons turcs.

Après avoir détourné un appareil d'Iberia

LES TROIS DÉSERTEURS DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE ESPAGNOLE SE SONT RENDUS

Genève (*A.F.P.*). — Les trois pirates de l'air qui avaient détourné dimanche un avion de la compagnie espagnole Ibéria, aux Canaries, se sont rendus à la police génevoise sans opposer de résistance lundi 6 août, après leur arrivée à l'aéroport de Genève (*le Monde* du 7 août).

Les trois déserteurs de la légion étrangère espagnole avaient quitté Lisbonne où ils avaient fait dérouter l'avion après avoir parlementé avec les autorités portugaises et les représentants diplomatiques suisses. Partis du Portugal en début d'après-midi après avoir libéré tous les passagers de l'appareil, ils sont arrivés en compagnie des seuls pilote et copilote du DC-9, à 15 h 53 locales.

L'état-major de crise du gouvernement fédéral, qui avait sans interruption négocié avec les autorités genevoises, avait donné pour instruction d'arrêter les pirates de l'air dès leur arrivée. Un dispositif de police avait été déployé à l'aéroport au cas où les trois déserteurs, qui avaient promis de se livrer sans conditions, seraient revenus sur leurs bonnes dispositions.

Tout s'est passé dans le calme. Les trois pirates — deux Français et un Chilien — seront inculpés de séquestration de personnes et de détournement d'avion. Le tribunal fédéral de Lausanne, la plus haute juridiction fédérale, statuera sur leur sort en application du droit pénal suisse et des conventions internationales sur la piraterie aérienne signées par al Suisse. Lorsqu'il n'y a pas mort d'homme ni détention d'explosif, la peine est en général de dix ans de réclusion.